

Convention sur les espèces migratrices: Forme future Phase II

Rapport sur les différentes Options

Avril 2011

Auteurs : Prof. Robert Lee, Begonia Filgueira et Lori Frater

eric.

Environmental Regulation and Information Centre Ltd | www.eric-group.co.uk

Table des matières

Acronyms	3
RÉSUMÉ EXÉCUTIF	5
Introduction	12
Méthodologie	12
Options	13
Option 1- Concentration	13
Option 2- Décentralisation	23
Option 3- - Idéal	30
Option 4 – Coût réduit	39
<i>Annexe I: méthodologie et résultats (suite).</i>	47
<i>Annexe II: Résumé opérationnel Rapport de phase I – Principaux avantages et inconvénients au niveau de la CMS et de sa famille.</i>	51
<i>Annexe III: Sommaire des problèmes clés soulevés dans les questionnaires et par les réponses aux questionnaires fournis par le secrétariat de la CMS à l'ERIC, tels que les Parties, organisations et MEA y ont répondu.</i>	62
<i>Annexe IV: Définitions de termes courants utilisés dans le rapport.</i>	81
<i>Annexe V: Analyse financière des activités dans chaque option</i>	82
<i>Annexe VI: Résultat des options</i>	108
<i>Annexe VII: Tableau des activités (développé lors de la réunion ISWGoFS les 1 - 2 juillet 2010)</i>	138

ACRONYMS

AC	Advisory Committee (comité consultatif)
ACAP	Agreement on the Conservation of Albatrosses and Petrels (Accord sur la conservation des albatros et des pétrels)
ACCOBAMS	Agreement on the Conservation of Cetaceans of the Black Sea, Mediterranean Sea and Contiguous Atlantic Area (Accord sur la conservation des cétacés de la Mer du Nord, Mer méditerranée et zone atlantique contiguë) 1996
AEWA	Agreement on the Conservation of African-Eurasian Migratory Waterbirds (Accord sur la conservation des oiseaux d'eau migrateurs d'Afrique-Eurasie) 1995
ASCOBANS	Agreement on the Conservation of Small Cetaceans of the Baltic, North-East Atlantic, Irish and North Seas (Accord sur la conservation des petits cétacés de la mer Baltique, du nord-est de l'Atlantique et des Mers d'Irlande et du nord) 1992
BLI	BirdLife International
CBD	Convention on Biological Diversity (Convention sur la diversité biologique) 1992
CITIES	Convention on International Trade in Endangered Species of Wild Fauna and Flora (Convention sur le commerce international des espèces menacées de la faune et de la flore sauvage) 1973
CMS	Convention on the Conservation of Migratory Species of Wild Animals (Convention sur la conservation des espèces migratrices appartenant à la faune sauvage) (aussi connue sous le nom de «Convention de Bonn») 1979
Famille CMS	Instruments auxiliaires créés sous l'égide de la CMS
COP	Conférence des Parties
CSN	Critical Site Network (réseau de sites critiques)
EUROBATS	The Agreement for the Conservation of Populations of European Bats (Accord sur la conservation des populations de chauve-souris européennes)
IPBES	Inter-Governmental Science-Policy Platform on Biodiversity and Ecosystem Services (plateforme intergouvernementale scientifique et politique sur la biodiversité et les services écosystémiques)
ISWG	Inter-Sessional Working Group (Groupe de travail intersession)
ISWGoFS	Inter-Sessional Working Group in the Future Shape of CMS (Groupe de travail intersession sur la structure future de la CMS)

IUCN	International Union for the Conservation of Nature (Union internationale pour la conservation de la nature)
MEA	Multilateral Environment Agreement (Accord multilatéral sur l'environnement)
MOP	Meeting of the Parties (Réunion des parties)
MdA	Mémorandum d'Accord
MOS	Meeting of the Signatories (Réunion des signataires)
ONG	Organisation Non Gouvernementale
PSC	Project Support Costs (Soutien financier au projet)
Convention de Ramsar 1971	Convention sur les zones humides d'importance internationale 1971
StC	Scientific Council (Conseil scientifique)
SPREP	South Pacific Regional Environment Programme (Programme environnemental régional pour le Pacifique Sud)
S/T	Sous-total
STC	Standing Committee (Comité permanent)
PNUE	Programme des Nation Unies pour l'Environnement
PNUE-CMC	PNUE World Conservation Monitoring Centre (Centre mondial de surveillance continue de la conservation de la nature du PNUE)
WATCH	Western African Talks on Cetaceans and their Habitats (Discussions d'Afrique occidentale sur les cétacés et leurs habitats)
WHC	UNESCO World Heritage Convention (Convention sur l'héritage mondial de l'UNESCO) 1972
WOW	Wings over Wetlands (WOW) UNEP-GEF African-Eurasian Flyways Project (Projet sur les voies migratoires africaines eurasiennes du PNUE-GEG)

RÉSUMÉ EXÉCUTIF

INTRODUCTION

Ce texte fait partie de la deuxième étape du processus intersession (FS Process) dont l'objectif est d'explorer les possibilités de renforcer la contribution de la CMS, et de la famille CMS, à la conservation mondiale, à la gestion et à l'utilisation durable des espèces migratrices sur toute l'aire de répartition comme mandaté par la Résolution PNUE/CMS/Res.9.13. Le processus intersession est divisé en trois étapes ou phases.

La Phase I du processus intersession a été finalisée en décembre 2010 et a débouché sur un Rapport de la Phase I qui étudiait la fonction de la CMS et de sa Famille d'un point de vue juridique, institutionnel, financier, scientifique et de gestion de l'information. À partir de ce rapport, un aperçu des avantages et des inconvénients du statut quo a été fourni afin d'identifier les éléments à améliorer.

La Phase II cherche à proposer différentes options pour les activités organisationnelles et stratégiques qui pourraient améliorer les activités actuelles et, le cas échéant, résoudre toute difficulté rencontrée dans le fonctionnement de la CMS et de la Famille de la CMS lors de la Phase I. Ainsi, le Rapport de la Phase II se base sur de nombreux documents existants, tels que : le Rapport de la Phase I ; des recherches approfondies ; les réponses des Parties/Signataires et des organismes externes aux questionnaires de la Phase II (*voir Annexe III pour un Résumé des questions clés soulevées dans les questionnaires de la Phase II*) ; les 2 propositions antérieures d'Éric concernant les Options thématiques et les activités spécifiques pour influencer le FS de la CMS et sa famille ; le bilan de la deuxième réunion ISWGoFS du 1^{er} et 2 juillet 2010 (*voir la Table des Activités de l'Annexe VII*) ; consultation et suivi du StC suite à sa 37^{ème} Réunion et commentaires de l'ISWGoFS et du Secrétariat de la CMS. Les résultats de ce travail approfondi sont contenus dans ce Rapport et sont résumés ci-dessous.

Par ailleurs, Éric a été engagé afin de travailler sur la prochaine Étape ou Phase III du processus intersession, au cours de laquelle : « *...le WG doit proposer trois différentes options pour la future organisation et le développement stratégique de la CMS et de la famille de la CMS, en soulignant les avantages et les inconvénients de chacun* ».

Un rapport de Phase III sera communiqué aux membres du StC de la CMS six mois avant la COP10 lors de laquelle des recommandations provisoires seront faites sur l'option préférée de l'ISWGoFS pour la réforme de la CMS et de sa famille. Les membres du comité permanent seront priés de répondre en apportant leurs suggestions et commentaires communs quatre mois avant la COP10.

METHODOLOGIE

Suite à la rationalisation et à la hiérarchisation de la liste d'activités contenues dans la *Table des Activités* de l'*Annexe VII*, celles-ci ont été davantage développées en prenant en compte les *étapes pratiques* nécessaires pour mettre en place chaque activité, les *coûts* estimés de mise en place et les *impacts* de cette activité sur la CMS et sa Famille. Les activités ont alors été groupées en 4 Options choisies par l'ISWGoFS, à savoir *Concentration, Décentralisation, Idéal et Coût réduit*. Toutefois, nous pensons que le point principal de ce rapport est les activités et tous les détails fournis sur la mise en place car chacune améliore la Famille de la

CMS d'une certaine manière en traitant directement les sujets soulevés dans le rapport de Phase I. Ainsi, c'est l'ISWGoFS qui doit choisir les autres Options à venir.

Étapes pratiques

Chaque activité a été divisée en un certain nombre d'actions nécessaires pour réaliser cette activité. Par exemple, « *Créer un plan stratégique global pour la Famille de la CMS* » nécessiterait de mettre en place un ISWG afin d'explorer les possibilités de ce plan stratégique, des réunions de ce WG, le recrutement de deux consultants pour une période d'au moins 12 mois afin de mener l'étude requise et d'élaborer un Plan stratégique global initial, la traduction des rapports résultants et la contribution de tous les Secrétariats des Accords et des coordinateurs de MoU.

Coûts

À chaque étape nécessaire pour réaliser une activité a été attribué un coût estimé basé sur les budgets de la CMS et de la Famille de la CMS et la contribution du Secrétariat de la CMS. Un coût total est donné à tous les coûts dans l'*Annexe V Analyse financière des activités dans chaque Option* mais ils sont également divisés en :

- *Mises de départ* – coûts pour commencer l'activité, tels que les coûts de recrutement ou les coûts d'équipement informatique ;
- *Nouveaux coûts permanents* – coûts nécessaires pour l'activité sur une période donnée, tels que les coûts salariaux, les coûts des consultants ou les coûts de traduction ;
- *Les coûts de personnel existant* – suite au suivi des Parties afin d'identifier le véritable coût d'une activité. Nous avons également évalué le coût du temps du personnel existant.

Afin de reprendre le même exemple que ci-dessus, « *Créer un plan stratégique global pour la Famille de la CMS* » coûterait, selon les estimations, 142 000 € si le WG se réunit 3 fois pour un coût total de 15 000 € ; le coût de deux consultants pour un an à 124 200 €, les coûts de traduction à 3000 € ; et les coûts du personnel existant de la CMS et de la Famille de la CMS estimés à 96 303 €.

Il est important de noter que, due à la complexité de la collecte de donnée lors de la Phase II, au cours de l'évaluation des coûts, « *les économies résultant des actions efficaces suite à la mise en place de nouvelles activités* » n'ont pas été prises en compte. Cependant, les économies seront couvertes dans la Phase III.

Prévision des impacts

À la demande de la Résolution PNUE/CMS/Res.9.13 paragraphe 3, les avantages et inconvénients de chaque activité sont analysés en prenant en compte leur impact sur le statut de conservation de la CMS, l'intégration (coopération au sein de la famille CMS), les synergies (coopération avec les institutions externes), les instruments juridiques, les institutions et leur coût (*voir Annexe VI Résultat des Options*).

Le calcul de l'impact n'est cependant pas un exercice purement objectif, car cela repose sur le point de vue et l'avis des auteurs, ceux qui ont répondu aux questionnaires de la Phase II, l'ISWGoFS, les divers Secrétariats et observateurs. Ainsi le calcul mathématique des impacts établi ci-dessous a été conçu pour fonctionner comme un indicateur d'impacts et non pas comme une expression catégorique et exclusive des impacts.

Impact d'une activité

Étant donné que les Options sont composées d'activités, la première étape a été de calculer l'impact d'une activité spécifique. L'ISWGoFS a tenu à fournir une sorte de méthodologie objective visant à évaluer ces impacts et a approuvé la formule suivante:

$$[(d) + (e) + (f)] - [(a) + (b) + (c)] = \text{Impact de l'activité}$$

Les *impacts positifs/bénéfiques* sont constitués :

- (d) des effets de la conservation ;
- (e) de la promotion de l'intégration au sein de la famille CMS ;
- (f) de la promotion des synergies auprès des organismes externes.

Les *impacts négatifs/de coûts* sont constitués :

- (a) des effets juridiques tels que des changements de texte de la Convention ;
- (b) des coûts financiers ; et
- (c) des effets institutionnels en prenant en compte la charge de travail du Secrétariat de la CMS (*voir Annexe I* pour la méthodologie complète).

Chaque impact a été noté de 1 à 5, 1 étant l'impact le plus faible et 5 étant l'impact le plus fort. L'impact peut être classé comme un impact positif (ou négatif) faible, moyen ou élevé.

Pour reprendre le même exemple, « *Créer un plan stratégique global pour la Famille de la CMS* » est noté comme suit :

$$[(4) + (4) + (3)] - [(2) + (3) + (3)] = 3 = \text{Impact positif moyen}$$

L'impact pour chaque activité peut être trouvé dans l'*Annexe VI Résultat des Options*.

Impact d'une Option

La prochaine étape a été de calculer l'impact d'une Option en prenant en compte les notes données aux activités groupées sous cette Option. Nous avons utilisé le calcul suivant :

$$[\text{Option x l'impact total de l'activité bénéfique}] - [\text{Option x l'impact total de l'activité négative}] = \text{Impact de l'Option}$$

L'impact d'une Option peut être classé comme un impact positif (ou négatif) faible, moyen ou élevé, bien que toutes les Options aient donné un résultat positif.

Option	Résultat de l'Option	Impact global
1. Concentration	18	Positif moyen
2. Décentralisation	23	Positif élevé
3. Idéal	11	Positif moyen
4. Coût faible	15	Positif moyen

Les Options

Un résumé de chaque Option est présenté dans le tableau ci-dessous.

Note – l'ERIC a préparé un certain nombre de documents présentant différentes options pour l'ISWGoFS basées sur les activités proposées par l'ISWGoFS et l'ERIC. Cependant, du fait de contraintes temporelles, le président de l'ISWGoFS a mandaté le regroupement des quatre options ci-dessous, aussi basé sur les activités proposées par l'ISWGoFS et l'ERIC. Le groupe de travail n'a finalement pas approuvé ces quatre options. Cependant l'exercice de Phase II et ce rapport ont tout de même été pertinents et essentiels à la Phase III car le détail des activités a permis à l'ISWGoFS de choisir en connaissance de cause et de se mettre d'accord sur 3 autres options lors de la réunion finale en février 2011.

Option	Coût total en euros	% d'augmentation sur le budget central actuel de la CMS	Avantages	Inconvénients	Impact global
CONCENTRATION					
<p>Fournir des services communs à travers la CMS et la Famille de la CMS, par ex. organisation de réunions, la collecte, la gestion et le stockage de données scientifiques; services de technologie de l'information, renforcement des capacités, analyse des fossés et communication.</p> <p>Fusion des accords le cas échéant, par exemple en étendant la portée d'un Accord existant plutôt que d'en créer un nouveau (croissance); fusionner des accords.</p>	<p>€3.67 m sur un budget de 3 ans, si toutes les activités sont mises en place.</p> <p>Mise de départ</p> <p>1.84m €</p> <p>Nouveaux coûts permanents</p>	<p>48.5%</p>	<p>Efficacité en facilitant le partage des ressources et en réduisant les duplications d'efforts parmi la Famille de la CMS.</p> <p>Cela entraîne des économies de coûts sur le moyen et le long terme.</p> <p>Aide avec les synergies externes – un point focal de contact et des données centralisées beaucoup plus faciles à comparer et à échanger.</p> <p>Aide à la mise en place de</p>	<p>Option très coûteuse, à la fois pour la mise de départ et les coûts permanents.</p> <p>Perturbation potentielle des services normaux dans la CMS et la Famille de la CMS pendant une courte période de temps.</p> <p>Peut nécessiter davantage de personnel et davantage de charges pour le personnel du Secrétariat de la CMS</p>	<p>Impact positif moyen si toutes les activités de cette option sont adoptées.</p> <p>L'impact est plus faible du :</p> <ul style="list-style-type: none"> - aux coûts financiers élevés dus au nouveau personnel ; et - Les économies n'ont pas été prises

<p>Approche intégrée stratégique de la Famille de la CMS, par ex. avoir une Stratégie globale pour toute la Famille de la CMS ; la grande Famille scientifique de la CMS.</p>	<p>1.34m €</p> <p>Coûts de personnel existant</p> <p>487,543 €</p>		<p>l'accord – plus grande compréhension des besoins spécifiques et généraux de la Famille.</p> <p>Aide à l'intégration car il y aura une stratégie, des données et provisions de renforcement des capacités centralisées et donc des échanges.</p> <p>Peut éviter la création de nouveaux accords lorsque les fonds ne sont pas en place.</p>	<p>qui sont déjà lourdes.</p> <p>Lorsque des accords existants doivent être fusionnés, il doit y avoir une renégociation de l'accord.</p>	<p>en compte.</p>
--	---	--	--	--	-------------------

Option	Coût total en euros	% d'augmentation sur le budget central actuel de la CMS	Avantages	Inconvénients	Impact global
DÉCENTRALISATION					
<p># d'encourager une plus grande présence régionale de la famille CMS afin d'améliorer la localisation des activités par un rehaussement des services, du personnel et du partenariat travaillant avec les organismes régionaux.</p>	<p>1,018m € sur une période budgétaire de 3 ans, si toutes les activités sont mises en place.</p>	<p>15.5%</p>	<p>Plus grande sensibilisation de la Famille de la CMS au niveau régional/local.</p> <p>Accentuation des efforts de</p>	<p>Ne résoudrait pas la duplication des efforts dans la Famille de la CMS car concentré à un niveau institutionnel plus faible.</p> <p>N'aiderait pas à résoudre</p>	<p>Impact bénéficiaire élevé si toutes les activités de cette Option étaient adoptées.</p>

L'accent est mis sur la création des synergies et des partenariats, plutôt que de dupliquer la structure institutionnelle de la CMS à un niveau plus régional.	<p>Mise de départ</p> <p>633,256 €</p> <p>Nouveaux coûts permanents</p> <p>319,000 €</p> <p>Coûts de personnel existant</p> <p>65,500 €</p>		<p>mise en place et de conservation en traduisant les obligations internationales de la CMS dans des programmes environnementaux nationaux et locaux.</p> <p>Fournit un plus grand accès à davantage d'expertise sur des sujets liés provenant d'organismes externes</p> <p>Plus grande intégration avec le PNUE.</p>	<p>les économies d'échelle pour les Parties signataires de nombreux accords qui bénéficieraient d'une plus grande concentration.</p> <p>Lorsque des accords existants doivent être fusionnés, il doit y avoir une renégociation de l'accord.</p>	<p>Il y a un faible impact financier car cette Option se base largement sur des synergies et des intégrations qui se traduisent par des économies d'échelle.</p>
---	--	--	--	--	---

Option	Coût total en euros	% d'augmentation sur le budget central actuel de la CMS	Avantages	Inconvénients	Impact global
IDÉAL					
Vision de l'avenir de la CMS comme ayant une présence mondiale et une plus grande influence sur les conventions environnementales internationales.	9,537m € sur une période budgétaire de 3 ans, si toutes les activités sont mises en place . [En Phase III, il y aura une modification de l'une des activités figurant	145 %	<p>Efficacité grâce à l'évaluation de la valeur pour l'argent.</p> <p>Plus grande implantation de la CMS dans le monde entier en recrutant davantage de personnel dans les MoU.</p>	<p>Option très coûteuse, à la fois pour la mise de départ et pour les coûts permanents.</p> <p>Il existe un risque qu'une</p>	<p>Impact positif moyen si toutes les activités de cette Option étaient adoptées.</p> <p>Bien qu'elle ait un impact positif très</p>

<p>Améliorer les partenariats avec les organisations non gouvernementales internationales pour influencer la durabilité écologique et les agendas relatifs au changement climatique.</p>	<p>ici, ce qui réduira le coût de €750k]</p> <p>Mise de départ</p> <p>2,812m €</p> <p>Nouveaux coûts permanents</p> <p>6,406m €</p> <p>Coûts de personnel existant</p> <p>318,700 €</p>		<p>Améliorer la visibilité de la CMS.</p> <p>Plus grande intégration dans la famille en partageant les ressources, par ex. les bases de données scientifiques.</p> <p>Plus grande protection des espèces migratrices car les États sur toutes les routes migratoires sont des Parties de la Convention.</p> <p>Aide à l'intégration car il y aura une stratégie, des données et provisions de renforcement des capacités centralisées et donc des échanges.</p> <p>Plus grandes synergies avec les organisations externes.</p>	<p>croissance rapide entraîne un manque de coordination.</p> <p>Le recrutement peut devenir un problème avec le temps et le besoin d'expertise scientifique, y compris les langues.</p>	<p>élevé sur la CMS et sa Famille, l'ensemble est moyen du aux coûts.</p> <p>Amélioration des économies d'échelle, (par ex. la réduction de la duplication des efforts et efficacités opérationnelles sur le moyen et long terme n'ont pas été prises en compte et augmenteraient le niveau positif de l'impact.</p>
---	--	--	---	--	---

Option	Coût total en euros	% d'augmentation sur le budget central actuel de la CMS	Avantages	Inconvénients	Impact global
COÛT RÉDUIT					
Se base sur les institutions et pratiques existantes de la CMS en identifiant les	650,570 € sur une période	9.8%	N'affectera pas la structure et	Certains États ne seront peut-être pas capables	Impact positif moyen si toutes

<p>activités qui peuvent améliorer le travail actuel de la CMS sans coût ou à un coût moindre.</p>	<p>budgétaire de 3 ans, si toutes les activités sont mises en place.</p> <p>Mise de départ</p> <p>411,550 €</p> <p>Nouveaux coûts permanents</p> <p>172,000 €</p> <p>Coûts de personnel existant</p> <p>67,020 €</p>		<p>l'organisation de la CMS.</p> <p>Les solutions centrées sur les solutions augmentent l'efficacité de la Convention, par ex. en ne créant pas d'accords sans financement.</p> <p>S'appuyer sur le personnel temporaire et détaché réduit les coûts, donne une plus grande visibilité à la Convention et permet de disposer d'un plus grand choix d'experts.</p>	<p>d'assumer les coûts dévolus par ex. pour les traductions dans la langue locale.</p> <p>Certains États ne seront peut-être pas capables de fournir du personnel détaché et cela peut créer un déséquilibre de représentation au sein des Secrétariats.</p> <p>Il peut y avoir des problèmes de continuité du personnel.</p> <p>Peut ne pas apporter d'économies d'échelles conséquentes à la CMS et la Famille de la CMS ou résoudre des inefficacités car de nombreuses activités sont notées faiblement sur l'intégration.</p> <p>Elle ne traite que certains problèmes soulevés lors de la Phase I.</p>	<p>les activaded de cette Option sont adoptées.</p> <p>L'impact est élevé du à des coûts faibles et le fait de ne pas avoir à économiser.</p>
---	--	--	--	--	--

CONCLUSION ET PROCHAINES ÉTAPES

Les Options dont le coût est élevé peuvent aussi être très bénéfiques pour la « forme » de la CMS et sa famille. Dans certains cas, les coûts sont initialement élevés mais permettent de faire des économies à long terme. La Concentration en offre un exemple en se concentrant sur les économies d'échelle, elle a un impact positif mais des coûts d'investissement initiaux élevés. La Décentralisation a l'impact positif le plus élevé car elle met l'accent sur le partenariat, les synergies et le partage des ressources (plutôt que d'ouvrir de nouveaux bureaux autonomes et/ou de délocaliser du personnel) et du fait des effets que l'on perçoit quant aux efforts de conservation sur le terrain.

L'Option 3 (Idéal) repose sur une vision idéale de la CMS, elle est donc très coûteuse. Cependant, bien que les coûts soient élevés, elle a un effet positif très élevé sur la CMS et sa famille car elle porte le point de vue du ISWGoFS, d'une CMS ayant une excellente réputation au niveau des MEA et avec une plus large couverture mondiale. L'Option 4 est une Option peu coûteuse, elle a donc un impact positif moyen sans changements majeurs sur le fonctionnement de la CMS.

Chaque Option a ses avantages et ses inconvénients, ex : Concentration et Idéal ont un coût élevé mais fournissent une bonne part des ressources nécessaires au secrétariat débordé de la CMS. Le coût réduit considère les politiques qui traitent dans une certaine mesure les zones à problèmes identifiées dans les questionnaires Rapport de Phase I et Phase II, comme une surveillance plus coordonnée de la mise en œuvre et réfléchit soigneusement à l'impact qu'aurait la création d'un nouvel Accord.

La Résolution 9.13 établit que, pendant la Phase II: *«Pour chacune des questions figurant au point 3 de la Résolution PNUE/CMS/Rés.9.13 et à la lumière du résultat de l'évaluation sur la situation actuelle de la CMS, le groupe de travail devra proposer différentes Options quant à l'organisation et aux activités stratégiques qui pourraient améliorer les opérations en cours»* Ce rapport de Phase II répond à ce mandat.

Il reste maintenant au comité permanent de fournir des contributions à ces Options pour à l'avenir réformer la CMS et sa famille. Lors de la Phase III: *«...le groupe de travail devra proposer trois Options différentes pour l'organisation future et le développement stratégique de la CMS et de la famille CMS, esquissant le pour et le contre de chacune d'entre elles.*

Un rapport de Phase III sera transmis aux membres du comité permanent de la CMS six mois avant la COP10 où des recommandations temporaires seront faites au sujet de l'Option préférée du ISWGoFS pour réformer la CMS et sa famille. On attend des membres du comité permanent qu'ils répondent en apportant leurs suggestions et commentaires communs quatre mois avant la COP10.

INTRODUCTION

1. Ce texte fait partie de la deuxième étape du processus intersession (FS Process) dont l'objectif est d'explorer les possibilités de renforcer la contribution de la CMS, et de la famille CMS, à la conservation mondiale, à la gestion et à l'utilisation durable des espèces migratrices sur toute leur aire de répartition comme mandaté par la Résolution PNUE/CMS/Res.9.13. La tâche d'Éric consiste à faciliter, pour l'ISWGoFS, l'ébauche des propositions sur les stratégies et la structure de la CMS et la famille CMS, en vue d'une présentation à la dixième Conférence des Parties en Norvège en 2011 (COP10).
2. La deuxième étape ou la Phase II de ce processus repose sur le Rapport Phase I d'Éric du FS Process (*voir Annexe II*), sur les réponses aux questionnaires Phase II (*voir Annexe III*) et sur le bilan de la réunion ISWGoFS du 1^{er} et 2 juillet 2010. Lors de cette réunion, un atelier passionnant a été tenu où les membres de l'ISWGoFS ont proposé un grand nombre d'activités pour améliorer la CMS et sa famille, prenant en compte les questions qui ont été soulevées dans la Résolution PNUE/CMS/Res.9.13 paragraphe 3 (*voir Annexe VII*).
3. Suivant les instructions de l'ISWGoFS, et en consultant le secrétariat de la CMS, ce rapport propose 4 Options pour réformer la CMS et sa famille, c'est à dire: Concentration; Décentralisation; Idéal; et Coût réduit. Ce rapport sera communiqué aux membres du comité permanent de la CMS, un mois avant la réunion du comité permanent de la CMS, le comité permanent étant libre de l'examiner et d'y apporter de nouvelles contributions.
4. Comme les termes de référence de l'ISWGoFS lui en donne mandat, le comité permanent de la CMS transmettra ses commentaires et suggestions à l'ISWGoFS dans un mois tout au plus après la réunion du comité permanent. Une fois que ces commentaires auront été incorporés et sur la base de l'hypothèse développée dans le rapport Phase II, l'ISWGoFS proposera trois Options différentes pour l'organisation et le développement stratégique futurs de la CMS et de la famille CMS, esquissant le pour et le contre de chacune d'entre elles.
5. Éric produira alors un rapport de Phase III conformément aux instructions de l'ISWGoFS qui fera des recommandations provisoires sur l'Option préférée de l'ISWGoFS pour la FS (structure future) de la CMS et de sa famille et qui sera communiquée aux membres du comité permanent six mois avant la COP10. Les membres du comité permanent seront priés de répondre en apportant leurs suggestions et commentaires communs quatre mois avant la COP10.

METHODOLOGIE

6. Suite à la deuxième réunion de l'ISWGoFS et après concertations ultérieures, l'ERIC a:
 - développé en actions spécifiques les activités proposées par l'ISWGoFS;
 - hiérarchisé ces activités en tenant compte du fait qu'on cherchait à traiter les faiblesses et à exploiter davantage les atouts de la CMS et de sa famille, comme le montre le rapport de Phase I et les questionnaires renvoyés de Phase II (*voir Annexe II et III*); et

- évalué les activités en fonction de leur impact sur 6 foyers clés: (a) effet juridique, (b) coût financier, (c) effet institutionnel, (d) effet de conservation, (e) intégration au sein de la famille CMS et (f) synergies avec les organismes externes.
7. Les activités ont alors été groupées en 4 Options possibles pour réformer la CMS et sa famille, à savoir Concentration, Décentralisation, Idéal et Coût réduit, bien que le regroupement final des activités puisse plus tard se présenter sous d'autres formes, y compris un classement en fonction de leur coût. Ainsi, chaque activité a été notée/évaluée, évaluée quant à son coût et considérée individuellement ainsi que dans le cadre d'une Option.
 8. Chaque activité dans les 4 Options a reçu une note comprise entre 0 et 5 et a obtenu une note finale prenant en compte les 6 foyers clés. Un résultat élevé pour les impacts a) effet juridique, (b) coût financier, (c) effet institutionnel, aurait pour résultat un impact négatif sur la famille de la CMS, alors qu'un résultat élevé pour les impacts (d) conservation, (e) intégration au sein de la famille CMS et (f) synergies avec les organismes externes, aurait pour résultat un impact positif sur la famille CMS. En tant que tel, le résultat total pour chaque Option est basé sur le calcul de $[(d) + (e) + (f)] - [(a) + (b) + (c)]$.
 9. Une stratégie financière identifiée au début, pour chaque activité prioritaire, le coût probable de l'activité, (faible, moyen, élevé). Éric a évalué le coût de ces activités avec l'aide des apports du secrétariat de la CMS et de ses propres évaluations issues des informations financières disponibles de la CMS.

Cette méthodologie a été partagée et discutée avec le Président de l'ISWGoFS et le secrétariat de la CMS et est reproduite plus amplement dans l'*Annexe I*.

L'ISWGoFS souhaite que l'ERIC mette en évidence que le calcul des impacts n'est pas un exercice purement objectif, car cela repose sur le point de vue et l'avis des auteurs, ceux qui ont répondu aux questionnaires de la Phase II, l'ISWGoFS, les divers Secrétariats et observateurs. Ainsi le calcul mathématique des impacts établi ci-dessus a été conçu pour fonctionner comme un indicateur d'impacts et non pas comme une expression catégorique et exclusive des impacts.

OPTIONS

L'ERIC a préparé un certain nombre de documents présentant différentes options pour l'ISWGoFS basées sur les activités proposées par l'ISWGoFS et l'ERIC. Cependant, du fait de contraintes temporelles, le président de l'ISWGoFS a mandaté le regroupement des quatre options ci-dessous, aussi basé sur les activités proposées par l'ISWGoFS et l'ERIC. Le groupe de travail n'a finalement pas approuvé ces quatre options. Cependant, l'exercice de Phase II et ce rapport ont tout de même été pertinents et essentiels à la Phase III car le détail des activités a permis à l'ISWGoFS de choisir en connaissance de cause et de se mettre d'accord sur 3 autres options lors de la réunion finale en février 2011.

OPTION 1- CONCENTRATION

10. Un certain nombre de services et de responsabilités similaires sont réalisés par les instruments de la CMS et de la famille CMS, à savoir : l'organisation des réunions ; collecte; gestion et stockage des données ; technologie de l'information ; renforcement

des capacités; et communication. Ainsi l'Option 1 considère la concentration des services de la CMS si cela permet d'arriver à une certaine efficacité en facilitant le partage des ressources et en réduisant et évitant la duplication des activités dans la CMS et la famille CMS.

11. La liste des activités identifiées face à l'Option 1 offre des moyens collectifs et individuels pour résoudre certaines des déséconomies d'échelle du cadre de gestion de la Convention et de ses instruments auxiliaires qui ont été mises en avant dans le rapport de la Phase I et soulevées dans les réponses aux questionnaires par les Parties et les institutions partenaires. L'objectif sous-jacent de l'Option 1 est de rationaliser les différents systèmes administratifs mis en place à travers la CMS et ses instruments affiliés et de réduire la multiplication des efforts. L'Option 1, offre donc une liste d'activités conçues pour apporter des compétences dans les emplois du temps, les finances et l'infrastructure opérationnelle.
12. Alors que cette Option, en général, met l'accent sur la concertation au niveau de la CMS, certaines des activités assurent la concertation entre et parmi les Accords qui sont géographiquement proches, par exemple en prolongeant la portée d'un Accord existant plutôt qu'en négociant un nouvel Accord (Activité 8). Un exemple pourrait être l'extension de la couverture de l'AEWA pour y inclure la voie de migration d'Asie centrale plutôt que la création d'un nouvel Accord.

Activités

1. Le secrétariat de la CMS doit effectuer une analyse globale de l'écart au niveau de la Convention (planification).

13. L'analyse de l'écart doit considérer les questions qui font déjà l'objet d'un traitement par la Convention, quelles sont celles qui ne sont pas traitées, si un autre organisme traite ces questions et enfin s'il existe des opportunités pour la Convention de s'associer à cet organisme. Le travail du conseil scientifique peut compléter l'analyse de l'écart en apportant des informations sur tout écart scientifique et les recherches nécessaires pour combler ces écarts.

Niveau d'impact *Avantage*: Moyen (8)

14. Cette activité peut permettre de hiérarchiser les ressources dans la famille CMS, assurant ainsi une meilleure coopération et un partage des ressources. L'analyse peut aider à développer des synergies avec des organismes externes car elle peut identifier les zones de travail de ces organismes et là où peuvent se trouver des similitudes avec l'agenda de la famille CMS.

Niveau d'impact *Coût*: Moyen (5)

15. Les impacts négatifs sont individuellement assez mineurs, requérant un consultant pour entreprendre l'analyse et seulement avec un impact institutionnel mineur, car tout soutien additionnel sera limité dans la durée.

Impact global de l'activité : Moyen [8]-[5] = (+) 3

16. L'avantage de l'activité l'emporte sur ses coûts avec un impact positif moyen sur la CMS et la famille CMS.

2. Coordonner l'accès aux données de la recherche comme service centralisé dans les Accords de la CMS (opérationnel).

17. Cette activité implique la fusion des données de recherche existantes et futures liées à l'objectif de la Convention en un lieu centralisé, afin d'en faciliter l'accès à toutes les Parties et Signataires.

Niveau d'impact *Avantage*: Moyen (7)

18. Meilleur accès aux données conservées par la famille CMS en un lieu centralisé (par exemple un site intranet de la Convention) réduisant la duplication de la collecte des données et améliorant le partage des informations dans la famille CMS. L'impact peut être plus élevé en fonction de la qualité de l'outil de gestion utilisé pour stocker les informations/données recueillies.

Niveau d'impact *Coût*: Moyen (6)

19. L'impact du coût comprend les vingt pourcents du coût du nouvellement recruté responsable de la gestion des informations plus le développement d'un site intranet pour que les Parties et signataires aient un accès direct à la source des données.

Impact global de l'activité : Faible [7]-[6] = (+) 1

20. Cette activité a un faible impact positif sur la CMS. À moyen et long terme, elle peut améliorer la base de connaissance de la famille CMS, qui pourrait en dernière analyse aider à identifier les écarts de connaissances et les défis courants (changements dans les modèles migratoires), ce qui permettrait à la CMS de rechercher des solutions proactives.

3. La CMS doit coordonner les programmes de recherche scientifiques en fonction de l'identification des problèmes/menaces courants que partage la famille CMS, afin de réduire la duplication et les chevauchements et obtenir de meilleures économies d'échelle.

21. Cette activité implique le développement de programmes de recherche au niveau des Accords et des MdA en rapport avec les problèmes communs, là où une recherche commune peut être partagée entre différents Accords. L'activité peut comprendre une recherche partagée sur les impacts du changement climatique, sur le développement d'indicateurs pour mesurer les plans d'action et pour développer des directives et des informations qui doivent être partagées au niveau de la famille CMS. Par ailleurs elle peut présenter des opportunités pour le partage des données. L'activité peut généralement être entreprise par le conseil scientifique de la CMS et d'autres Accords.

Niveau d'impact *Avantage*: Élevé (9)

22. Les avantages de l'activité comprennent plus d'opportunités pour une conservation améliorée, issues de projets de recherche plus exhaustifs, et peut permettre une plus grande coopération entre les Accords, elle autoriserait en outre le partage et l'optimisation des données générées par les projets de recherche.

Niveau d'impact *Coût*: Moyen (5)

23. Les coûts de l'activité entraîneraient qu'une part de ceux-ci soit allouée au temps que passerait un nouveau responsable de la gestion des informations. On a estimé que dix pourcent conviendraient mais un pourcentage plus élevé peut être nécessaire au début de l'activité pour promouvoir cette nouvelle politique.

Impact global de l'activité : Moyen [9]-[5] = (+) 4

24. Les impacts positifs de cette activité sont soutenus par les améliorations potentielles d'intégration entre les Accords partageant la recherche et les données, et les impacts positifs ultérieurs que cela pourrait avoir sur les avantages d'une conservation améliorée.

4. Le secrétariat de la CMS doit fournir des services centralisés liés au renforcement des capacités auprès de la famille CMS, y compris des activités pédagogiques et de formation (opérationnel).

25. Cette activité comprendrait le développement de directives qui seraient partagées au niveau de la famille CMS, y compris des renforcements de capacité et des programmes de formation pour améliorer la mise en œuvre. Cela comprendrait des ateliers centralisés par région ou ayant des intérêts thématiques communs, par exemple le développement d'instruments politiques nationaux, la façon de rendre compte et la surveillance des espèces.

Niveau d'impact *Avantage*: Moyen (8)

26. Les avantages de l'activité comprennent un partage accru des expériences, expertises et leçons apprises auprès des Parties et Signataires, d'où un plus grand savoir-faire en matière de conservation.

Niveau d'impact *Coût*: Moyen (8)

27. Les coûts de l'activité comprennent ceux liés à l'organisation des ateliers et des formations additionnels, ainsi que le coût qu'implique un agent chargé du renforcement des capacités (P2).

Impact global de l'activité : Neutre [8]-[8] = (0)

28. L'impact positif de cette activité pourrait être plus élevé si une partie seulement du coût qu'implique la rémunération d'un agent chargé du renforcement des capacités, était attribuée à l'activité. Pour que l'activité puisse être considérée en fonction de ses propres mérites, le coût total que représente d'un agent chargé du renforcement des capacités à temps partiel a été inclus dans l'évaluation de l'impact. En conséquence, l'impact de l'activité sera probablement plus élevé que neutre.

5. Le secrétariat de la CMS doit fournir des services administratifs centralisés aux Accords/MdA basés à Bonn (opérationnel).

29. Ces services administratifs doivent inclure : la coordination des réunions des COP/MOP ; la coordination des groupes scientifiques et de conseil de la CMS/des Accords, ainsi que les réunions des groupes scientifiques et techniques. Le secrétariat de la CMS doit présenter des systèmes de gestion financière harmonisés. Le secrétariat développera aussi des activités coordonnées de levée de fonds et centralisera le développement et la gestion des technologies de l'information. Cela comprendrait le développement des systèmes de cartographies, des systèmes et procédures centralisés en rapport avec la collecte, la gestion et le stockage des données, et des analyses, y compris le développement des systèmes de gestion partagée, de même que la centralisation et l'harmonisation des formats de comptes-rendus et des rendus.

Niveau d'impact *Avantage*: Élevé (12)

30. Cette activité peut permettre de réduire la multiplication des efforts et de développer la spécialisation du personnel en concentrant les compétences. L'activité peut permettre de faire davantage d'économies d'échelle en interne en réduisant le nombre d'activités et de ressources qui font double emploi, en développant des mécanismes pour améliorer la coordination entre les initiatives existantes afin d'utiliser de la façon la plus efficace et utile les ressources disponibles.
31. La centralisation des services administratifs peut aussi permettre de réduire les coûts, par exemple en coordonnant les réunions. Il peut en résulter des économies financières en matière de voyage, de rendez-vous et de coûts accessoires. Ces économies pourraient être orientées vers la mise en œuvre de projets de conservation.

Niveau d'impact *Coût*: Élevé (12)

32. Cette activité résultera en des changements majeurs pour la structure institutionnelle de la CMS, nécessitant du personnel supplémentaire (responsable de la gestion des informations) (80% de l'emploi du temps du personnel) plus 2 assistants. Le coût du recrutement est aussi assez élevé et demandera un financement complémentaire des Parties pour que cette activité soit réalisable.

Impact global de l'activité : Neutre $[12]-[12] = (0)$

33. L'impact positif de cette activité pourrait être plus élevé si une partie seulement du coût qu'implique la rémunération d'assistants administratifs, était attribuée à l'activité.
34. Par rapport à l'harmonisation des comptes-rendus, on gardera à l'esprit que toutes les Parties n'ont pas accès à la même norme de capacité technique. Par ailleurs, certaines Parties peuvent avoir des difficultés pour accéder à l'Internet. Par conséquent, cette activité ne sera probablement efficace qu'avec un investissement à moyen et long terme.

6. Le secrétariat de la CMS doit mesurer la mise en œuvre de la CMS et de sa famille à la fois du point de vue des parties et dans la perspective de la conservation (mesure).

35. Le processus de mesure doit inclure une évaluation de la qualité du travail entrepris, une identification des écarts dans les programmes et les mesures possibles qui peuvent être requises pour combler les écarts. L'activité comprend aussi le développement d'indicateurs pour mesurer les plans d'action.

Niveau d'impact *Avantage*: Moyen (6)

36. Cette activité peut aider à identifier les écarts dans les programmes de conservation et identifier de possibles solutions sur la façon de rectifier ces écarts. L'activité peut aussi aider à améliorer l'efficacité de la mise en œuvre au niveau de la famille CMS, laquelle efficacité serait évaluée à des moments déterminés selon ce qu'aura décidée la COP.

Niveau d'impact *Coût*: Moyen (7)

37. L'agent chargé de la mise en œuvre et de la surveillance, employé à temps plein, représente le principal coût financier.

Impact global de l'activité : Faible [6]-[7] = -(1)

38. L'impact positif de cette activité pourrait être plus élevé si une partie seulement du coût qu'implique la rémunération d'un agent chargé de la mise en œuvre et de la surveillance, était attribuée à l'activité. Pour que l'activité puisse être considérée en fonction de ses propres mérites, et afin de bénéficier de tous les avantages que cette Option peut offrir, le coût total que représente l'agent chargé de la mise en œuvre et de la surveillance a été inclus dans l'évaluation de l'impact.
39. L'activité peut aussi aider à rendre la Convention plus efficace et donc elle peut s'avérer être plus attractive pour les nouvelles Parties ou signataires.

7. Fusion des Accords de la famille CMS (Mda) avec des espèces similaires (croissance).

40. Cela impliquerait deux Accords ou plus qui perdraient leur propre identité pour fusionner en un nouvel Accord basé sur la similitude des espèces couvertes.

Niveau d'impact Avantage: Élevé (9)

41. Cette activité pourrait aider au développement de programmes de conservation communs entre les Accords fusionnés. Cette fusion pourrait conduire à la consolidation de fonds et de ressources, on pourrait ainsi mettre l'accent sur une meilleure mise en œuvre des projets.

Niveau d'impact Coût: Élevé (10)

42. Le principal coût de cette activité est d'entreprendre une évaluation de quels accords pourraient être fusionnés avec d'autres. Cela nécessiterait la contribution du personnel de la CMS.

Impact global de l'activité : Faible [9]-[11] = (-)1

43. L'impact négatif de cette activité est le coût d'entreprendre l'évaluation mais également toute renégociation postérieure que pourrait entraîner cet évaluation. Si des accords étaient considérés adéquats pour une fusion, toute renégociation consécutive qui pourrait mettre en danger l'accord et retarder le travail de l'accord au cours du processus de renégociation.
44. Le plein impact de cette activité doit être considéré en termes d'économies à long terme acquises par la mise en œuvre d'un Accord plutôt que par celle de nombreux Accords.

8. La fusion des Accords de la famille CMS avec des synergies basées sur la géographie et/ou l'écologie (croissance).

45. Cela impliquerait deux Accords ou plus qui perdraient leur propre identité pour fusionner en un nouvel Accord basé sur la similitude géographique.

Niveau d'impact Avantage: Élevé (10)

46. Le coût principal pour cette activité est d'entreprendre une évaluation de quels accords pourraient être fusionnés avec d'autres. Cela nécessiterait la contribution du personnel de la CMS.

Niveau d'impact Coût: Élevé (11)

47. L'impact négative de cette activité est le coût d'entreprendre l'évaluation mais également toute renégociation postérieure que pourrait entraîner cet évaluation. Si des accords étaient considérés adéquats pour une fusion, toute renégociation consécutive qui pourrait mettre en danger l'accord et retarder le travail de l'accord au cours du processus de renégociation.

Impact global de l'activité : Faible [10]-[11] = (0)

48. L'impact négatif de cette activité est la renégociation nécessaire de n'importe quel Accords, ce qui peut aussi mettre en péril l'Accord et retarder le travail de l'Accord pendant le processus de renégociation. La période de renégociation peut être longue car tout changement aux accords doivent être ratifiés à la fin par les Parties. Au cours de cette période, des ressources supplémentaires peuvent être requises afin de faciliter les réunions. Toutefois, cela dépendra du type d'accord et, pour certains MoU, cela peut être un processus plus facile.

49. Une autre préoccupation étant que lors de la phase de négociation il peut y avoir des priorités conflictuelles et en compétition entre les Parties/Signataires, les priorités de certaines des Parties peuvent alors être favorisées au détriment des autres.

50. Le plein impact de cette activité doit être considéré en termes d'économies à long terme acquises par la mise en œuvre d'un Accord plutôt que par celle de nombreux Accords.

9. Étendre la portée des Accords/MdA existants plutôt que d'en créer de nouveaux (croissance);

51. Cela impliquerait une évaluation pour déterminer si un nouvel Accord est nécessaire en considérant si son attribution pourrait être inclus dans un Accord existant.

Niveau d'impact Avantage: Élevé (10)

52. Cette activité peut apporter une convergence sur les menaces communes présentes dans les différents programmes de conservation et peut permettre d'identifier les réponses pertinentes en s'assurant que l'on applique les meilleures pratiques. Du fait que beaucoup d'espèces font face à un certain nombre d'impacts et de menaces identiques sur leurs populations, habitats et plus largement leurs écosystèmes, l'extension des attributions peut être à l'origine de synergies pouvant maximiser les résultats de la conservation pour les espèces ciblées et leur habitat.

Niveau d'impact Coût: Élevé (11)

53. L'extension peut diluer la concentration et la capacité à cibler des mesures si on prend en compte les nombreux Accords qui ont été créés pour faire face aux problèmes spécifiques relatifs à la géographie et aux espèces. Par ailleurs, il peut y avoir un déséquilibre dans l'attention donnée à un objectif de conservation, ou pour une espèce, au détriment d'un autre.

Impact global de l'activité : Faible [10]-[11] = (-)1

54. L'impact négatif de cette activité est son coût élevé du fait de l'investissement initial requis pour organiser toute réunion en vue de négocier l'attribution prolongée de l'Accord.

55. Le plein impact de cette activité doit être considéré en termes d'économies à long terme acquises par la mise en œuvre d'un Accord plutôt que par celle de nombreux Accords.

10. Le secrétariat de la CMS doit coordonner la communication entre et au sein des Accords/MdA, afin d'inclure tous les médias et toute la correspondance de presse, gestion des sites Internet, publications et activités de gestion des connaissances (communication).

56. Le secrétariat de la CMS sera responsable de la coordination de toutes les campagnes et des événements publics, ainsi que de la coordination des sites Web de la famille CMS et dans la mesure du possible, développer, au moyen de publications et de ressources en ligne, une sensibilisation centralisée sur les menaces communes/partagées.

57. Cette activité devra inclure la centralisation de tous les contacts de presse et médiatiques, le développement d'une stratégie à la fois pour la communication interne et externe. Produire des publications sur les menaces communes, avec toutes les publications à la disposition de la famille CMS par le biais d'un site Internet dédié.

Niveau d'impact *Avantage*: Élevé (10)

58. Cette activité peut être source d'économies d'échelle croissante en interne, en réduisant le nombre d'activités et de ressources qui font double emploi, en développant des mécanismes pour améliorer la coordination entre les initiatives existantes afin d'utiliser le plus efficacement possible les ressources disponibles. Elle peut aider au développement des synergies avec les partenaires externes par un meilleur marketing de la CMS et de ses activités.

Niveau d'impact *Coût*: Moyen (8)

59. Cela implique le recrutement d'un agent de communication dédié et la mise en place d'une unité de communication.

Impact *global* de l'activité : Faible [10]-[8] = (+)2

60. Bien qu'il s'agisse d'un faible impact positif, l'impact à moyen et long terme peut être plus important si l'augmentation de la publicité et du marketing de la CMS et de la famille CMS conduit à un plus grand nombre de Parties et Signataires et à davantage de partenariats externes. Le coût doit aussi être comparé aux économies d'efficience financières et de temps réalisées à long terme du fait des économies d'échelle.

11. La Grande Institution scientifique de la CMS

61. La création d'une grande institution scientifique de la CMS visant à mener des recherches scientifiques, à partager conseils et connaissances pour toute la Famille CMS. Elle remplacerait les différents organes scientifiques séparés de la Famille CMS et nécessiterait ainsi un changement du texte des Accords liés à la constitution des organes scientifiques et techniques.

Niveau d'impact: Élevé (10)

62. La création d'une grande institution scientifique de la CMS entraînerait davantage d'économies d'échelle liées à la production et au partage des coûts de la recherche scientifique, de la collecte de données et de l'organisation de réunions. Cela entraînerait une meilleure intégration dans la Famille CMS grâce au partage des meilleures pratiques, recherches scientifiques et données.

Coût d'impact: Élevé (9)

63. L'un des principaux impacts de cette activité serait le besoin de modifier le texte existant des Accords liés à la constitution des organes scientifiques. Des coûts financiers seraient nécessaires afin d'engager un consultant pour entreprendre la gestion nécessaire du changement impliquée par l'introduction de cette activité.

Impact global de l'activité: Faible [10]-[9] = (+) 1

64. L'impact global est positif faible. Cependant, cela ne mesure que l'introduction de cette activité et ne prend pas en compte à cette étape-là les bénéfices et économies sur le long terme, qui pourraient être atteints grâce au partage des ressources et des meilleures pratiques, recherches et données.

12. Plan stratégique global pour la Famille

65. Afin de guider le travail de la CMS et de la Famille CMS grâce au développement d'une grande stratégie et vision de la CMS, soutenues par des plans plus détaillés pour chaque accord. Afin de permettre une hiérarchisation et un ciblage clair au niveau des espèces. Ce plan stratégique ne remplacerait pas des plans existants mais les compléterait en établissant une stratégie globale pour toute la Famille CMS, en identifiant les synergies potentielles, les liens et écarts chez la Famille des accords.

Niveau d'impact: Élevé (11)

66. Un plan stratégique global de la Famille CMS améliorerait l'identification pour les opportunités d'intégration au sein des accords et entre eux, et permettrait également l'identification de synergies potentielles qui, à leur tour, entraîneraient une amélioration des efforts de conservation.

Coût d'impact: Moyen (8)

67. L'introduction de cette activité entraînerait la mise en place d'un groupe de travail intersession afin de guider le processus de développement d'une stratégie harmonisée et nécessiterait les services d'un consultant afin de développer la stratégie globale. Ce sont des coûts à court terme.

Impact global de l'activité: Moyen [11]-[8] = (+) 3

68. Un impact positif, qui fournirait des rendements plus positifs sur le long terme grâce à l'amélioration de l'identification des opportunités et à une vision et un plan unis pour la Famille CMS, qui complètent des plans stratégiques individuels.

13. Budget central de la CMS pour les groupes d'espèces et les MdA s'occupant de ces groupes d'espèces.

69. En harmonie avec un plan stratégique global pour la famille CMS, toute vision pour des groupes d'espèces particuliers doit être à la base du développement d'un financement central pour ces groupes d'espèces. Cela demanderait à ce qu'une décision politique soit entérinée demandant qu'une proportion du budget de la CMS soit directement affectée au financement des activités correspondant à des groupes d'espèces et soit distribuée aux MdA qui se concentrent sur les groupes d'espèces identifiées.

Niveau d'impact *Avantage*: Moyen (8)

70. Un financement garanti pour les MdA prenant en charge un groupe d'espèces identifié permettrait à ces MdA d'entreprendre des programmes d'action spécifiques et donc d'améliorer la mise en œuvre des mesures et par conséquent assurer les efforts de conservation.

Coût du niveau d'impact: Moyen (7)

71. Cette activité demanderait qu'une décision soit prise à la COP pour qu'une proportion du budget soit allouée afin que les MdA soient assurés d'un financement garanti. Cela demanderait que du personnel existant de la CMS élabore et développe une telle résolution.

Impact global de l'activité: Faible [8]-[7] = (+) 1

72. Il en résulte un impact faible positif pour cette activité, cela est principalement dû aux faibles scores de l'intégration et des synergies car il n'y a aucune garantie que ce financement puisse conduire à leur amélioration. Cependant, l'activité doit pouvoir être considérée quant à ses impacts positifs sur la conservation et à savoir si les fonds dépensés produisent un bon retour en matière d'efforts de conservation.

14. Alignement sur la réforme de la gouvernance internationale

73. Par la coopération au niveau de l'ONU. Cela comprend les actions suivantes :

- Soutenir des processus de prise de décision internationaux cohérents pour une gouvernance environnementale;
- Catalyser les efforts internationaux afin de poursuivre l'application des objectifs internationalement convenus;
- Soutenir les institutions et les processus de gouvernance environnementaux, régionaux, sous-régionaux et nationaux;
- Promouvoir et soutenir la base environnementale pour un développement durable au niveau national.

74. Pour le moment, cela impliquerait simplement que le Secrétariat de la CMS se tienne informé de toutes les activités qui sont entreprises au niveau international en rapport avec la réforme de la gouvernance internationale. Une fois que cela est formulé, il faudrait qu'un groupe de travail intersession de la CMS apporte tous les changements nécessaires au sein de la famille CMS,

Niveau d'impact *Avantage*: Élevé (13)

75. La gouvernance environnementale internationale peut conduire à de meilleures synergies au niveau des conventions liées à la biodiversité internationale, qui à leur tour peuvent être porteuses de meilleurs efforts de conservation et de plus grandes économies d'échelles grâce à un partage amélioré des pratiques, de l'expertise et des connaissances. Cela devrait permettre des prises de décision mieux informées.

Coût du niveau d'impact: Moyen (7)

76. À très court terme, les coûts sont faibles car cela n'engage qu'un petit pourcentage du temps du secrétaire général et du secrétaire adjoint de la CMS. À plus long terme, les

coûts seront plus importants du fait de la mise en place d'un groupe de travail intersession qui devra intégrer les politiques de réforme au travail de la famille CMS.

Impact global de l'activité: Élevé [13]-[7] = 6

77. Cette activité affiche un impact positif élevé du fait de sa capacité à produire des opportunités synergiques et d'intégration potentielles, tant en interne qu'en externe, pour la famille CMS et par conséquent des améliorations sur le plan des efforts de conservation.

Impact de l'Option 1 - Concentration

78. L'impact global de cette Option est 18, un *moyen impact positif* (voir Annexe VI pour l'évaluation complète de l'activité et des différentes Options). Bien que cette Option offre des avantages élevés à la CMS et à sa famille, elle est aussi coûteuse, totalisant jusqu'à **3,8 millions d'euros sur une période budgétaires de 3 ans**, répartis en une mise de départ de 1,84 millions d'euros et de plus de 1,3 millions euros de coûts permanents, ainsi que 487.543 euros pour la contribution du personnel existant. (vous remarquerez que les coûts du personnel existant sont couverts par les budgets actuels et ne font appel à aucune contribution supplémentaire) (voir *Annexe V* pour le total des coûts).

79. Entre autres exemples de ces coûts on trouve, l'acquisition de logiciels de cartographie et d'autres logiciels de gestion de l'information, la création de divers nouveaux postes à temps plein, les voyages des délégués aux réunions et les coûts de réorganisation des départements au sein de la CMS. Cependant, les coûts initiaux de cette Option 1 doivent être évalués en tenant compte de l'efficacité des effectifs par rapport à l'emploi du temps du personnel, l'efficacité opérationnelle et les économies réalisées du fait d'une réduction de la duplication des activités à moyen et à long terme.

80. Cependant, les coûts initiaux de cette Option 1 doivent être évalués en tenant compte de l'efficacité des effectifs par rapport à l'emploi du temps du personnel, l'efficacité opérationnelle et les économies réalisées du fait d'une réduction de la duplication des activités à moyen et à long terme.

OPTION 2- DECENTRALISATION

81. L'objectif de l'Option 2 est d'encourager une plus grande présence régionale de la famille CMS afin d'améliorer la localisation des activités par une amélioration des services, du personnel et du partenariat travaillant avec les organismes régionaux. L'Option 2 traite aussi la question des activités de la CMS qui pourraient incomber aux organismes de ses régions administratives.

82. Dans les questionnaires de la Phase II, il a été remarqué qu'un manque de bureaux régionaux et locaux contribuait beaucoup à l'absence de synergie régionale, ce qui tendait à une inefficacité relative des systèmes de gestion de la communication et des informations entre les Parties/Signataires des accords. Cette Option cherche donc à résoudre là où c'est possible tout chevauchement inutile et à réaliser des économies d'échelle par de meilleures collaborations et synergies avec les ONG, MEA, institutions d'enseignement, le secteur privé et les gouvernements. La famille CMS doit alors trouver un soutien plus important auprès des ONG de conservation et du secteur des affaires pour

ses activités sur le terrain et donc requiert des Accords pour former de nouvelles relations avec les institutions gouvernementales et de conservation locales.

83. Les activités figurant sous l'Option 2 cherchent à développer la sensibilisation de la famille CMS et de ses Accords au niveau local, ce qui peut conduire à une meilleure appropriation des Accords et des plans d'action.

Activités

1. Travail plus étroit avec les organisations partenaires (y compris les ONG) des états membres voisins de la zone de répartition (planification).

84. Le but de cette activité est d'aider à la coordination des activités de conservation, des programmes de travail et au partage des informations avec les autres organismes qui sont parties prenantes.
85. L'activité requiert des coordinateurs de MdA, qu'ils cherchent les opportunités de créer des partenariats avec les organismes extérieurs et les parties prenantes potentielles futures, par l'identification de projets communs (ex : le projet WOW) et les opportunités de consolider des relations en échangeant des données et des renforcements de capacités. Sous cette activité on trouve l'objectif de développer des programmes de conservation et des plans d'action sur la façon de traiter les menaces courantes qui sont communes aux Etats avoisinants.

Impact du niveau des Avantages: Élevé (11)

86. Cette activité peut aider à traduire les obligations internationales de la CMS en agendas environnementaux nationaux et locaux, ce qui pourrait améliorer la compréhension des buts et objectifs de la CMS et encourager la conservation. Cela permettrait aussi de mettre en avant les problèmes environnementaux de la CMS dans le cadre d'un agenda de durabilité plus large. Par ailleurs, cela permettrait aussi de réduire tout chevauchement et toute duplication des efforts entre les Accords et les autres organismes parties prenantes.

Impact du niveau de Coût: Moyen (7)

87. Cette activité peut demander une participation financière de la CMS pour aider aux programmes de conservation et assister les agents de programme. En outre, cela demanderait une assistance du secrétariat de la CMS sans pour autant impliquer une augmentation des effectifs existants.
88. Il n'y a cependant aucune garantie que cela mènera à une coopération améliorée avec les ONG dans d'autres états de l'aire de répartition et cette activité requerra donc une certaine concentration sur la gestion du réseau et la construction de relations inter-frontalières sur le terrain. Par ailleurs les ONG, sont des organisations autonomes et hors du contrôle de la CMS et de la famille CMS.

Impact Global de l'activité: Moyen [11]-[7] = (+)4

89. Si cette activité a un impact positif moyen, elle n'est pas pour autant sans avoir des impacts négatifs. L'activité repose largement sur l'implication de partenaires extérieurs mais les ONG ne sont souvent pas en mesure de couvrir les coûts liés aux activités de soutien pour la mise en œuvre des instruments de la CMS. Autrefois la CMS apportait son aide en subventionnant des partenariats avec les ONG afin de, par exemple,

coordonner la mise en œuvre des Mda. La couverture des partenaires disponibles n'est pas nécessairement pareille pour tous les Accords de subvention de la CMS. Par ailleurs, la CMS ne doit pas perdre de vue ses objectifs.

2. Collaboration étroite avec les bureaux régionaux du PNUE, pour aider au renforcement des capacités et au soutien technologique par la CMS et sa famille (planification).

90. Cette activité comprend l'identification des besoins de formation et de support technique requis par les Accords. La CMS peut utiliser l'actuel exercice de cartographie des bureaux régionaux conduits par le PNUE. La CMS devra sélectionner les bureaux qui peuvent agir comme centres régionaux techniques et de renforcement des capacités with the support of UNEP ROs and MEA Focal Points.

Impact du niveau des Avantages: Moyen (8)

91. Cette activité permet d'accroître la visibilité des instruments auxiliaires au sein des Etats de l'aire de répartition et d'améliorer le développement de partenariats avec d'autres organismes et parties intéressées. Par ailleurs, elle permet de faire des économies d'échelle et de développer l'efficacité des ressources entre les Accords et les bureaux régionaux du PNUE.

Impact du niveau de Coût: Faible (4)

92. Les impacts négatifs sont relativement faibles ; avec un coût financier réduit et un apport mineur du secrétariat de la CMS.

Impact Global de l'activité: Moyen [8]-[4] = (+)4

93. Cette activité a un impact positif moyen, avec un faible impact négatif. Du fait que l'exercice de cartographie a déjà été entrepris par le PNUE, cette activité peut être réalisée à court terme.

3. Constitution de nouveaux Accords hors de la famille du PNUE (c.à.d. ACAP) (opérationnel).

94. Cette activité consiste en une décision qui doit être prise lors des négociations d'un Accord, et pour entrer en vigueur cet Accord doit, pour agir en tant qu'hôte, obtenir le consensus d'un Etat membre. Au niveau de la Convention, cela pourrait être soutenu par une politique recommandant ce statut.

Impact du niveau des Avantages: Moyen (5)

95. La simple constitution d'un Accord hors de la famille du PNUE ne conduit pas automatiquement à une meilleure intégration et à des synergies améliorées, cette activité présente donc un faible résultat au regard de ces deux critères. Du fait que l'Accord sera basé dans une nation hôte, les occasions de bénéficier d'une relation plus étroite avec les parties prenantes externes, par exemple les ONG et les sociétés commerciales, sont meilleures.

Impact du niveau de Coût: Faible (3)

96. Cette activité dépend du consensus/consentement des Parties. Elle a peu d'impact sur la charge de travail du secrétariat de la CMS. Il y a le risque que le gouvernement national ne considère pas l'Accord comme une priorité nationale et qu'il retire donc toute

subvention, cela peut être un vrai problème s'il y a un changement au niveau du gouvernement.

Impact Global de l'activité: Faible [5]-[3] = (+)2

97. L'impact positif de cette activité est faible positif, cependant elle peut ne pas conduire à des synergies améliorées avec les parties prenantes externes et peut ne pas mener à une intégration approuvée au sein de la CMS. En fait en tant qu'Accord créé hors du système du PNUE, cela pourrait mener à une réduction de l'intégration du fait qu'elles travaillent comme entité autonome.

4. Mda/Accords collaborant et partageant des bureaux/du personnel/des ressources (ex : en accord avec Abu Dhabi – Dugongs et oiseaux de proie) (opérationnel).

98. Cette activité repose sur le développement des pratiques actuelles qui sont apparentées soit à la constitution d'un nouvel avant-poste régional (ex : Abu Dhabi en partenariat avec l'Agence de l'environnement d'Abu Dhabi) soit à l'établissement d'un nouvel Accord dans le bureau d'un Accord existant (ex : l'IOSEA situé dans le bureau régional du PNUE de la Thaïlande). Non seulement ces bureaux assurent une présence locale pour les Accords mais aussi une présence régionale comme dans le cas de l'IOSEA en Asie et dans la région Pacifique où se trouve le représentant régional de la CMS.

99. Cette activité requiert une politique institutionnelle positive requérant que l'unité de coordination d'un nouvel Accord, s'associe à l'unité de coordination d'un Accord existant se trouvant dans une des régions.

Impact du niveau des Avantages: Moyen (8)

100. Cette activité permettrait de mieux utiliser les ressources entre les Accords co-localisés et d'offrir des opportunités d'intégration améliorées, ainsi que de réduire les chevauchements institutionnels grâce à la coopération et au partage des ressources en vue d'un soutien logistique et d'une assistance mutuels. Par ailleurs, avec une présence régionale, des synergies peuvent être développées avec les parties prenantes et partenaires régionaux.

Impact du niveau de Coût: Moyen (8)

101. L'activité requiert un investissement initial s'il n'existe pas pour le moment un tel bureau régional. Il faudrait aussi que la CMS encourage activement ces partenariats, sans effectifs supplémentaires. Si un gouvernement hôte changeait d'avis ou sa position, l'Accord se retrouverait sans emplacement. Des coûts supplémentaires pourraient inclure la contribution à des espaces de bureaux et toute maintenance utile, ainsi que les coûts d'assurance qui peuvent être requis de même que toute exigence IT supplémentaire.

Impact Global de l'activité: Neutre [8]-[8]=(0)

102. Cette activité a un impact neutre; elle requiert un consensus entre les parties signataires. En outre, les Accords dans une phase clé de développement peuvent souffrir d'un manque de focalisation s'ils sont impliqués dans une fusion synergique avec d'autres instruments. Il peut aussi y avoir une réticence politique entre les Etats de l'aire de répartition si les groupes régionaux se trouvent ailleurs.

5. Développement de centres régionaux pour la mise en place des MEA afin d'identifier les synergies et les liens entre les MEA et éviter la duplication des projets et activités (ex : SPREP) (mesures);

103. Le but des centres régionaux comme le SPREP est de servir d'intermédiaire pour une action environnementale concertée au niveau régional. Ils encouragent la coordination des activités de conservation.
104. Cette activité demande une identification préalable des centres existants (ex : pacifique, caribéen et africain). Elle demande aussi une participation active au niveau des centres en apportant des informations sur la politique, la mise en œuvre, les projets de conservation et le financement de ces projets au niveau local et régional. En l'absence de centre régional, la CMS doit, soit encourager, soit soutenir la mise en place de ces centres au sein du PNUE.

Impact du niveau des Avantages: Élevé (9)

105. Cette activité permet de donner accès à des activités de conservation et des programmes de travail communs. En outre, elle apporte une aide aux Accords au sein d'une même région en permettant de partager les ressources et d'éviter la duplication des efforts. Le SPREP a par exemple permis de développer un projet visant à rationaliser les comptes-rendus nationaux des pays insulaires du Pacifique destinés aux MEA liés à la biodiversité. Elle peut aussi fournir des liens vers d'autres ONG, MEA et autres parties prenantes impliquées dans le centre régional.

Impact du niveau de Coût: Moyen (5)

106. Il peut être nécessaire de garantir une certaine assistance financière au centre, cela étant toutefois perçu comme l'impact le plus négatif car on considère que l'impact institutionnel serait faible.

Impact Global de l'activité: Moyen [9]-[5]=(+4)

107. Cette activité permet de réaliser des économies d'échelle au niveau régional/local et offre des opportunités d'améliorer les synergies avec les autres parties prenantes. Elle pourrait cependant aussi diluer la focalisation de la CMS.

6. Établissement d'évaluations externes et contrôle de l'efficacité (par exemple par le PNUE-WCMC) (mesure).

108. En fait, cette activité se résume à déléguer le contrôle de l'efficacité à un organisme extérieur avec pour conséquence une harmonisation de la collecte, du stockage, de la gestion et de l'analyse des données.
109. Cette activité repose sur la relation existante avec le PNUE-WCMC, et la complète, pour ce qui est du nouveau format de soumission des rapports.

Impact du niveau des Avantages: Moyen (9)

110. L'accès aux données des MEA permet d'avoir une approche mieux harmonisée des programmes de conservation en récupérant auprès des autres Conventions des données sur l'habitat et les écosystèmes, ainsi que des informations sur les espèces. Elle permet de réduire la duplication des rapports et la collecte des données et en outre peut donner un meilleur accès à d'autres données, qui par exemple portent sur le statut de l'habitat.

Impact du niveau de Coût: Moyen (8)

111. Entreprendre l'évaluation du contrôle de l'efficacité induirait un coût pour le PNUE-WCMC, en outre cette activité aurait pour conséquence une augmentation de la charge de travail de la CMS sans augmentation des effectifs.

Impact Global de l'activité: Faible [9]-[8]=(+)1

112. Le risque existe que la charge en rapports soit potentiellement plus importante. Il se peut aussi que l'analyse des données soit réalisée par des chercheurs qui ne sont pas des spécialistes des espèces spécifiques ou de la géographie qui sont analysées.

113. Cependant, côté positif, le contrôle peut être potentiellement plus indépendant et une évaluation davantage coordonnée, prête pour une coordination des rapports pour l'ensemble des MEA.

7. Régionalisation des efforts de conservation en disposant d'avant-postes locaux grâce à l'aide du PNUE, des ONG et des MEA (croissance).

114. Cette activité s'appuie sur le récent exercice de cartographie de localisation entrepris par le PNUE. En outre, cette activité comprendra la cartographie de localisation des bureaux ONG des parties prenantes. Cet exercice permet à la CMS d'identifier les synergies potentielles reposant sur des programmes de travail, des géographies et des intérêts communs ou partagés.

Impact du niveau des Avantages: Moyen (8)

115. Cela permettrait d'avoir accès à un champ d'expertises plus vaste, y compris à celles, sur des problèmes apparentés, provenant d'organismes externes. La régionalisation peut permettre une considération plus efficace des activités de renforcement des capacités en apportant une meilleure compréhension des problèmes régionaux. Elle peut aussi permettre une meilleure visibilité des instruments auxiliaires au sein des Etats de l'aire de répartition et améliorer le développement de partenariats avec d'autres organismes et parties intéressées au sein de la région.

Impact du niveau de Coût: Moyen (7)

116. On estime qu'une faible participation financière serait requise pour aider les activités de collecte de fonds ainsi qu'une contribution auprès d'un coordinateur technique local. Une aide du secrétariat de la CMS serait nécessaire si les effectifs ne sont pas augmentés en conséquence.

Impact Global de l'activité: Faible [8]-[7] = (+)1

117. L'aspect positif de cette activité est qu'elle permet d'introduire la subsidiarité (les décisions sont prises à un niveau qui correspond aux problèmes auxquels elles s'adressent).

118. L'aspect négatif de cette activité est l'éloignement du secrétariat de la CMS à Bonn. En outre, certaines régions n'ont peut être pas le même niveau de partenaires disponibles, soit sous la forme d'autres avant-postes MEA, soit sous la forme de bureaux ONG. Une autre considération est qu'il peut y avoir d'autres objections de la part de certains pays à ce que les ONG jouent un rôle plus important dans l'agenda de la CMS.

8. Présence dans chacune des régions administratives de la CMS avec l'aide du PNUE, des ONG et des MEA (croissance).

119. Cette activité fait appel à la présence des Accords/MdA existants dans les régions. Un exercice de cartographie des lieux organisationnels et des bureaux dans la région est nécessaire, en particulier là où la CMS n'est pas déjà présente et ne s'appuie pas sur des partenariats existants (ex : utilisation de l'exercice de cartographie des bureaux du PNUE actuel).

Impact du niveau des Avantages: Moyen (7)

120. Cette activité peut conduire à des programmes collectifs potentiels reposant sur des problèmes communs à d'autres organismes intéressés et parties prenantes. L'activité peut aussi résulter en une intégration à petite échelle entre les avant-postes régionaux de la CMS.

Impact du niveau de Coût: Moyen (5)

121. Un impact potentiel serait une possible contribution financière au point de ralliement de la CMS dans la région.

Impact Global de l'activité: Faible [7]-[5] = (+)2

122. Le côté positif de cette activité est que l'on peut accéder aux Etats qui ne font pas encore partie de la CMS mais font partie d'autres MEA (ex : CITES) et donc l'opportunité existe d'entreprendre des actions collaboratives sous la CMS qui influenceraient certaines actions des Parties là où ces dernières ne sont pas signataires des deux conventions.

9. Travail avec les communautés locales et indigènes (communication).

123. Il s'agit d'une action déjà reconnue dans le plan stratégique de la CMS, ainsi que dans le plan stratégique de certains autres Accords, en particulier la valeur du savoir local et indigène comme composante des programmes et des activités de conservation. Cette activité demande la gestion de ces relations locales et là où c'est possible en partenariat avec des organismes déjà sur le terrain. Un élément clé de cette activité consiste à collecter les études de cas et à partager les meilleures pratiques.

Impact du niveau des Avantages: Élevé (9)

124. Cette activité peut mener au développement d'incitations locales pour la conservation et à une appropriation au niveau local, et peut aussi améliorer la conservation sur le terrain. On peut en outre s'attendre à de meilleures relations synergiques du fait d'un plus grand partage du savoir. Le principal impact positif de cette activité est le potentiel de croissance et de focalisation des programmes de conservation sur le terrain, en fonction des besoins de la région.

Impact du niveau de Coût: Faible (4)

125. On estime que les coûts temporels et financiers de cette activité sont assez mineurs et se résument peut être à une petite contribution financière pour mettre en place certains des partenariats et un peu de temps en personnel pour identifier ces relations.

Impact Global de l'activité: Élevé [9]-[4]=(+)5

126. Si on a là un fort impact positif, l'activité n'est pas sans impacts négatifs et doit aussi être considérée sous ces aspects là. Même si les coûts sont limités pour la CMS, il y a quand même des coûts probables concernant l'adaptation et la traduction des matériaux pertinents pour les communautés locales et indigènes. Il peut aussi y avoir des coûts de formation et pour le renforcement des capacités au sein des organismes locaux. Par ailleurs, il peut être nécessaire de s'assurer le soutien des gouvernements locaux et du secteur privé. Certaines Parties peuvent aussi être préoccupées quant à l'implication d'une communauté spécifique ou d'une ONG dont l'agenda peut être différent de celui du gouvernement ou même de la CMS.

Impact de l'Option 2 - Décentralisation

127. L'impact global de cette Option est de 23, **un impact positif élevé**, en fait le plus élevé des quatre options (voir Annexe VI pour une évaluation complète des différentes options). Les coûts de mise en œuvre estimés totalisent **1.01 millions sur une période budgétaire de trois ans**, répartis entre 633,256 comme mise de départ et 319 000 euros de coûts permanents pour cette période et 65,500 euros de contribution au temps du personnel du secrétariat de la CMS (vous remarquerez que les coûts du personnel existant sont couverts par les budgets actuels et ne font appel à aucune contribution supplémentaire) (voir *Annexe V* pour le total des coûts)

128. Cette Option a un fort impact bénéfique du fait des impacts très bénéfiques mais aussi à cause du nombre réduits de coûts financiers, les activités sous cette Option reposant largement sur les synergies et l'intégration, ce qui se traduit donc par des économies d'échelle. Cependant, si la décentralisation peut avoir pour résultat une intégration entre les différents Accords partageant les ressources locales, cette Option ne résoudra pas les problèmes de duplication dans la CMS et la famille CMS, car elle opère à un niveau institutionnel plus bas. Si la régionalisation des activités peut venir en aide aux Accords pouvant participer, à ce niveau elle n'est d'aucun secours pour résoudre les déséconomies d'échelle des parties signataires qui font partie de nombreux Accords, cela demanderait une approche plus concentrée au niveau de la Convention.

OPTION 3- - IDEAL

129. Les activités figurant sous l'Option 3 cherchent à traiter un grand nombre de problèmes mis en évidence dans le rapport de la Phase I (2009), en cherchant à réduire toute déséconomie inhérente au système actuel et en réduisant la duplication des activités, ainsi qu'en améliorant l'efficacité des ressources.

130. Un des objectifs de l'option 3 est de rendre la CMS et sa famille plus visible en recherchant une présence mondiale et parvenir à davantage influencer et jouer un rôle plus important auprès des conventions internationales.

131. Mais au cœur des activités figurant sous l'Option 3 reste l'objectif pour la CMS d'accomplir la vision idéale de l'ISWGoFS, ce qui comprend une croissance et une expansion mondiale de la CMS et de sa famille (activité 8), une institution plus efficace (activités 1 et 6), un statut de conservation amélioré (activités 2 et 5), une meilleure surveillance (activité 4) et une plus grande visibilité (activité 10).

Activités

1. Hiérarchiser et coordonner les réunions des COP, MOP, MOS, comités scientifiques et groupes de travail (planification)

132. Cette activité cherche à rationaliser les réunions afin de réduire les chevauchements financiers, de personnel et opérationnels dans l'organisation des nombreuses réunions, lesquelles demandent souvent de fréquents déplacements pour certaines Parties. Cette activité s'inscrit sur des pratiques actuelles au sein de la CMS (ex: des réunions de groupe de travail adossées aux réunions de conseils scientifiques). Cette activité demanderait une modification du programme des réunions prévu dans le texte des Accords.

Impact du niveau des Avantages: Moyen (8)

133. Les réunions partagées permettent de promouvoir le dialogue entre les différents Accords et de faciliter l'harmonisation des activités et plans d'action. Les réunions partagées ou « adossées » permettent de faire des économies d'échelle et de réduire le travail en double et le temps perdu par le personnel. Les économies financières peuvent être réorientées vers des mesures de mise en œuvre.

Impact du niveau de Coût: Élevé (11)

134. Cet impact est attribué au coût financier nécessaire pour modifier et refléter le changement dans la programmation des réunions. Cependant, il a maintenant été décidé que ces assemblées extraordinaires n'étaient pas nécessaires et donc les coûts seront modifiés en Phase III.

Impact Global de l'activité: Moyen [8]-[9] = (-)1

135. On enregistre là un résultat négatif moyen, d'où un impact négatif sur la CMS et la famille CMS. La raison de cet impact négatif est toutefois due au coût initial nécessaire pour coordonner les réunions afin de commencer à réaligner leurs calendriers. Cela est à considérer à la lumière des économies potentielles positives à moyen et long terme du fait de la coordination des réunions. Les économies réalisées, à moyen et long terme, pourraient par exemple inclure des frais de déplacement réduits pour le personnel, les interprètes, ainsi que les frais de déplacements des délégués sponsorisés ou des Parties qui se financent elles-mêmes et adhèrent à plus d'un traité. En outre, il peut y avoir d'autres économies en termes d'emploi du temps du personnel, ce qui permettrait de réduire le temps passé par le personnel en réunions multiples. On peut aussi faire d'autres économies en termes de réservation en bloc auprès des hôtels et d'aménagements pour les conférences.

136. Afin de maximiser tout le potentiel de cette activité, il sera nécessaire d'entreprendre une évaluation pour déterminer quelles réunions des Accords/MdA peuvent être efficacement coordonnées et intégrées. Il peut y avoir des occasions où des opportunités de coopération sur les réunions qui peuvent être simples et donc peuvent donner un score plus élevé.

2. Coordonner avec les organisations internationales les réunions ordinaires portant sur des questions communes (ex: IUCN) ainsi que les programmes de conservation de recherche commune, les plans d'action sur les espèces et les activités de renforcement des capacités pour les conservations sur le terrain (planification);

137. Cette activité demande à ce que les institutions internationales concernées soient identifiées, ainsi que tout programme de conservation et/ou tout problème qui peut être commun et partagé. Des plans stratégiques doivent être alignés là où une similitude quant aux efforts de conservation existe. Il est nécessaire de contrôler et de mesurer l'efficacité de ces activités de conservation communes.

Impact du niveau des Avantages: Élevé (10)

138. Cette activité peut aider à davantage conscientiser tout un chacun sur le statut et le rôle des espèces migratoires dans les débats sur la conservation de la biodiversité et peut être à l'origine d'une compréhension plus large des autres problèmes, par exemple l'impact sur les habitats. Elle peut aider au développement d'une relation synergique pour mieux partager le savoir.

Impact du niveau de Coût: Élevé (9)

139. Le coût de cette activité est élevé et pourrait être plus bas car il comprend le coût total d'un agent de coordination et de liaison international (P2) à temps plein pour aider le directeur d'unité et l'administrateur de la collecte des fonds et du partenariat.

Impact Global de l'activité: Faible [10]-[9] = (+)1

140. L'impact positif de cette activité pourrait être plus élevé si une partie seulement du coût qu'implique la rémunération d'un agent (P2) de coordination de liaison international, était attribuée à l'activité. Cependant, disposer d'un tel agent dédié permet de donner une meilleure visibilité à la CMS et à la famille CMS, de mieux échanger les connaissances et de gérer le réseau avec plus d'efficacité.

141. Cette activité permet de mettre en avant les problèmes environnementaux/de la CMS dans le domaine de la durabilité. Elle apporte aussi un statut de conservation amélioré.

3. Améliorer l'Accord du personnel (opérationnel).

142. Pour efficacement améliorer les économies d'échelle de cette Option, on a déterminé l'effectif à recruter en fonction du nombre d'Accords. Le voici : 2 assistants à temps plein pour l'Accord Gorille; 1 assistant à temps plein pour l'ASCOBANS ; 1 assistant à temps plein et 1 assistant à temps partiel pour l'EUROBATS ; ainsi que 13 coordinateurs à temps plein pour les MdA qui pour le moment n'en n'ont pas.

Impact du niveau des Avantages: Élevé (10)

143. Un des avantages positifs de cette activité est que les nouvelles recrues peuvent se concentrer sur l'intégration des ressources au niveau de la CMS et de la famille CMS, permettant de meilleures économies d'échelle en interne par une réduction de la duplication des activités et des ressources, ainsi qu'en développant des mécanismes pour améliorer la coordination entre les initiatives existantes afin d'utiliser plus efficacement et plus utilement les ressources disponibles.

144. Du fait que cette activité comprend de nouveaux effectifs pour les MdA et les Accords actuellement en sous effectif, cela permettrait de libérer du personnel qui actuellement doit passer du temps sur ces instruments auxiliaires.

Impact du niveau de Coût: Moyen (8)

145. Le principal impact est le coût du recrutement et les salaires (pour une période de 3 ans) de 17 nouvelles recrues à temps plein et à temps partiel pour les Accords et les MdA identifiés.

Impact Global de l'activité: Faible [10]-[8] = (+)2

146. L'avantage de l'activité l'emporte sur ses coûts avec un faible impact positif à court terme sur la CMS et la famille CMS.

147. Côté négatif, il faudra une participation supplémentaire des Parties.

4. Développement d'une unité MdA pour coordonner les activités MdA (opérationnel).

148. Cette activité implique le développement d'une unité spécialisée au sein de la CMS pour superviser le développement et la coordination des MdA.

Impact du niveau des Avantages: (12)

149. Cette activité peut permettre de mieux comprendre si différents MdA abordent des problèmes similaires, elle peut améliorer l'utilisation des ressources disponibles, éviter la duplication des efforts et promouvoir la cohérence. L'unité peut aider à identifier les écarts de mise en œuvre ainsi qu'à déterminer les meilleures pratiques. Elle apportera aussi les ressources nécessaires aux MdA en sous-effectifs.

Impact du niveau de Coût: Élevé (11)

150. L'impact d'un coût élevé est attribué au fait d'employer deux personnes dédiées à temps plein et aux changements que cela entraîne pour l'infrastructure institutionnelle de la CMS.

Impact Global de l'activité: Faible [12]-[11] = (+)1

151. Cette activité a un faible impact positif qui pourrait être plus élevé si on la considère à moyen et long terme et si on prend en compte le rendement que l'on peut obtenir des ressources potentielles sur une longue période de temps, ainsi que l'amélioration de la mise en œuvre et la réduction de la duplication des activités.

152. Un des impacts positifs est qu'elle permet d'obtenir des économies d'échelle par le partage des ressources entre les MdA. Par sa fonction l'unité peut permettre d'identifier les MdA inactifs et apporter un soutien et des solutions pour aider à leur mise en place.

5. Créer un centre de données scientifiques sur les espèces migratoires, ce qui faciliterait l'utilisation des données sur les espèces migratoires comme indicateur du changement climatique (opérationnel);

153. Cette activité ne requiert peut être pas le développement d'un nouveau centre de données scientifiques mais peut impliquer le développement et l'utilisation de centres de données existants par exemple le « Critical Site Network Tool » (outil du Réseau de sites

critiques) développé dans le cadre du projet Voies de migration Afrique Eurasie PNUE-GEF Wings over Wetlands (WOW).

154. Le but du centre est de coordonner les données existantes, identifier les données manquantes, de fournir des données sur les populations et des cartes de situation. Au cœur du développement du centre se trouve la nécessité d'assurer la compatibilité des données.

Impact du niveau des Avantages: Élevé (10)

155. Cette activité peut permettre de réduire les chevauchements et la duplication entre les différents Accords développant chacun des systèmes de données scientifiques. Le centre peut aider à identifier les écarts entre les données au niveau de la famille CMS, faciliter l'échange des données et encourager l'intégration. Cela permet d'améliorer l'analyse et la comparaison des données.

Impact du niveau de Coût: Élevé (11)

156. L'impact d'un coût élevé est dû au coût financier qu'implique le développement d'un nouveau centre de données scientifiques. Ce coût pourrait être réduit si les systèmes existants étaient utilisés. Le coût comprend également le recrutement d'un agent spécialiste du centre de données. D'un point de vue institutionnel, si l'impact est élevé lors du lancement du centre de données, il s'amenuise à moyen terme du fait du recrutement d'un employé qui lui est dédié.

Impact Global de l'activité: Faible [10]-[11] = (-)1

157. Bien que cette activité ait un faible impact négatif, le gros investissement initial pour développer le centre doit être évalué en termes d'économies financières à moyen et long terme obtenues par la collecte de données scientifiques harmonisées, et en considérant l'impact que ce système de données amélioré peut avoir pour la conservation sur le terrain. Par ailleurs, les groupes de données peuvent fournir de précieuses données sur les populations aux autres Conventions internationales offrant par exemple des indicateurs sur l'état du changement climatique et de la biodiversité.

6. Systèmes de compte-rendu et de gestion des informations pleinement intégrés à la famille CMS (opérationnel).

158. Cette activité implique l'harmonisation des rapports nationaux et l'harmonisation des processus de compte-rendu permettant la collecte des données à la source. Elle s'inspire de l'harmonisation du travail sur les rapports nationaux actuellement réalisés par la CMS.

Impact du niveau des Avantages: Élevé (10)

159. L'effet positif de cette activité est sa capacité à réduire la duplication des rapports et le temps passé à rendre compte sous de nombreux systèmes différents. On peut alors améliorer l'analyse des données et les comparer, ce qui permet une meilleure analyse des écarts et des incohérences.

160. On arrive alors à des efficacités financières considérables lorsque les systèmes d'information sont développés et gérés de concert plutôt que de façon indépendante, cela peut inclure des serveurs, plateformes, licences et coûts de développement partagés.

Impact du niveau de Coût: Élevé (11)

161. Le fort impact négatif est dû au coût très élevé des logiciels et à l'introduction des systèmes de gestion de l'information et des ateliers de formation. Le coût de cette Option est élevé car il comprend le coût intégral de deux employés à temps plein. Si on les emploie, le coût peut être réparti entre plusieurs activités, ce qui permet de réduire l'impact financier sur cette activité particulière.

Impact Global de l'activité: Faible [10]-[11] = (-)1

162. Le faible impact négatif est influencé par le coût initial du développement d'un système de gestion de l'information approprié, qui avec le temps devra être comparé à toutes les économies réalisées au niveau de la CMS, en partant de la réduction des coûts par le partage de la maintenance des nombreuses plateformes, en passant par des coûts réduits dans la mise à niveau des technologies et jusqu'aux économies de temps et de volumes avec les prestataires de service.

163. Côté négatif, on trouve les inégalités au niveau des technologies de l'information IT et des capacités techniques chez les différentes Parties. Compte tenu d'une infrastructure informatique asymétrique, un « terrain de jeu de niveau » sera difficile à obtenir et d'autres investissements pourront être nécessaires, d'où un impact négatif final plus élevé.

7. Suspension des Mda superflu, la surveillance étant effectuée par des unités Mda et coordonnée par la CMS (mesure).

164. Cette activité est liée au développement de l'unité Mda (activité 4 sous l'Option 3) et est du ressort de l'équipe de l'unité Mda. Le but de l'activité est d'établir un ensemble de critères pour contrôler la mise en place des Mda qui seraient approuvés par la COP. Les critères permettraient d'identifier les écarts de mise en œuvre et les causes sous-jacentes à ces écarts, ainsi que les stratégies qui peuvent résoudre ces problèmes. On pourrait alors partager les meilleures pratiques entre Mda sur la réussite des activités de mise en œuvre. La suspension est une décision qui appartient aux signataires.

Impact du niveau des Avantages: Faible (5)

165. Cette activité a obtenu un résultat assez faible face aux critères positifs ; cependant cela pourrait conduire à une meilleure mise en œuvre des activités, là où l'unité Mda a pu identifier les bonnes pratiques qui peuvent être partagées entre Mda.

Impact du niveau de Coût: Moyen (7)

166. Cette activité demande une modification du texte de la Convention. Le seul coût financier associé à cette activité se résume à l'engagement d'un consultant pour développer les bons critères.

Impact Global de l'activité: Faible [5]-[7] = (-)2

167. Cette activité présente un faible impact négatif. Elle peut fonctionner de concert avec le développement d'une unité Mda et par conséquent l'impact sur le secrétariat de la CMS est faible du fait que les nouvelles recrues de l'unité Mda aideraient au fonctionnement de cette activité.

168. Côté positif, elle peut aider à hiérarchiser les ressources et permettre d'identifier les leçons apprises pour de futurs Accords.
169. Côté négatif, développer les critères pertinents qui détermineront si oui ou non un MdA est redondant peut prendre un temps considérable.
170. Un lien potentiel en relation avec le fait de déterminer si un MdA peut devenir redondant est le lieu où la conservation de l'espèce du MdA est couverte par un Accord légalement contraignant. Le MdA pourrait alors être considéré pour sa valeur ajoutée. Cependant, là où il y a des Signataires au MdA qui ne sont pas des Parties des Accords légalement contraignants, la perte de ces MdA peut aliéner ces Signataires

8. Encourager tous les Etats de l'aire de répartition à devenir des Parties/Signataires à la CMS et à la famille CMS (croissance).

171. Cette activité implique un lobbying proactif auprès des Etats de l'aire de répartition qui ne font pas encore partie de la Convention.

Impact du niveau des Avantages: Moyen (7)

172. Cette activité peut aider la CMS à améliorer sa présence mondiale, et ainsi s'assurer que les Etats qui se trouvent le long de toutes les voies migratoires font partie de la Convention. On peut alors améliorer les programmes de conservation sur toute la route de migration.

Impact du niveau de Coût: Moyen (6)

173. Le coût de cette activité inclut 25 % du temps de l'agent de communication, ainsi que le coût des activités promotionnelles pour accroître la visibilité de la CMS et aider l'agent de communication à faire du lobbying auprès de Signataires/Parties potentiels. On s'attend à ce que cette activité ait impact mineur sur la charge de travail de la CMS grâce au nouvel agent de communication dédié.

Impact Global de l'activité: Faible [7]-[6] = (+)1

174. L'aspect positif de cette activité est qu'elle vise à étendre la couverture actuelle des Parties de la CMS en cherchant à parvenir à une couverture mondiale. Un plus grand nombre de Parties peut assurer un financement plus important, ce qui peut aider à financer des actions identifiées dans le cadre de la stratégie de la CMS.
175. Côté négatif, cela peut signifier de plus longues périodes de négociation pour parvenir à des résolutions et des Accords.

9. Développement de nouvelles plate-formes multimédia, par exemple de la vidéoconférence ou un site web commun pour la famille CMS pour améliorer la communication dans la famille CMS et avec les organismes externes (communication).

176. Cette activité cherche à améliorer la communication interne au niveau de la CMS et de la famille CMS en introduisant des systèmes multimédia, par exemple la vidéoconférence, pour que les membres de groupes de travail, les comités consultatifs et les organismes scientifiques puissent communiquer plus facilement et plus souvent.

Impact du niveau des Avantages: Élevé (9)

177. Cette activité peut conduire à de meilleures communications internes ainsi que contribuer à la réduction des frais de déplacement pour les multiples réunions. Une communication améliorée peut aussi permettre un meilleur partage des connaissances et du savoir faire, ce qui contribue aux efforts de conservation.

Impact du niveau de Coût: Moyen (4)

178. L'activité enregistre un coût financier assez faible pour la CMS car on envisage de faire appel à un consultant pour développer le nouveau système multimédia et assurer une formation du personnel et des Parties/Signataires concernés.

Impact Global de l'activité: Élevé [9]-[4] = (+)5

179. Cette activité résulte en un impact positif élevé pour la CMS, permettant de développer une meilleure communication interne et de réduire potentiellement le nombre de déplacements de certains délégués aux nombreuses réunions. Côté négatif, toutes les Parties n'auront pas accès aux systèmes multimédia ou à des systèmes informatiques appropriés.

10. Réaliser des campagnes de sensibilisation afin de s'assurer que la CMS est reconnue par le public, les institutions d'enseignement, les organismes internationaux et autres, comme le leader mondial de la protection des espèces migratoires (communication).

180. Le but de cette activité est de développer la stratégie de communication externe de la CMS. Cela comprend un remodelage des sites Internet existants pour mieux associer les parties prenantes extérieures et pour cibler les informations en fonction des groupes cibles. Les autres activités incluent la promotion des meilleures pratiques, davantage d'activités promotionnelles portant sur la publication du renforcement des capacités et des campagnes plus focalisées sur les espèces.

Impact du niveau des Avantages: Élevé (9)

181. L'avantage de cette activité est qu'elle peut développer la sensibilisation de la CMS au-delà des parties directement intéressées. L'activité peut aussi développer la sensibilisation au niveau des programmes de conservation et des activités entrepris par la famille CMS, ce qui ensuite peut amener de nouveaux partenaires et de nouvelles ressources pour aider aux efforts de conservation.

Impact du niveau de Coût: Moyen (5)

182. Le temps de l'agent de communication représente 75% du coût financier de cette Option. On estime que cette activité n'aurait pas d'impact négatif sur la charge de travail de la CMS car celle-ci serait prise en charge par le nouvel employé.

Impact Global de l'activité: Moyen [9]-[5] = (+)4

183. Un aspect positif de cette activité est une meilleure sensibilisation de la CMS, ce qui peut alors mener à une augmentation des sources de financement potentielles pour la Convention et ses Accords.

184. L'un des impacts négatifs de cette activité est le coût initial du développement de la publicité et des matériaux marketing.

11. Donner la priorité au regroupement des espèces

185. Cette activité demanderait un réarrangement des activités en cours selon les groupes d'espèces. Par exemple, les activités en faveur des oiseaux ou les projets marins pourraient être rassemblés dans un plan commun. Sous ce plan, plusieurs services (conseil scientifique), programmes (collecte de fonds, RP, site web), des partenariats et une coopération avec d'autres organisations, ainsi que la gestion pourraient être traités ensemble. Cela pourrait aussi impliquer la coordination de réunions ou que l'on fusionne des réunions. Par ailleurs, des menaces communes pourraient être identifiées et traitées collectivement.

Niveau de l'impact bénéfique: élevé (11)

186. Cette activité pourrait avoir des bénéfices positifs élevés car elle peut permettre une meilleure intégration des activités, du financement, de l'expertise et de la connaissance au niveau d'un groupe d'espèces. Cela pourrait entraîner une meilleure conservation de ces espèces et peut aussi fournir des opportunités de synergies avec des organisations extérieures qui traitent aussi de ces espèces.

Niveau du coût de l'impact : Élevé (9)

187. Cela demanderait que soit entrepris un processus de gestion du changement, qui devra être géré par un groupe de travail intersession et les services de consultants.

Impact global de l'activité : Faible [11]-[9] = (+) 2

188. L'impact global de l'activité est faible positif, cela est cependant dû à l'impact du coût qui n'est mesuré que sur le court terme. À long terme, on peut en attendre de plus gros bénéfices par une meilleure intégration et des économies d'échelle potentielles.

12. Évaluation des ressources

189. Cette activité implique une évaluation de tous les instruments de la CMS en se basant sur l'évaluation des actions de conservation réussies que l'on a entreprise, comparée à l'effort en termes de ressources apporté aux fonctions administratives. Les leçons apprises d'un tel exercice pourraient être partagées au niveau de la CMS et la priorité donnée à leur mise en œuvre. Cette activité ferait suite au travail actuel qui est entrepris en rapport avec l'évaluation de la mise en œuvre du plan stratégique (CMS/StC37/10/Rev.1).

Niveau de bénéfice de l'impact: Moyen (8)

190. Cette activité pourrait mener à une meilleure identification en rapport avec l'utilisation des ressources et quelles sont les activités qui ont pour résultats un fort rendement pour un faible investissement en ressources. Cela pourrait alors être partagé au niveau de la famille CMS et pourrait mener à une meilleure intégration au sein et au niveau de la famille, ainsi qu'à des efforts de conservation améliorés.

Niveau du coût de l'impact : Moyen (8)

191. Cette activité ferait appel aux services d'un consultant dans le but de développer une méthodologie pour établir et évaluer l'action conservation face à l'investissement en ressources.

Impact global de l'activité : Neutre [8]-[8] = 0

192. Cette activité a un impact neutre, cependant cela repose sur une évaluation des coûts initiaux, qui à long terme devrait assurer des impacts plus positifs pour un niveau de coûts moindre, d'où des impacts positifs plus élevés.

Impact de l'Option 3 - Idéal

193. L'impact global de cette Option est 11, ***un faible impact positif*** (voir Annexe VI pour l'évaluation complète des différentes Options). Le coût total pour la mise en place de l'Option 3 est estimé à ***9,5 millions d'euros sur une période budgétaire de 3 ans***, réparti en une mise de départ de quelques 2,8 millions d'euros et de 6,4 millions d'euros en coûts à long terme pour cette période, ainsi que 318.700 euros comme contribution pour le temps du Secrétariat de la CMS. Remarquez les coûts du personnel existant sont couverts par les budgets actuels et ne font appel à aucune contribution supplémentaire. [En Phase III, il y aura une modification de l'une des activités figurant ici, ce qui réduira le coût de €750k.].

194. Les coûts comprennent entre autres, vingt-cinq nouveaux employés à temps plein, des outils d'information, de données et informatiques, des campagnes publicitaires et des ateliers. Il s'agit d'une Option coûteuse, ce qui explique le fait que, bien qu'elle ait un très fort impact positif sur la CMS et sa famille, son impact global est faible-moyen positif.

195. Cependant, il est important de remarquer que le nouveau personnel et ces outils permettraient de faire de plus grandes économies d'échelles à moyen et long terme (du fait des économies financières avec les ressources partagées), en ressources humaines (n'ayant pas à passer trop de temps à faire ce qui a déjà été réalisé) et en efficacités opérationnelles.

OPTION 4 – COUT REDUIT

196. Les activités figurant sous l'Option 4 ont pour but de parvenir à une plus grande coopération au niveau local entre les Accords existants, en travaillant ensemble sur les problèmes communs/partagés pour un coût limité pour la CMS et sa famille. Cette Option vise à s'appuyer sur les pratiques existantes de la CMS et à identifier les activités potentielles qui peuvent améliorer les activités en cours avec peu ou pas de coûts supplémentaires.

197. Voici quelques-unes de ces activités: travailler sur des projets couvrant plusieurs espèces (groupes d'espèces) au niveau du projet et de l'Accord pour améliorer le statut de conservation sur le terrain; accéder aux ressources en personnel des organismes externes ; et continuer à soutenir et à développer les centres de données scientifiques actuels (ex: Tematea).

Activités

1. Créer des critères face auxquels on peut évaluer les nouveaux Accords potentiels proposés (planification).

198. Le but de cette activité est d'améliorer le développement de nouveaux Accords afin de s'assurer qu'ils disposent de l'infrastructure institutionnelle appropriée et de ce fait réduire tout impact futur sur la CMS.
199. Les critères proposés doivent inclure: les besoins scientifiques; les synergies existantes et potentielles (internes et externes) les critères de financement; l'existence d'un coordinateur bénévole et la valeur ajoutée de l'implication de la CMS. Un exemple de la valeur ajoutée inclut cette considération, à savoir si le nouvel Accord encouragera la participation et les Parties, y compris le fait de voir si l'Accord proposé est mieux servi par une autre MEA ou d'autres initiatives.

Impact du niveau des Avantages: Moyen (8)

200. L'impact positif de cette activité peut aider à créer une approche coordonnée pour le développement des Accords en s'assurant qu'un Accord dispose des ressources nécessaires et du personnel requis avant d'entrer en vigueur, ce qui peut ensuite permettre de réduire la pression actuelle sur les ressources du secrétariat de la CMS. L'activité peut aussi permettre de concentrer les ressources là où elles sont le plus nécessaires.

Impact du niveau de Coût: Moyen (7)

201. Les impacts négatifs sont en général assez faibles, cette activité nécessite un nouveau mandat et à court terme il faut prendre en compte le coût d'un consultant pour développer les critères. Cependant, dans l'immédiat c'est davantage de pression sur la main d'œuvre du secrétariat de la CMS.

Impact Global de l'activité: Faible [8]-[7] = (+)1

202. Un des aspects positifs de cette activité est que ce processus de développement plus efficace peut rendre les Accords plus attractifs pour les Etats qui ne sont pas encore signataires, et donc mener à un financement plus important à l'avenir. Par la suite cela peut augmenter l'influence de la CMS auprès des autres MEA.
203. Un aspect négatif de cette activité est que les critères pourraient mener à de possibles désaccords, en particulier sur les critères établissant les priorités ainsi que sur le fait de savoir qui détermine ces critères et priorités. Certaines activités peu attrayantes peuvent en subir le contre coup et certaines activités urgentes ne feront peut être pas l'objet d'une priorité, cela peut avoir un impact sur la façon dont est perçue la Convention.

2. Les Parties/Signataires doivent faire traduire les documents d'instruction dans leurs langues locales pour en faciliter la mise en œuvre (opérationnel).

204. Le but de cette activité est de déléguer la traduction des documents d'instruction aux Parties et Signataires de la famille CMS. Le but de cette activité est aussi d'améliorer le renforcement des capacités au niveau local, ce qui pourrait alors être une aide pour le savoir-faire local et permettrait de développer les activités de conservation.

Impact du niveau des Avantages: Élevé (9)

205. Le gros avantage de cette activité est qu'elle permet de développer la mise en œuvre, l'appropriation entre les Parties et Signataires, la conscientisation et le renforcement des capacités.

Impact du niveau de Coût: Faible (4)

206. Il n'y a aucun impact direct et immédiat sur le budget de la CMS, cependant un grand nombre de Parties et/ou de Signataires ne disposent pas de fonds nécessaires pour entreprendre la traduction, d'où ce faible résultat négatif qui ne reflète que le manque d'impact financier sur la CMS.

Impact Global de l'activité: Élevé [9]-[4] = (+)5

207. Même si cette activité a un fort impact positif, il reste d'autres points négatifs potentiels à prendre en compte. Côté négatif, si toutes les Parties doivent faire traduire les documents, un grand nombre de pays africains auront pourtant besoin d'une aide financière. Si le soutien financier au pays en développement est insuffisant, il peut y avoir une disparité entre les Parties et Signataires.

3. Évaluer les ressources afin d'améliorer les effectifs à bon escient (ex : PNUE, le personnel propre à la famille CMS, les Parties, les détachements, les internes et consultants) y compris l'échange du personnel international et les stagiaires (opérationnel).

208. Cette activité cherche à développer les pratiques actuelles ainsi qu'à accroître les nouvelles ressources en personnel pour un coût réduit. Cela peut comprendre l'identification des opportunités de détachement pour les organismes partenaires (ex : BLI), les Parties/ Etats de l'aire de répartition et les institutions d'enseignement. En outre, la CMS pourrait donner l'exemple en développant avec d'autres MEA un programme de formation d'un an ouvert à tous les stagiaires et étudiants.

Impact du niveau des Avantages: Moyen (8)

209. L'impact positif de cette activité est qu'elle peut offrir l'opportunité de développer des synergies avec d'autres organismes et peut mener à un échange de connaissances entre ces organismes ayant pour résultat davantage de savoir-faire et le renforcement des capacités. L'activité peut libérer du temps en personnel qui peut être consacré à d'autres activités.

Impact du niveau de Coût: Moyen (6)

210. Il y a peu de coût direct pour la CMS, cependant, si un des moyens d'augmenter les effectifs passe par les consultants, l'impact financier de cette activité serait plus important. Il peut aussi y avoir une charge de travail accrue pour le personnel existant responsable des stages d'initiation, de la formation et de la supervision des internes et des assistants.

Impact Global de l'activité: Faible [8]-[6] = (+)2

211. Un des aspects positifs de cette activité est qu'elle peut assurer une source potentielle de nouvelles recrues sans coût supplémentaire et donner une meilleure visibilité à la CMS

et sa famille. Elle peut aussi fournir une source potentielle de compétences supplémentaires dont on ne dispose pas pour le moment.

212. Un aspect négatif de cette activité est que le recours accru aux internes et assistants ne permet pas d'assurer la continuité du personnel.

4. Élaborer une politique où le contrôle de la mise en œuvre doit faire partie de tout MdA futur (mesure).

213. Il s'agit d'une Option dont le coût est réduit pour le développement d'une unité MdA. Cette activité requiert le développement et/ou l'utilisation d'indicateurs pour contrôler l'efficacité des Accords. La mise en œuvre et l'efficacité des MdA seront examinées au niveau de la COP. Des critères devront être développés pour aider au contrôle et à la mise en œuvre des MdA. Les critères devront pouvoir identifier tout écart dans la mise en œuvre, la raison des écarts et la façon de les résoudre. Un effet annexe au processus sera l'identification de stratégies MdA efficaces qui pourront être partagées avec d'autres Accords MdA insuffisamment performants.

Impact du niveau des Avantages: Moyen (6)

214. Un aspect positif de cette activité est que la mise en œuvre est évaluée au plus haut niveau de la prise de décision (COP). L'acte consistant à contrôler la mise en œuvre peut rehausser le profil de la mise en œuvre de l'Accord entre les Signataires, d'où une amélioration de l'activité mise en œuvre entre les Signataires. Le contrôle peut conduire à l'identification des meilleures pratiques qui peuvent alors être partagées au niveau de la famille CMS.

Impact du niveau de Coût: Moyen (6)

215. Cette activité présente en réalité un impact à coût réduit, l'impact est influencé par le coût initial d'un consultant qui a pour tâche de créer les critères, par la suite à long terme cela n'aura plus lieu d'être. Cependant, le secrétariat de la CMS devra apporter son aide au processus de contrôle sans personnel supplémentaire et l'activité peut aussi conduire à une charge accrue en matière de rapports pour les Parties/Signataires.

Impact Global de l'activité: Neutre [6]-[6] = (0)

216. Même si cette activité à un faible impact positif, côté positif, elle peut permettre d'identifier les MdA inactifs. Elle permet aussi d'évaluer les Accords au niveau décisionnel correct (COP).

217. Cependant, côté négatif, la causalité de l'impact peut être difficile à mesurer.

5. Encourager davantage d'ONG à devenir signataire des MdA et encourager davantage d'Etats de l'aire de répartition à devenir des Parties/Signataires auprès de la CMS et de la famille CMS (croissance).

218. Le but de cette activité est de développer les ressources potentielles pour la CMS et la famille CMS. Une implication accrue des ONG peut les amener à être une source précieuse en coordinateurs pour les MdA et aussi en matière de conseil technique. Avec davantage d'Etats sur l'aire de répartition devenant des Parties/Signataires on peut obtenir plus de financement ainsi que des opportunités pour les futurs hôtes des MdA.

219. L'activité requiert que l'on fasse du lobbying auprès des Parties/Signataires potentiels ainsi que le développement de directives pour opérer auprès d'organismes extérieurs.

Impact du niveau des Avantages: Élevé (9)

220. Une augmentation accrue de l'implication des ONG dans les Mda permet éventuellement d'accéder aux données conservées par les ONG, ce qui permettrait de prendre des décisions plus avisées concernant les programmes de conservation et aussi d'accéder éventuellement à de nouveaux partenaires pour mettre en œuvre des Accords sur le terrain.

221. Cette activité peut aider à mettre en avant les instruments auxiliaires au sein des Etats de l'aire de répartition et améliorer le développement de partenariats avec d'autres organismes et parties intéressées.

Impact du niveau de Coût: Moyen (6)

222. Les principaux impacts négatifs sont le coût du développement d'une campagne publicitaire soutenant le lobbying auprès des Parties et Signataires potentiels, ainsi que l'utilisation du personnel de la CMS, sans effectif supplémentaire.

Impact Global de l'activité: Moyen [9]-[6] = (+)3

223. Bien que cette activité ait un véritable impact positif, il reste quelques aspects négatifs. Il peut être nécessaire de s'assurer que les ONG adhèrent au principe fondamental de la CMS. Par ailleurs, il peut y avoir des objections dans certains pays au rôle accru des ONG. En outre, il peut y avoir un déséquilibre entre les Etats qui sont parties prenantes du fait d'un manque de compétence au niveau des différents Etats, d'où une disparité entre les Etats.

6. Les Accords et les Mda ne se concentrent que sur les espèces migratrices (croissance).

224. Le but de cette activité est d'axer le développement des Accords et des Mda uniquement sur les espèces migratrices réduisant ainsi les Accords qui se focalisent sur les questions transfrontalières et de ce fait réduisant la charge sur le secrétariat de la CMS et les ressources de la CMS.

Impact du niveau des Avantages: Moyen (6)

225. Cette activité peut conduire à pouvoir se concentrer davantage sur les exigences de conservation des espèces migratrices, de même qu'à diriger les ressources de la CMS vers une attribution réduite.

Impact du niveau de Coût: Moyen (6)

226. Toute décision sur la portée future des nouveaux Accords peut être décidée lors d'une COP programmée et ne nécessite donc pas d'engager des coûts financiers.

Impact Global de l'activité: Neutre [6]-[6] = (0)

227. Cette activité ne s'applique qu'aux nouveaux Accords, pas aux anciens.

7. Soutenir les centres de données scientifiques actuellement en cours de développement (IPBES) et continuer à soutenir le développement des centres de mise en place existants (Tematea, UNEP-WCMC, IOSEA et AEW) (communication).

228. Il s'agit d'une alternative à coût réduit pour le développement d'un nouveau centre de données scientifiques au sein de la famille CMS. Cela implique que la CMS continue à soutenir le développement de l'IPBES et les centres d'implantation existants sous le contrôle de l'IOSEA, PNUE-WCMC et Tematea.

Impact du niveau des Avantages: Moyen (8)

229. L'impact positif de cette activité est qu'elle permet d'accroître le partage des connaissances à la fois dans le cadre de la famille CMS et auprès des autres MEA. Cela pourrait mener à une meilleure qualité des données et des informations. Au niveau international, cela permettrait une sensibilisation accrue au sein des gouvernements sur les meilleures pratiques au niveau des Conventions internationales et les défis qu'elles doivent relever.

Impact du niveau de Coût: Moyen (7)

230. Les coûts issus de la participation aux systèmes existants peuvent faire apparaître des impacts négatifs et, sans effectif supplémentaire, cela demanderait du temps en personnel au secrétariat de la CMS.

Impact Global de l'activité: Faible [8]-[7] = (+)1

231. Cette activité enregistre un faible impact positif, cependant, un aspect négatif est qu'il peut s'en suivre un éloignement et un détachement des activités sur le terrain. En fait elle est peut être plus encline à se concentrer sur les systèmes de données qui sont développés par les instruments auxiliaires de la CMS.

8. Produire un site Internet CMS en 3 langues (communication).

232. L'objectif de cette activité est de proposer un site Internet dans les trois langues majeures de la CMS, de façon à ce que le site soit accessible à un plus grand nombre de Parties, réduisant ainsi toute exclusion potentielle des Parties et augmentant l'appropriation. Cette activité ne traite que la traduction des pages Internet, par exemple Nouvelles & Événements, Activités relatives aux espèces, Organismes et Réunions, Secrétariat, À propos de la CMS, ainsi que de la fonction des moteurs de recherche. Cela ne comprend pas les documents sur le site web.

Impact du niveau des Avantages: Moyen (7)

233. Produire le site Internet en anglais, français et espagnol permettra de renforcer les capacités et de développer une connaissance locale, d'où des améliorations potentielles en matière de conservation sur le terrain.

234. Le principal avantage de cette activité est d'améliorer la communication au sein de la famille CMS mais aussi d'accroître la visibilité de la CMS auprès d'autres pays en rendant le site Internet plus accessible.

Impact du niveau de Coût: Moyen (7)

235. Le coût principal réside dans la traduction du site Internet, il ne s'agit pas pour autant d'un site très grand et la traduction serait limitée aux pages Internet et non pas à tous les documents reliés aux pages.

Impact Global de l'activité: Neutre [7]-[7] = (0)

236. Le résultat de l'impact de cette activité s'est avéré neutre, en particulier du fait du coût de la traduction initiale, bien que des mises à jour ultérieures devront aussi être traduites. Le coût financier devra être pris en charge par un financement complémentaire à la CMS.

9. Examen de la composition de la CMS au niveau du conseil scientifique en fonction des groupements d'espèces

237. Entreprendre un examen de la composition et déterminer s'il y a des écarts au niveau de la connaissance et/ou expertise avec l'actuelle composition du conseil scientifique. L'examen doit déterminer si le conseil scientifique doit être réorganisé par région et/ou spécialisations (ex : groupement d'espèces) plutôt que par adhésion à une Partie. Les rendez-vous doivent être pris par la COP. Les membres doivent par la suite nommer des représentants pour combler tout écart identifié par la COP. Une analyse des lacunes peut aussi donner lieu à des opportunités issues de l'expérience d'experts internationaux, plutôt que de représentants nationaux.

Niveau de bénéfice de l'impact : Élevé (9)

238. Cette activité peut améliorer l'expertise et la base de connaissances au sein du conseil scientifique, ce qui peut développer les efforts de conservation grâce à la connaissance que les spécialistes ont des espèces, aux synergies avec les organisations externes, que les experts ont obtenues des différents acteurs.

Niveau du coût de l'impact : Moyen (6)

239. Les coûts de cette activité sont assez bas, une décision devrait être prise au niveau de la COP et un consultant pourrait entreprendre l'examen de la composition.

Niveau global de l'activité : Moyen [9]-[6] = (+) 3

240. Cette activité produit un résultat positif car les bénéfices potentiels, grâce à une meilleure expertise, compensent les coûts initiaux impliqués dans l'examen.

Impact de l'Option 4 – Coût réduit

241. L'impact global de cette Option est 15, ***un impact global positif moyen***. Le coût de la mise en place est faible, **650.570 euros**, réparti entre une mise de départ de 411.550 euros et 172.000 euros de coûts permanents pour cette période, ainsi que 67.020 euros pour contribuer au temps de travail du personnel du Secrétariat de la CMS.

242. Cependant, cet impact positif moyen peut ne pas avoir d'effets conséquents sur l'économie d'échelle pour l'ensemble de la CMS et de sa famille, ou ne pas résoudre les inefficacités des ressources, car nombre d'activités individuelles n'ont pas produit de très

bons résultats en matière d'intégration. Cette Option peut aussi ne pas permettre de résoudre les déséconomies d'échelle pour les Parties signataires qui sont parties prenantes dans de nombreux Accords. Certaines des activités n'apportent pas de solutions permanentes aux problèmes de ressources comme le fait de pouvoir s'appuyer sur les assistants et internes.

ANNEXE I: METHODOLOGIE ET RESULTATS (SUITE).

Chaque activité dans les 4 Options a reçu une note comprise entre 0 et 5 et a obtenu une note finale prenant en compte les 6 foyers clés. Un résultat élevé concernant l'impact sur a) l'effet juridique, (b) coût financier, (c) effet institutionnel, aurait pour résultat un impact négatif sur la famille CMS, alors qu'un résultat élevé concernant l'impact sur (d) la conservation, (e) l'intégration au sein de la famille CMS et (f) les synergies avec les organismes extérieurs, aurait pour résultat un impact positif sur la famille CMS. En tant que tel, le score total de chaque option est basé sur le calcul suivant: [(d) + (e) + (f)] – [(a) + (b) + (c)].

Ci-dessous se trouvent les critères permettant d'évaluer ces activités :

Tableau 1: Évaluation des activités

ACTIVITÉ	IMPACT						Score total (d+e+f)- (a+b+c)	Stratégie financière L, M, H C/B	Échéance S, M, L
	Évaluation de chacun des 4 impacts de 0 à 5								
	a. EFFET JURIDIQUE	b. COÛT FINANCIER	c. IMPACTS INSTITUTIONNELS	d. EFFORTS DE CONSERVATION	e. INTÉGRATION	f. SYNERGI ES			
<i>Exemple</i>	<i>Exemple</i>	<i>Exemple</i>	<i>Exemple</i>	<i>Exemple</i>	<i>Exemple</i>	<i>Exemple</i>	<i>Exemple</i>	<i>Exemple</i>	<i>Exemple</i>
<i>Meilleures capacités IT et gestion des informations.</i>	<i>1</i>	<i>4</i>	<i>4</i>	<i>3</i>	<i>4</i>	<i>3</i>	<i>1</i>	<i>H</i> <i>Contribution des parties</i>	<i>M-L</i>

Étape 2 - Définitions

I. Impact:

Tous les impacts doivent faire entre 0 et 5, ci-dessous se trouvent les critères d'évaluation pour chacun des impacts identifiés.

A). Effet juridique:

- 0. = Aucune modification requise au texte de la convention, mandats ou instruments auxiliaires et pas de changements de politiques.

1. = Nouvelle décision politique requise.
2. = Nouveau mandat requis.
3. = Modification standard de la Convention nécessitant un vote des 2/3 de la majorité.
1=2=3
4. = Négociation du nouvel Accord/MdA.
5. = Altération significative requise du texte des instruments nécessitant une renégociation.

B). Coût financier :

0. = Pas d'impact sur les finances de la famille CMS (€0).
1. = Impact financier mineur sur les finances de la famille CMS (€>0 < €20k).
2. = Un petit financement complémentaire est nécessaire afin de financer l'activité (€>20 k <€100 k).
3. = Un financement complémentaire moyen est nécessaire afin de financer l'activité (>€100K <€300 K).
4. = Impact significatif sur les finances de la famille CMS et un financement important est nécessaire (>€300K <€500k).
5. = Impact majeur sur les finances de la famille CMS nécessitant un niveau de financement substantiel (>€500K).

Pourquoi des intervalles différents ?

C). Institutionnel :

0. = Pas d'impact sur le niveau des activités et la charge de travail du personnel actuel du secrétariat de la CMS.
1. = Impact mineur sur le niveau des activités et la charge de travail du secrétariat actuel de la CMS, ne nécessitant pas pour autant du personnel supplémentaire.
2. = Impact sur le niveau des activités et la charge de travail du secrétariat actuel de la CMS, nécessitant une augmentation mineure du niveau des effectifs.
3. = Impact sur le niveau des activités et la charge de travail du secrétariat actuel de la CMS, nécessitant du personnel en plus mais pas d'augmentation dans le niveau des effectifs.
4. = Impact significatif sur le niveau des activités et la charge de travail du Secrétariat de la CMS nécessitant des changements significatifs dans le niveau des effectifs et la structure institutionnelle.
5. = Impact majeur sur le niveau des activités et la charge de travail du Secrétariat de la CMS nécessitant des changements majeurs au niveau de la structure institutionnelle.

D). Effort de conservation – Impact sur la capacité de la famille CMS à améliorer le statut de conservation.

0. = Pas d'impact sur les programmes de conservation.
1. = Impact mineur sur les programmes de conservation et peu d'impact sur les efforts de conservation.
2. = Meilleurs programmes de conservation ayant pour résultats un impact mineur sur les efforts de conservation.
3. = Meilleurs programmes de conservation ayant pour résultats un meilleur impact sur les efforts de conservation.
4. = Impact significatif sur les programmes de conservation ayant pour résultats une amélioration substantielle des efforts de conservation.
5. = Impact majeur sur les programmes de conservation ayant pour résultats des améliorations majeures au niveau des efforts de conservation.

E) Intégration – Elle se limite à l'intégration au sein de la famille CMS en rapport avec le partage des ressources, de la capacité scientifique et technique, afin d'améliorer l'efficacité et les résultats apparentés aux activités de conservation.

0. = Aucun impact sur le niveau d'intégration atteint.
1. = Peu d'intégration et peu d'impact concernant l'amélioration de l'actuelle efficacité de la famille CMS.
2. = Meilleure coopération et partage des ressources ayant pour résultat des améliorations mineures quant à l'efficacité de la famille CMS.
3. = Meilleure coopération et partage des ressources ayant pour résultat des améliorations quant à l'efficacité de la famille CMS.
4. = Impact significatif sur le niveau d'intégration atteint ayant pour résultat une coopération et un partage des ressources significatifs d'où une amélioration substantielle de l'efficacité.
5. = Impact majeur sur le niveau d'intégration atteint ayant pour résultat des améliorations majeures au niveau de l'efficacité et de l'efficience de la famille CMS.

4). Synergies – Elle se limite à la coopération et aux relations de travail entre la CMS et la famille CMS avec les organisations extérieures (MEA, ONG, gouvernements et le secteur privé) afin d’améliorer l’efficacité, l’efficience et les résultats concernant les activités de conservation.

0. = Pas d’impact sur le niveau des synergies avec les organisations extérieures.
1. = Des synergies réalisées dans une petite mesure avec des organisations extérieures mais avec un impact mineur sur l’efficacité de la famille CMS.
2. = Meilleurs niveaux de synergies avec les organisations extérieures ayant pour résultat des améliorations mineures quant à l’efficacité des résultats de la famille CMS.
3. = Meilleurs niveaux de synergies avec les organisations extérieures ayant pour résultat des améliorations quant à l’efficacité des résultats de la CMS.
4. = Impact significatif sur les synergies ayant pour résultat une meilleure efficacité, efficience et capacité à atteindre les objectifs de conservation.
5. = Impact majeur sur les synergies ayant pour résultat une amélioration majeure de l’efficacité, de l’efficience et de la capacité à atteindre les objectifs de conservation.

II Stratégie financière

L - Basse = €0 -< €100.000 (inférieure à la contribution évaluée comme la plus basse - €147.000)

M - Moyen = > €100.000 - < €500.000 (contributions volontaires moyennes 2003-2009)

H - Élevé = > €500.000

C – Dépense financière initiale

B – Économies potentielles à moyen et long terme

III Échéances

Se rapporte aux échéances pour la mise en œuvre de l’activité.

Courte (S) = < 2 ans (entre COP)

Courte - Moyenne (S/M) = >2 mais <4 ans (au moins 1 COP)

Moyenne (M) = > 4 mais < 7 ans (au moins 2 réunions COP)

Moyenne – Longue (M/L) = > 7 mais <10 ans (au moins 3 réunions COP)

Longue (L) = > 10 ans (plus de 3 réunions COP)

ANNEXE II: RESUME OPERATIONNEL RAPPORT DE PHASE I – PRINCIPAUX AVANTAGES ET INCONVENIENTS AU NIVEAU DE LA CMS ET DE SA FAMILLE.

Les principaux problèmes soulevés par le rapport de Phase I comprennent :

- des niveaux d'effectifs prédominants au niveau du secrétariat de la CMS et d'autres Accords avec des déséconomies d'échelle potentielles (opérationnel) ;
- financement et coordination des MdA (croissance) ;
- problèmes de rapport, tels que des dates de remise manquées et une absence de systèmes de rapports harmonisés (mesure) ;
- problèmes au niveau de l'harmonisation et de la collecte de données (mesure) ;
- questions relatives au suivi de la mise en œuvre des Accords (mesure) ;
- une nécessité perçue d'un travail de conservation plus important sur le terrain et d'une présence plus large de la CMS et de sa famille, ainsi qu'une meilleure intégration (intégration, communication et synergies).

Le tableau ci-dessous présente un sommaire plus détaillé sur ces questions.

	Avantage	Inconvénient
Cadre juridique	Les instruments juridiquement contraignants ont un financement inscrit dans leur propre budget de base (à l'exception de l'Accord sur les Gorilles).	Les MdA n'ont pas de budget propre pour fournir un financement assuré car ils comptent exclusivement sur les contributions volontaires.
	La nature non contraignante d'un accord fait qu'il est plus facile d'attirer des Parties car il n'y a pas d'obligations financières directes and il n'y a pas besoin de passer par une procédure de ratification complexe.	
Structure des institutions	Tous les instruments ont une certaine forme de participation scientifique à travers de leurs propres entités ou à travers du Conseil Scientifique de la	Tous les Accords n'ont pas une entité qui gère séparément les aspects de gestion et scientifiques, réduisant le temps

	CMS.	et les efforts qu'ils peuvent consacrer à ces activités.
		Quelques MdA n'ont pas de clauses obligeant à se rencontrer, par conséquent pas d'entité de prise de décision.
Personnel	L'équipe de la CMS et de la Famille de la CMS est très dévouée (une petite équipe gère beaucoup de travail) et polyvalente. Commentaire de SA - Cela devrait annuler l'argument de l'option à bas coût.	Le Secrétariat de la CMS a une charge de travail qui augmente à cause de l'augmentation du nombre des Parties (32) et des instruments subsidiaires (2 Accords, 11 MdAS et 2 Plans d'Action) depuis 2002, alors que le personnel n'a pas augmenté dans les mêmes proportions pendant la même période.
Personnel		<p>La CMS a moins de personnel que d'autres MEA appartenant à la structure du PNUE en comparant le nombre de Parties qu'elles gèrent:</p> <ul style="list-style-type: none"> - La CMS et la famille CMS - 34 employés pour 144 Parties/Signataires, 18 Accords (y compris le MdA récent sur les requins) ; - CBD - 91 employés pour 190 Parties, 2 accords; - CITES - 36 employés pour 175 Parties, 1 accord; - WHC - 94 employés pour 186 Parties, 1 accord; - Convention Ramsar - 22 employés pour 159 Parties, 1 accord. <p>Commentaire de SA – Il s'agit d'un excellent exemple du</p>

		niveau de détail et des comparaisons nécessaires pour prendre une décision en connaissance de cause.
Finances	Les dons financent les projets de conservation et les Parties peuvent décider combien et à combien de projets elles veulent contribuer, et s'impliquent ainsi dans chaque projet.	Ne pas avoir la certitude d'une base de ressources empêche la planification à moyen ou long terme et la coordination des activités.
		<p>Un certain nombre d'accords subsidiaires ont signalé Qu'un manque de financement impacte l'implémentation de leurs plans de travail, par exemple l'Accord du Gorille a reçu aucun financement à ce jour, le MdA de la Grue de Sibérie ne peut pas financer le suivi des oiseaux relâchés, le MdA du Cerf Bukhara ne peut pas développer un un réseau de zones protégées, le MdA des Éléphants Africains a un besoin estimé à 120 000 US\$ pour fonctionner pendant les trois prochaines années mais a reçu seulement des promesses de dons de 30 000 €.</p> <p>Certains ont argumenté que cela montre qu'en concevant la structure future de la CMS, il faut une stratégie radicale de mobilisation des ressources pour répondre aux programmes de toute la famille CMS, plutôt que de s'en remettre à des contributions volontaires pour améliorer la mise en œuvre.</p>
Finances	Les accords contraignants ont un financement propre qui est alloué à la gestion opérationnelle, scientifique et informative assurant que la CMS et ses Accords peuvent planifier, et assister tous les autres accords qui dépendent	Les MdA sont financés exclusivement par les contributions volontaires, ce qui les rend très vulnérable puisque ce financement est ad hoc dans certaines instances et peut ne

	de leurs services et chercher des fonds pour les activités de conservation.	pas se concrétiser.
	Le budget est approuvé à l'unanimité des Parties, il y a donc un consensus absolu sur ce qui doit être fait avec le budget central.	Il est difficile d'évaluer si l'accord a été implémenté correctement puisque seulement sont approuvées des tâches qui recevront des fonds.
	LE PNUE fait payer le PSC pour administrer les accords de la CMS et de la Famille CMS et rend 97% de ce coût sous la forme de personnel et autres ressources.	Certains ont argumenté qu'étant donné les contraintes de financement, il se pourrait que la forme actuelle de la CMS ne nécessite pas de changements ou ne nécessite que des changements très mineurs et un examen des activités et des processus internes comme les processus de recrutement, tel que cela a été abordé dans les réunions des groupes de travail et le réexamen des mécanismes financiers et, comme indiqué ci-dessus, arrivant avec des stratégies de mobilisation des ressources/du financement qui faciliteront le resourcement des activités afin d'améliorer la mise en œuvre.
		Il n'y a pas de politique ou de stratégie de levée de fonds clairement définie à travers la CMS et sa Famille alors qu'elle dépendent fortement des dons pour leurs activités de conservation.
Centralisation	CMS, AEW, EUROBATS, ASCOBAMS et les Gorilles sont hébergés dans le même immeuble à Bonn, et à travers des réunions formelles et informelles ils sont en mesure de partager leurs expériences, faire des demandes, et se soutiennent	Le partage des services peut être bénéfique pour certains Accords au détriment de certains autres en fonction des priorités établies, surtout si l'on partage des ressources qui se font rares. Qu'un Accord

	mutuellement en se prêtant du personnel lors des pics d'activité (MOPs, etc). Ils partagent également les services de l'AFMU.	prédomine, soit meilleur, plus important qu'un autre, et cela peut faire surface et être la cause de frictions quand ils sont regroupés au même endroit.
	Tous les MdA reçoivent le soutien de Secrétariat et Scientifique du Secrétariat de la CMS qui permet le partage d'expertise, d'expériences de conservation, la cohérence des services, la mise en œuvre d'une politique centrale forte, et la compréhension de ce que le MdA nécessite.	Ceci met encore plus la pression sur des ressources déjà surchargées.
Centralisation	Il est plus facile de coordonner et faire des formations et du renforcement de capacité en général.	Les priorités devront être soigneusement équilibrées car alors il est possible que l'on se concentre sur certains Accords au détriment d'autres.
Régionalisation	Le fonctionnement d'un bureau viable de la CMS/IOSEA à Bangkok pendant six ans démontre que la CMS peut fonctionner de manière efficace loin du quartier général.	Le succès de l'IOSEA est peut être dû en partie par le soutien qu'il reçoit du PNUE où il est hébergé. Il y a peu de retour d'expérience du fonctionnement du bureau d'Abu Dhabi car il a ouvert récemment.
	Peut assister dans le renforcement de la capacité dans les pays en voie de développement,	Il peut y avoir des problèmes avec le renforcement de capacités en particulier dans les zones d'accords les plus récents.
	Les Bureaux Régionaux pourraient mieux se consacrer à des problèmes régionaux spécifiques et seraient basés dans les zones de plus grande abondance de biodiversité.	Cependant la coopération transfrontalière dans certaines régions peut être très difficile en fonction de la situation politique dans les États et entre les États, cela peut prendre des années pour le développement et demande une facilitation et une coordination constante et soutenue à tous les niveaux.

		Par exemple en Afrique de l'Ouest, le MdA de l'éléphant d'Afrique de l'Ouest reconnaît que l'harmonisation de la législation à travers les pays est nécessaire pour assurer l'application effective de la loi et du contrôle sur le trafic de l'ivoire.
	ACAP, ACCOBAMS et la Mer des Wadden fonctionnent indépendamment du PNUE et les deux dernières sont bien soutenues par les Parties qui les financent.	
Les groupage des espèces	La fusion des Secrétariats de la CMS et d'ASCOBANS a permis de créer un nouveau poste à la CMS. 75% du temps du fonctionnaire des mammifères marins est consacré à ASCOBANS et 25% du temps est consacré aux autres travaux des mammifères marins de la CMS, partageant ainsi les ressources et l'expérience précieuse à travers les	Coût du temps du personnel plus élevé que prévu. Besoin d'une estimation détaillée des responsabilités et du temps alloué, sinon les engagements en temps sont dépassés.
Les groupage des espèces	autres Accords. L'employé sert de Point Focal du Secrétariat pour ACCOBAMS. L'employé travaille aussi sur le MdA de la CMS sur les Cétacés des Iles Pacifiques et il est aussi responsable de la coordination de WATCH (Pourparlers d'Afrique de l'Ouest sur les Cétacés et leur Habitat) maintenant en application comme le MdA sur les Mammifères Aquatiques de l'Afrique de l'Ouest (WAAM).	
	Une approche de regroupement d'espèces permet le partage de ressources limitées pour des groupes	L'expertise scientifique requise même pour le même taxa peut être différente.

	d'espèces et une meilleure utilisation des ressources.	
Capacité scientifique	Il y a de la flexibilité dans le système pour inviter des experts scientifiques dans le Conseil Scientifique, y compris de laisser les experts participer ce qui ajoute à l'indépendance et à la base scientifique de la CMS.	
	La plupart des accords subsidiaires ont reçu un soutien scientifique supplémentaires des entités externes, principalement des groupes d'experts et de conseil, ou à travers des ONG. Par exemple les MdA de la Grande Outarde et du Phragmite Aquatique, pour lesquels le support technique est fourni par BirdLife International, alors que les MdA du Cerf Bukhara bénéficient de l'expertise du programme d'Asie Centrale du WWF.	Un certain nombre de MdA n'ont pas de capacité scientifique et sont dépendants du Conseil Scientifique de la CMS pour l'expertise. Même les Accords qui ont un soutien scientifique ont déclaré que plus de financement est nécessaire pour implémenter des programmes de travail et soutenir les Groupes de Travail.
	La création d'un Groupe de Liaison de Biodiversité fournit un renforcement de la capacité à travers de tous les MEA de biodiversité liés.	
		Dans quelques États de l'aire de répartition, le renforcement de la capacité et la formation du personnel technique sont insuffisants. De plus, il n'y pas toujours des équipements techniques suffisants disponibles dans certains États de l'aire de répartition pour permettre aux équipes
Capacité scientifique		techniques d'effectuer leur travail, par exemple les sondages écologiques et le suivi.
Reporting	Un certain nombre d'instruments ont	A travers la Famille CMS et

	<p>fournit un mandat pour entreprendre des travaux sur l'harmonisation du reporting (CMS, AEWa).</p>	<p>d'autres Conventions liées à la biodiversité en général il n'y a pas de coordination des périodes de rapport et ceci à son tour augmente la charge sur les États à cause des besoins de reporting multiples, Un autre problème est que les formats changent souvent après Réunion.</p>
	<p>Quelques instruments ont introduit des instructions ou des notes explicatives pour améliorer la qualité des informations (CMS et IOSEA).</p>	<p>Les dates limites des rapports sont souvent manquées par de nombreuses Parties, tandis que certaines Parties rendent leur rapport après la date limite, il y a aussi un pourcentage élevé de non conformité. Ceci est dû en partie à l'augmentation de la charge de reporting pour un certain nombre de Parties.</p>
	<p>Le système de reporting en ligne ORF de l'IOSEA est reconnu comme le plus avantageux.</p>	
		<p>Les questions sont parfois dupliquées à travers les programmes et ceci peut entraîner la duplication du travail. Lorsque chaque accord a identifié un point focal national ce problème est démultiplié là où les points focaux nationaux ne communiquent pas entre eux.</p>
		<p>Un problème supplémentaire qui a été identifié c'est la difficulté pour le Secrétariat de consolider des rapports individuels dans un seul rapport qui résume les positions</p>

		collectives de toutes les parties.
Données techniques	Le système suivi interactif de la Tortue Marine de IOSEA (développé par le PNUE-WCMC et le Secrétariat de	
Données techniques	le PNUE est conçu pour faciliter l'intégration des données du domaine public	
	Un Mémorandum de Coopération a été signé en Octobre 2008 entre la CMS et le GBIF pour qu'ils travaillent ensemble pour développer et partager les données de biodiversité sur les espèces migratoires. Les programmes intégrés sont en cours de développement par tous les MEA pour résoudre les problèmes de données actuelles en reconnaissance du fait que l'harmonisation de la gestion de l'information et du reporting peuvent conduire à des processus plus intégrés, la réduction de la duplication et un plus grand partage de l'information.	Pour que les données scientifiques soient efficaces, les estimations de population doivent être collectées de manière similaire dans la Famille CMS et autres MEA pour s'assurer que les comparaisons sont compatibles.
	La base de données globale de BirdLife de suivi des Procellariiformes, qui existe grâce à la collaboration des scientifiques du monde entier, facilite l'analyse des distributions globales des espèces ACAP.	ACAP a signalé qu'il manque des données dans nos connaissances du périmètre d'exploration alimentaire de certaines espèces pendant les différentes étapes de leur cycle de vie. ACAP est aussi en train de négocier des MdA avec des organisations de la gestion de la pêche pour obtenir des données pertinentes sur les prises accessoires d'oiseaux marins. Les clauses de confidentialité peuvent restreindre l'accès et la distribution des données à travers les affiliés de la CMS.
		Le problème des données est le manque de données de base sur

		<p>la distribution, l'abondance, l'identité des stocks, et la structure de la population (par exemple ACCOBAMs).</p> <p>L'identification des dangers sur les populations est aussi entravée par des manques de connaissances basiques sur les espèces, ainsi que par le manque de suivi ou d'évaluation dans certaines régions de la CMS.</p>
Synergies	<p>Il peut y avoir des gains de ressources, d'expertise, de réseaux, de supporters, de capacité, là où un partenaire est déjà établi parce que l'on arrive dans une zone où l'on peut agir rapidement ex : le MdA de la grue sibérienne est coordonné par l'International Crane Foundation et les projets sont soutenus par le GEF ; le BLI et RSPB soutiennent le MdA du Phragmite aquatique.</p>	<p>Le risque de s'écarter de son mandat ou du cadre légal ou de ne pas avoir la capacité de soutenir la relation.</p>
		<p>Le financement n'est pas toujours disponible pour entretenir un partenariat, ex: après 3 ans l'AfSGF (financé, entre autres, par le Defra, la Commission Européenne, le WWF, l'US Fish and Wildlife Service – Service de la pêche et de la faune des Etats Unis) n'assure ni la coordination ni ne fournit de soutien technique au MdA de l'éléphant de l'Afrique de l'ouest du fait d'un manque de ressources.</p>
	<p>Représentation conjointe de plusieurs Accords à des réunions et des forums et le développement de la collaboration avec d'autres organisations</p>	<p>L'expertise adéquate est requise afin que les représentations conjointes soient performantes sinon cela diminuer la</p>

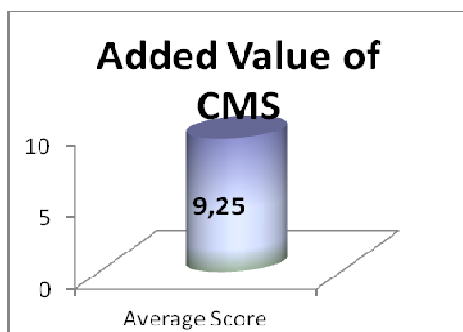
	Intergouvernementales et Non-Gouvernementales.	confiance des autres organisations dans le niveau d'expertise du représentant.
Taux d'activité	Le taux d'expansion en termes de Parties et dans le nombre d'Accords et de MdA indique une augmentation de la prise de conscience de la nécessité de protéger la biodiversité et du rôle important joué dans les écosystèmes nationaux par les espèces migratoires.	Une croissance rapide dans consolidation peut signifier que des ressources limitées sont surchargés encore plus ce qui induit le risque de mauvaises implémentations de tous les accords (anciens ou nouveaux).

ANNEXE III: SOMMAIRE DES PROBLEMES CLES SOULEVES DANS LES QUESTIONNAIRES ET PAR LES REPNSES AUX QUESTIONNAIRES FOURNIS PAR LE SECRETARIAT DE LA CMS A L'ERIC, TELS QUE LES PARTIES, ORGANISATIONS ET MEA Y ONT REPONDU.

Annexe 1 du questionnaire

L'analyse suivante repose sur 27 réponses reçues des états qui sont, soit Partie/Signataire à la CMS soit un Accord soit un MdA. Cinq autres réponses ont été reçues des autres acteurs (MEA et ONG) dont les commentaires étaient d'une nature plus générale. Celles-ci ont donc été incluses dans le développement des activités avec leurs avantages et inconvénients et par conséquent dans l'évaluation des activités concernées.

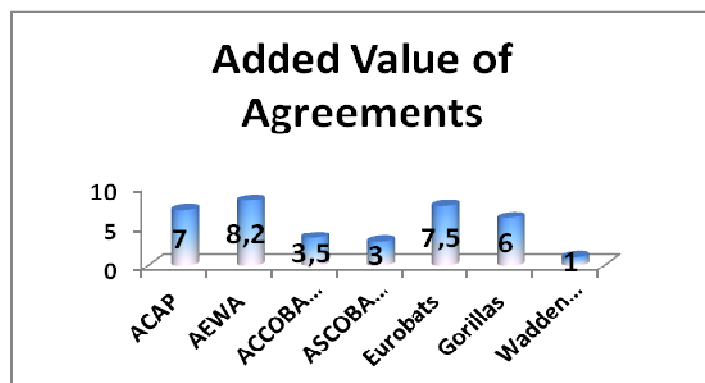
Question 1 : Valeur ajoutée de la CMS



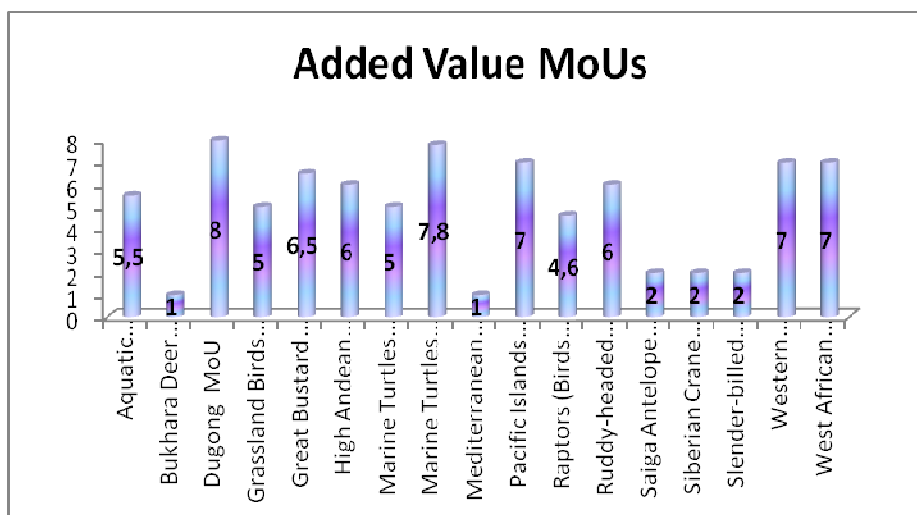
As stated in Phase II questionnaires added value measured as:

- 1 'no added value'; and
- 10 'essential'.

Question 2 : Valeur ajoutée des Accords



Question 3 : Valeur ajoutée des MdA



Question 6 : Efficacité des instruments pour assurer la conservation

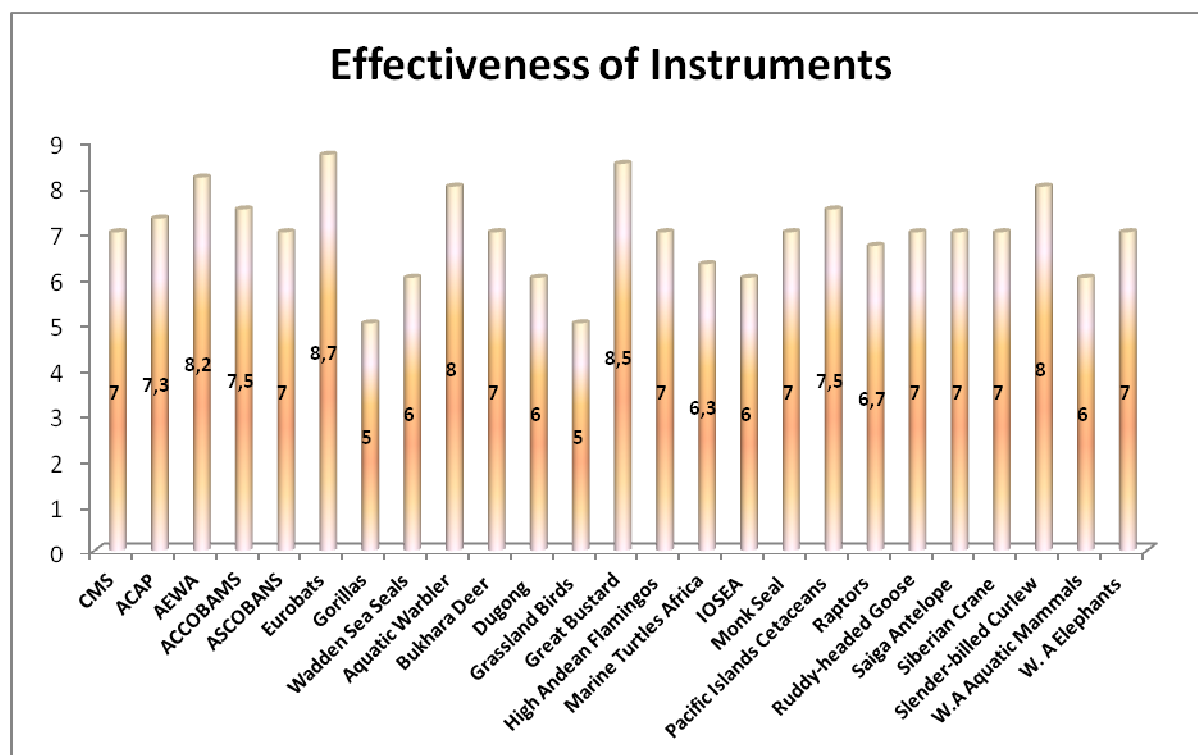


Tableau 1 : Résumé des secteurs de préoccupation clés

Secteur de préoccupation	Commentaire
Déficit d'informations	Les carences d'information sont majeures concernant l'aire de répartition des espèces, leur statut biologique et l'historique de leur vie.
Ressources humaines et financières	Les ressources humaines et financières sont insuffisantes pour un certain nombre d'états africains qui ont répondu. Des capacités financières insuffisantes pour mener à bien ses activités (dépend de contributions volontaires limitées, ainsi que de dons dédiés à certains projets).
Hiérarchisation	La priorisation est essentielle du fait du manque de moyens (tant humains que financiers) dans la plupart des pays.
Suivi	Un suivi et une évaluation convenables de l'efficacité doit avoir été entrepris avant le développement de tout nouveau programme ou accord et avant la mise en œuvre des Mda. Un suivi et une évaluation convenables de l'efficacité doit avoir été entrepris avant le développement de tout nouveau programme ou accord et avant la mise en

	œuvre des Mda.
Harmonisation des rapports	<p>C'est très compliqué, minutieux et il est difficile de répondre dans le détail. Une simplification s'impose.</p> <p>Un rapport de pays demande des recherches et des efforts substantiels, avec des moyens qui ne sont pas toujours à la hauteur.</p> <p>Les formulaires de rapport sont si longs et si détaillés que nous remettons leur rédaction à plus tard.</p> <p>On prendra soin de s'assurer que le désir de réduire la charge des rapports n'élimine pas la possibilité de comprendre l'efficacité de la mise en œuvre d'un Accord. Si la priorité est de se concentrer sur des actions de conservation plus efficaces, alors il est possible que le fait de rendre compte du succès, ou autre, de ces actions soit une 'surcharge' inévitable et doive-t-être perçue comme une composante essentielle du « cycle » pour assurer la conservation.</p> <p>Limitée, du fait du large éventail des capacités techniques au sein des divers pays membres de la CMS.</p>
Régionalisation	Le manque de bureau régionaux et de bureaux sous-régionaux a beaucoup contribué au manque de synergie régionale.
Contributions financières centrales	Un grand nombre d'activités de conservation sont financées par des contributions volontaires car la majorité des dons volontaires sont liées à des activités spécifiques ce qui peut conduire à un déséquilibre dans la priorisation des activités de conservation

Tableau 2 : Mises en évidences des réponses aux questionnaires

question	Avantage	Inconvénients	Exemple
1. Valeur ajoutée de la CMS	<ul style="list-style-type: none"> • Coopération et partage des informations • Bénéfique pour pouvoir utiliser un mécanisme déjà établi et bien reconnu pour promouvoir la conservation des espèces migratrices dans une région. • La CMS apporte ses Signataires avec des instruments pratiques pour réaliser ses objectifs. • Création de responsabilités et de relations entre organismes scientifiques et organismes de gouvernance, formant ainsi des relations entre la fonction de la science biologique et la fonction des actions de conservation. 	<ul style="list-style-type: none"> • Il y a peu d'instruments qui traitent de la faune. Qu'est-ce que cela signifie ? 	<ul style="list-style-type: none"> • La CMS crée la possibilité d'établir des mesures de conservation spéciales pour une seule espèce migratrice ou pour un groupe d'entre elles, ce qui est particulièrement précieux (Pologne). • La CMS est plus efficace que d'autres mécanismes dans la région car elle dispose d'instruments de conservation spécifiques aux espèces, à la fois au niveau régional et national. Ses plans de conservation et de gestion sont applicables (Arabie Saoudite).
2. Valeur ajoutée des Accords	<ul style="list-style-type: none"> • Ils offrent un cadre convenu pour s'associer aux membres concernés sur des problèmes ayant un intérêt régional commun. • Ils fournissent des opportunités de coopération et de collaboration internationales significatives entre les états des aires de répartition et pour identifier les mesures dont le but est de gérer les menaces qui sont de nature internationale. 		<ul style="list-style-type: none"> • Ils peuvent réunir les scientifiques et administrateurs pour communiquer et coordonner l'approche de la gestion des espèces migratrices par les Parties, y compris l'échange des meilleures pratiques (RU).
3. Valeur ajoutée des MdA	<ul style="list-style-type: none"> • Offrir un cadre dans lequel des pays où l'on trouve des populations communes à ces espèces (ex : tortues), peuvent communiquer et collaborer pour les 	<ul style="list-style-type: none"> • Les carences d'information sont majeures concernant l'aire de répartition des espèces, leur statut biologique et l'historique de leur vie. 	<ul style="list-style-type: none"> • La ratification des divers accords requiert un travail préparatoire pour persuader les décideurs et rien n'est entrepris pour ratifier ces Accords

	conserver dans toute leur aire.		au plus haut niveau (Togo).
Q. 4 Ressources	<ul style="list-style-type: none"> • Des ressources identifiées comme suffisantes pour les Mda/Accords mais pas pour la CMS. • Les pays en développement qui ont répondu disent qu'ils disposent de suffisamment de ressources. 	<ul style="list-style-type: none"> • Défis économiques • Les ressources humaines et financières sont insuffisantes pour un certain nombre d'états africains qui ont répondu. • Les rapports demandent toujours du temps ce qui restreint d'autant des capacités humaines limitées. 	<ul style="list-style-type: none"> • La responsabilité de financer des secrétariats pour soutenir de nouveaux instruments doit incomber aux Parties signataires de l'instrument (Australie). • Requiert davantage de soutien technique sous la forme de formation et de recherche pour créer et construire sur des données pertinentes afin d'améliorer notre participation et notre mise en œuvre des principes de la CMS, des Accords et des Mda (Ghana).
Q.5 Réussites et échecs	<p>Encouragement pour ceux qui ne sont pas des Parties de la CMS à devenir signataires d'accords/Mda affiliés.</p> <p>L'équipe de la CMS est dédiée, elle réalise un gros travail ; un site commun entre les secrétariats de certains Accords et le secrétariat de la CMS serait rentable et permettrait de partager les expériences.</p> <p>La CMS a sensibilisé l'opinion sur la valeur et l'importance des espèces migratrices et a établi des programmes de travaux, permettant des actions de conservations dans des pays/régions où elles étaient auparavant limitées.</p>		<p>L'augmentation du nombre d'Accords et de Mda au cours des dernières années aurait pu faire l'objet d'une attention plus importante quant à la façon de faire un meilleur usage des autres instruments de conservation internationaux dans la production de résultats recherchés en matière de conservation. Par exemple, on aurait pu davantage se concentrer sur la façon d'améliorer l'efficacité du GRASP avant d'établir l'Accord Gorille (UK).</p>
Efficacité des mesures de conservation	<p>Déterminer les priorités de la conservation par l'identification des sites et habitats importants pour les espèces migratrices, couvert par les</p>		<p>L'exécution d'un plan d'action pour la conservation des tortues marines ; depuis son développement la plus grande partie des activités n'a pas été</p>

	<p>deux Accords.</p> <p>Le plan d'action ainsi que les résolutions bien focalisées des MoP ont été utiles pour ancrer les besoins de conservation dans le cadre juridique nationale (AEWA).</p>		<p>exécutée à cause d'un manque de ressources (Sénégal).</p>
Q.7 Axe stratégique	<p>La mise en place de nouveaux programmes de travail, ou de nouveaux instruments ne doit être entreprise que si un besoin identifié a été établi et qu'un soutien financier est évident de la part des parties concernées.</p> <p>Entretenir la liste actuelle des activités, mais se concentrer sur une courte liste d'objectifs prioritaires.</p> <p>Tenter de rationaliser le nombre de MdA en les combinant.</p>	<p>La priorisation est essentielle du fait du manque de moyens (tant humains que financiers) dans la plupart des pays.</p> <p>Un suivi et une évaluation convenables de l'efficacité doivent avoir été menés à bien avant que tout nouveau programme ou accord n'ait été développé et avant la mise en œuvre des MdA.</p> <p>Certaines activités devront peut-être être interrompues là où les ressources sont insuffisantes.</p> <p>Il devrait y avoir un mémorandum sur les nouveaux programmes et instruments.</p>	<p>Par exemple, les activités en faveur des oiseaux ou les projets marins pourraient être rassemblés sous un plan commun. Plusieurs services (conseil scientifique), des programmes (collecte de fonds, RP, site Internet), des partenariats et une coopération avec d'autres organisations, ainsi que la gestion pourraient être traités ensemble. On peut fusionner les réunions (Allemagne).</p>
Q.8 Développement de synergies	<p>Développer des synergies au sein de la CMS entre ses Accords existants et les MdA maximiserait les résultats de la conservation concernant les espèces ciblées et leurs habitats.</p> <p>La coopération concernant la conservation de certaines espèces ou certains groupes a toujours un effet positif sur la coopération dans d'autres domaines ou sur d'autres taxons.</p> <p>Les synergies régionales sont très importantes car un grand nombre d'espèces se reproduisent dans un pays et se nourrissent dans un autre, ainsi les tortues marines se reproduisent en Arabie Saoudite et se nourrissent dans les eaux</p>		<p>Le Secrétariat peut être en position de commencer un processus formel par lequel il établit un lien entre les MdA de la tortue, du dugong et des cétacés. Si elle est bien planifiée, cette action peut demander un investissement limité de la part du Secrétariat et apporter un bénéfice complémentaire significatif à ces trois MdA (Australie).</p> <p>L'Allemagne est favorable à une « approche multi espèces » et voudrait regrouper les Accords et les MdA sous quatre catégories d'espèces au maximum</p>

	territoriales de l'Égypte et de l'Érythrée.		(Allemagne).
Q.9 Services complets du Secrétariat de la CMS	<p>Gains d'efficacités par le partage des services administratifs et d'espaces de bureau déjà établis.</p> <p>Économique</p> <p>Concentration des compétences, du matériel et de l'équipement technique.</p> <p>Réduction de la duplication du travail.</p>	<p>Peut être mondialement distant du lieu où des MdA particuliers sont en relation avec les principales Parties/problèmes.</p> <p>Dilution de l'attention concernant certains MdA là où l'on attend du personnel assigné qu'il s'occupe de plus d'un MdA.</p> <p>Le secrétariat de la convention ne dispose pas de suffisamment de ressources (personnel, finances et logistique) pour soutenir une telle relation ; problème de suivi et de mise en œuvre des activités.</p>	<p>Le Secrétariat de la CMS apportant des services de secrétariat complets à ses MdA en tirera de nombreux avantages, comme un guichet unique pour tous les services et requêtes, ainsi que la coordination des actions et des événements (Afrique du Sud).</p>
Q.10 Partage de l'espace du Secrétariat	<p>Facilité de réunions.</p> <p>Meilleur partage des ressources.</p> <p>Compétences et savoir partagés.</p> <p>Équipement technique partagé.</p> <p>De meilleurs flux d'information.</p> <p>Identification et traitement des lacunes et faiblesses plutôt que de développer de nouveaux Accords comme solution aux problèmes, les lacunes sont identifiées au niveau des MdA et des Accords.</p>	<p>Loin de l'action.</p> <p>Cher.</p> <p>Perception de l'équilibre des opportunités et des avantages concernant la participation de divers pays de différentes régions du monde.</p> <p>Menace de concentration des différentes questions en un seul lieu et sur un seul continent.</p>	
Q.11 Restructuration – groupes migrants	<p>Partage des services scientifiques, connaissances, données et projets de suivi.</p> <p>Permet dans une certaine mesure de développer en commun</p> <p>⇒ des programmes de conservation, des</p>	<p>La perte potentielle d'une identité distincte et d'une visibilité organisationnelle/professionnelle, ainsi que d'un certain 'prestige' peut représenter un obstacle structurel significatif à un tel changement au sein de chaque MdA.</p>	<p>Les groupes d'espèces migratrices géographiquement et écologiquement similaires encouragent les économies d'échelle issues de programmes de travail communs (avec un impact correspondant sur les positions du Secrétariat), de même que l'établissement d'un mécanisme afin de</p>

	<p>mesures</p> <p>⇒ de la collecte de fond</p> <p>⇒ de la conscientisation</p> <p>⇒ un travail éducatif (Allemagne)</p> <p>Meilleure organisation des actions de conservation spécifiques.</p> <p>Une restructuration des instruments en principaux groupes d'espèces migratrices permettrait de se concentrer sur les menaces et réponses communes et de s'assurer que les meilleures pratiques sont appliquées.</p>	<p>Perte de focalisation sur chaque espèce</p> <p>Nécessité d'harmoniser les instruments existants.</p> <p>Regroupement terrestre hétérogène.</p> <p>Dilution de l'efficacité.</p> <p>Pour chaque Accord se sont des zones géographiques plus vastes, ce qui conduit de nouveau à des actions de conservation plus générales.</p> <p>La fusion de trop d'Accords, pourrait rendre les organismes trop vastes et encombrants ; on ferait des économies au détriment de l'efficacité.</p>	<p>faire prendre conscience des problèmes là où il y a une préoccupation commune vis-à-vis des groupes d'espèces, comme l'impact de l'interaction des pêcheries, les débris marins, la pollution sonore, le changement climatique et les blessures qu'infligent les bateaux aux espèces marines (Australie).</p>
Q.12 Regroupement régional	<p>Cela pourrait contribuer à des actions de conservation positives pour ces espèces (Côte d'Ivoire).</p> <p>Une approche globale de la conservation des espèces dans toute une région, plutôt que de ne considérer que les espèces symboles (CEE).</p> <p>Facilité d'accès aux entités locales (Allemagne).</p> <p>Le regroupement des Accords et des MdA dans une région signifie que des ressources administratives peuvent être partagées et des synergies développées entre les différents groupes d'espèces (Afrique du Sud).</p>	<p>Historiquement, la régionalisation a été identifiée comme une option coûteuse pour la CMS (Australie).</p> <p>Cela ne convient pas aux espèces qui sont présentes dans divers endroits du monde ou qui chevauchent certaines régions (CEE).</p> <p>L'aspect international se perd, en particulier pour les Accords dont la couverture géographique est très large (ex : AEW, REQUINS) (Allemagne).</p> <p>Risque de désintégration de la CMS (Allemagne).</p> <p>Coûteux (Allemagne).</p> <p>Un grand nombre d'unités administratives (Allemagne).</p>	

		<p>Il peut aussi y avoir une réticence politique entre certains états de l'aire de répartition si les groupes régionaux se trouvent ailleurs (Afrique du Sud).</p> <p>Risque d'incohérence scientifiques et de prises de décisions contradictoires au niveau des régions sans une gestion efficace de la communication entre les instruments (UK).</p>	
Q.15 Contributions financières centrales	<p>Il faut simplement s'assurer que les contributions des Parties sont dûment payées et que la CMS accroît ses efforts de recherche de contributions volontaires (Côte d'Ivoire).</p>	<p>Un grand nombre d'activités de conservation sont financées par des contributions volontaires car la majorité des dons volontaires sont liés à des activités spécifiques ce qui peut conduire à un déséquilibre dans la priorisation des activités de conservation (Australie).</p> <p>La contribution des Parties est insuffisante pour faire face au fonctionnement de la CMS. Un grand nombre d'états n'honorent pas leurs engagements (Togo).</p>	
Q.16 Frais généraux et contributions volontaires	<p>La contribution financière au PNUE reste flexible et reste liée aux contributions volontaires et centrales à la CMS – elle ne dépasse jamais 13% (Allemagne),</p> <p>La CMS jouit d'une excellente visibilité sur la scène internationale grâce au PNUE et il facilite aussi les voyages internationaux des employés (Hongrie)</p> <p>La disponibilité des ressources pour financer la structure organisationnelle de la CMS (Togo).</p>	<p>Des frais généraux s'élevant à 13% des contributions volontaires pourraient constituer un obstacle pour de nombreux signataires destinés à financer un projet (Allemagne).</p> <p>Faibles niveau de contributions des Parties (Togo).</p> <p>Cela peut aussi être perçu comme un transfert des prises de décision concernant l'allocation des ressources des Parties vers le PNUE, avec le risque que les Parties ressentent une perte d'appropriation concernant les objectifs des instruments</p>	

		(UK)	
Q.17 Rapport	<p>Une infrastructure IT et une capacité technique limitées pour prendre en charge un processus de rapport en ligne (Australie).</p> <p>Cela devrait simplifier le cadre des rapports imposé aux Parties (Togo).</p> <p>On pourrait faire plus pour identifier les indicateurs orientés sur les revenus qui montrent les progrès réalisés dans la mise en œuvre de la Convention et de ses Accords. Ceux-ci devraient s'adapter à la structure des indicateurs de la biodiversité qui sont utilisés par les pays sous la CDB mais dont l'accent est davantage sur la migration. (UK)</p>	<p>C'est très compliqué, minutieux et il est difficile de remplir les rapports. Une simplification s'impose (Inde).</p> <p>Le rapport d'un pays exige des recherches et des efforts substantiels, avec des moyens qui ne sont pas toujours à la hauteur (Afrique du Sud).</p> <p>Les formulaires de rapport sont si longs et si détaillés que nous remettons à plus tard leur rédaction (USA).</p> <p>On s'assurera que le désir de réduire le fardeau des rapports n'élimine pas la possibilité de comprendre l'efficacité de la mise en œuvre des Accords. Si la priorité est de se concentrer sur des actions de conservation plus efficaces, alors il est possible que le fait de rendre compte du succès ou autre de ces actions soit une 'surcharge' inévitable et doive-t-être perçue comme une composante essentielle du « cycle » pour assurer la conservation (UK).</p>	<p>Pour certains pays, en particulier ceux qui ont de petites agences environnementales, satisfaire à la rédaction de rapports nationaux, peut être difficile et mobiliser des moyens importants (Australie).</p>
Q.18 Harmonisation	<p>Cela facilitera l'accès aux informations et à la connaissance sur ce que font les autres</p>	<p>Limité, du fait du large éventail des capacités techniques au sein des divers pays</p>	

	Accords/MdA dans la famille CMS (Ghana).	membres de la CMS (Nouvelle Zélande).	
Q.19 Ressources scientifiques	<p>L'avantage de l'externalisation de l'avis scientifique est que cela permet de soulager la charge de travail pesant sur le conseil scientifique, de même que cela peut être perçu comme l'apport d'un avis scientifique indépendant de l'organisation (Australie).</p> <p>⇒ les coûts en interne peuvent être réduits</p> <p>⇒ possibilité d'acquérir la meilleure connaissance scientifique existante (Allemagne)</p> <p>Cela comprendrait le fait de tirer partie d'organismes scientifiques déjà existants et de leur expertise, surtout si l'on considère le manque de moyens (USA).</p>	<p>Parmi les inconvénients on trouve le coût associé à l'externalisation et à la gestion de ce travail. Le temps actuellement prévu pour les réunions du conseil est parfois insuffisant, en particulier pour les réunions qui ont lieu avant une CoP. (Australie). La croissance permanente de la CMS porte le risque que le nombre de représentants des états au conseil et à d'autres forums soit croissant mais pas nécessairement la connaissance scientifique (Allemagne).</p> <p>L'externalisation peut affaiblir le lien entre la science et les besoins de gestion particuliers des espèces concernées, qui peuvent par exemple être affectés par des circonstances locales particulières (UK).</p>	<p>⇒ comités partagés</p> <p>⇒ nombre de membres réduits dans les comités (représentants régionaux, experts internationaux généralement acceptés plutôt qu'une représentation sur une base nationale)</p> <p>⇒ nombre réduit de réunions en face à face</p> <p>⇒ communication via des techniques modernes (publipostage, plateformes de communication, sessions Skype, réunions en ligne)</p> <p>⇒ réunions partagées ou « successives » avec les COP, MOP (Allemagne).</p> <p>Pendant de nombreuses années, le STRP de Ramsar a disposé d'un « service d'assistance » de type web extrêmement efficace, comme plateforme pour soutenir les discussions et le partage de fichiers liés à son travail. Plus récemment, l'AEWA a développé un « espace de travail » similaire de type web. Le potentiel d'un « espace de travail » ou d'un forum de discussion partagé pourrait être considérable pour tous les organismes de conseil scientifique au sein de la famille CMS. Un tel dispositif permettrait la mise en réseau des compétences au sein de la famille CMS pour tout un ensemble de</p>

			questions programmées ou thématiques (ex : changement climatique, prises accessoires, etc.). On peut parvenir à cette mise en réseau et à ce partage des compétences de façon « virtuelle » sans avoir à créer ou modifier les structures institutionnelles (UK).
Q.20 Synergies	Renforcer l'interaction et les synergies avec d'autres Accords et MdA concernés de la CMS, ainsi que d'autres organisations, institutions ou Accords environnementaux multilatéraux, permettrait de maximiser l'efficacité et l'efficience des ressources disponibles tout en apportant des avantages supplémentaires significatifs en matière de conservation (Australie).	Beaucoup dépendrait de la relation interpersonnelle de l'organisation mettant en œuvre les MEA (Inde).	Des opportunités existent pour la CMS d'interagir plus pleinement avec d'autres MEA quand on traite de questions qui demandent une approche véritablement globale de la par des organisations intergouvernementales, comme le développement de relations avec et/ou le soutien de l'ONU et de ses organismes (Australie). Des opportunités potentielles existent certainement entre l'AEWA et Ramsar, par exemple, dans l'identification de sites Ramsar potentiels qui sont d'une importance clé pour les espèces couvertes par l'AEWA dans la voie de migration Afrique-Eurasie. Les opportunités de financement internationales doivent aussi être explorées ensemble pour des objectifs communs (par exemple, de l'AEWA et Ramsar, de la CDB et l'AEWA, etc.) (Hongrie).
Q.21 Coopération avec d'autres organisations	<u>Échange de données</u> Cesser de perdre du temps et des ressources dans des investigations qui ont déjà eu lieu (Costa Rica). <u>Développement d'exigences de rapports</u>	<u>Échange de données</u> Un mécanisme de « chambre de compensation » devrait être mis en place. Systèmes de gestion du partage des connaissances. Ceux qui sont en possession de la connaissance ne sont pas prêts à la	Un bon exemple est l'Accord d'amitié entre l'AEWA, la convention Ramsar, Wetlands International et Birdlife International qui est actuellement à l'état d'ébauche. Il s'agit probablement d'un résultat de coopération réussie dans la conduite du projet Wings over Wetlands

	<p><u>communes</u></p> <p>Cela permettrait de comparer les progrès, la qualité du travail, l'identification des lacunes et de savoir si tout cela se produit dans tous les Accords/organisations/MdA et de savoir quelles contraintes sont transversales et donc d'avoir une approche intégrée au niveau des solutions (Afrique du Sud).</p>	<p>partager. La qualité des informations, si elle n'est pas assurée peut induire en erreur le plan de conservation. L'accès à la technologie, surtout dans les pays en développement, peut être un frein à l'accès aux informations à jour et pertinentes (Afrique du Sud).</p> <p><u>Réunions communes ou « successives » comprenant les COP/ MOP</u></p> <p>Cette idée peut ne pas aboutir aux résultats escomptés. Une coopération ou une coordination accrue avec les autres organisations nécessite davantage de travail. Pour le moment les secrétaires généraux assistent en pratique au COP/MOP des autres MEA. Au niveau national cette coopération peut se faire chez soi plutôt que lors de ces réunions (Slovénie).</p>	<p>(Allemagne).</p>
--	--	---	---------------------

Tableau 3 : Recommandations issues des questionnaires

question	Recommandations
<p>Q. 4 - Ressources</p>	<p>Disposer d'un projet technique national qui génère une gestion planifiée et correcte (Costa Rica)</p> <p>Le projet finançant la CMS doit être visible dans le pays en prenant en compte les priorités de la conservation des espèces migratrices menacées (Rép. du Congo)</p> <p>Un financement réduit de l'administration des instruments afin de libérer des ressources en vue d'une action de conservation directe par la mise en œuvre des plans d'action (UK).</p> <p>Combinaison de certains Accords ou parties de ces Accords comme les secrétariats et les actions, ex : L'AWEA et les</p>

	<p>rapaces, ou ACCOBAMS, ASCOBANS et WATCH (CE).</p> <p>Un grand nombre de réunions (COP, MOP, AC, StC, SC) impliquent de gigantesques frais de déplacement et demandent énormément de temps. Des réunions successives peuvent être une solution à ce problème (Allemagne).</p>
Q.5 – Réussites et échecs	<p>Ce serait d'une grande aide si, pour mettre en œuvre la convention, la CMS entretenait des liens entre les organisations et les donateurs qui peuvent apporter une assistance financière aux états signataires (Inde).</p>
Q.6 – Mesures de conservation	<p>Il est nécessaire de demander aux Parties de revoir leurs contributions annuelles ainsi que d'honorer leurs obligations en matière de contribution (Ghana).</p> <p>Tous les instruments de la CMS pourraient bénéficier de l'évaluation des mesures de conservation réussies qui ont été entreprises, comparée aux moyens apportés aux fonctions administratives (UK).</p>
Q.7 – Axe stratégique	<p>Étant donné la perspective financière globale actuelle, il serait réaliste de supposer que seules les actions les plus urgentes devrait recevoir les fonds requis (Australie).</p>
Q.8 Développement de synergies	<p>Développer des synergies en travaillant plus étroitement avec les OIG, ONG, en partenariat privé/public (y compris les fondations), ainsi qu'avec les gouvernements (Nouvelle Zélande).</p> <p>L'action pour développer ces synergies doit être constituée au niveau de la Convention et être transmise aux régions, avec, en place, un format de rapport (Afrique du Sud)</p> <p>Il peut être intéressant d'entreprendre une évaluation approfondie des avantages que l'on peut tirer de la combinaison des instruments de la CMS pour certains groupes d'espèces communs, comme dans le cas des espèces terrestres, marines et aviaires, là où les menaces sont communes à différentes espèces. Il doit être possible de parvenir à des économies substantielles en termes d'efficacité avec un tel modèle en combinant les fonctions administratives et en réduisant le fardeau des rapports. On pourrait aussi considérer une évaluation équivalente d'instruments fusionnés sur une base régionale pour déterminer si cela pourrait fournir un moyen plus efficace de répondre aux objectifs de conservation (UK).</p>
Q.9 – Service du Secrétariat aux Mda	<p>L'intégration (site commun) du Secrétariat de la CMS avec d'autres secrétariats d'Accords semble être bénéfique pour les instruments ayant leurs états des aires de répartition en Europe, dans ce cas le bureau du siège social de la CMS joue le rôle de bureau régional (Arabie Saoudite).</p> <p>(a) combinaison des Secrétariats de la CMS et de ses instruments en un seul organisme, apparenté au modèle des autres MEA de la biodiversité, (b) combinaison des secrétariats à l'échelle régionale (<i>c.à.d.</i> géographiquement), ou (c) combinaison des secrétariats en fonction des groupes d'espèces (UK).</p>

<p>Q.10 – Site commun</p>	<p>Site commun pour les administrateurs/unités de projets (s’il y a lieu) avec les organisations régionales, ONG, agence, autre (Allemagne).</p> <p>Le centre principal devrait demeurer au siège social de la CMS tandis que les bureaux temporels être établis sur les sites d’organisations coopèrantes, sur d’autres continents, pendant le temps qu’il faut pour exécuter des projets spécifiques (Pologne).</p> <p>Il faudra considérer localiser le Secrétariat dans d’autres lieux du PNUE comme à Nairobi, ou dans des bâtiments qui ne sont pas du PNUE, ex : en partageant un espace commun avec les secrétariats d’autres MEA.</p>
<p>Q.11 – Restructuration des espèces migratrices</p>	<p>Un organisme régional ou transrégional peut prendre des dispositions de travail pour faciliter la mise en œuvre d’une approche regroupant les espèces (Rép. du Congo).</p>
<p>Q.12 – Regroupement régional</p>	<p>Restructurer les Accords de la CMS et les MdA en groupes couvrant tous les Accords/MdA dans une région spécifique serait plus intéressant si les groupes étaient basés sur les espèces (USA).</p>
<p>Q.13 – Répondre aux objectifs</p>	<p>Définir plus clairement le rôle du Secrétariat peut donner une direction quant aux changements à apporter aux programmes de travail pour rendre les secrétariats plus efficaces et efficients en répondant aux objectifs de la CMS et des MdA (Australie).</p> <p>Meilleurs suivi et rigueur de la part de la CMS vis à vis des Parties en s’assurant qu’elles mettent en œuvre les obligations qu’elles ont acquises avec les Accords et les MdA (Costa Rica).</p> <p>Meilleure intégration des plans de travail avec ceux des autres MEA, en réduisant la charge des rapports par un développement de l’harmonisation des rapports (Allemagne).</p> <p>En général, un cadre de travail juridiquement plus contraignant devrait assurer une réponse plus efficace aux objectifs de conservation. Si la ratification a déjà eu lieu, c’est un problème (Slovénie).</p> <p>Élaboration d’outils de mise en œuvre et d’instruments communs (Suisse).</p>
<p>Q.14 – Financement</p>	<p>Les signataires doivent convenir d’un plan financier concernant une activité ou un projet particulier (Allemagne).</p> <p>Le financement des activités/projets auxquels les Parties/Signataires ont consenti doit être décidé au moment où l’accord est élaboré, ou au moins des opportunités de financement devraient être explorées et listées (Hongrie).</p> <p>Considérer de façon plus prudente les coûts probables des projets dans leur phase de planification, avant que les Parties ne soient engagées dans les activités (Nouvelle Zélande).</p>

	<p>Se concentrer sur des résultats attendus spécifiques plutôt que d'essayer de tout couvrir (Afrique du Sud)</p> <p>On s'attachera à développer les activités de collecte de fonds (la CITES en fournit un bon modèle) ou le partenariat et le parrainage avec le secteur privé, comme le partenariat entre Danone et Ramsar. Ce dernier présente un potentiel dans le contexte de la CMS qui reste encore à pleinement considérer et exploiter (UK).</p>
Q.15 – Contributions financières centrales	<p>Il pourrait y avoir un système qui permettrait à une Partie de consentir, de façon ad hoc, à ajouter un complément à sa contribution centrale habituelle. On peut aussi créer un « fond pour les espèces migratrices » où toute personne, institution, organisation publique ou privée, peut contribuer à sa discrétion et conformément aux procédures convenues par la CMS (Rép. du Congo).</p> <p>Les contributions centrales plus importantes sont en partie destinées aux projets à long terme et les contributions volontaires aux projets à court terme accompagnés d'un développement des activités de collecte de fonds (Allemagne).</p> <p>Les coûts qui ne sont pas liés à la conservation doivent être réduits, ex : par une réduction de la fréquence des réunions. La contribution volontaire doit être considérée comme un minimum et les parties être encouragées à contribuer autant qu'elles le peuvent. Cela devrait être encouragé par une incitation de façon à ce qu'après une période établie la Partie qui a fait le plus soit récompensée d'une façon ou d'une autre et il devrait y avoir différentes catégories : développé, en développement, etc. (Afrique du Sud).</p>
Q.16 13% des contributions volontaires	<p>Les Parties des états doivent payer leurs contributions directement auprès du Secrétariat de la CMS ; cela permet pour le système de gagner du temps dans la mise en œuvre des fonds des états (Côte d'Ivoire).</p> <p>Les contributions volontaires qui sont destinées à des projets de conservation particuliers doivent être exemptes de frais généraux (Allemagne).</p> <p>Examiner un abaissement du taux (à 5%) que prélève le PNUE (Togo).</p>
Q.17 Rapport	<p>La réduction du fardeau des rapports tout en restant concentré sur les indicateurs clés, doit être une préoccupation majeure du fait de rendre compte, de même que l'utilisation des processus et des formats existants, là où il convient, doit être encouragé. En réponse à une demande d'aide des PIC de traiter la charge croissante des rapports vers les MEA, le département de l'environnement australien, DEWHA (Department of the Environment, Water, Heritage and the Arts), avec le SPREP (Pacific Regional Environment Programme), a développé un projet visant à rationaliser les rapports nationaux des PIC vers les MEA liés à la biodiversité. Le projet a eu pour principal résultat le développement et l'essai d'un modèle de rapport consolidé à utiliser par les PIC pour cinq des MEA liés à la biodiversité : CMS ; CDB ; CITES ; Ramsar ; et WHC. Le modèle de rapport consolidé est conçu pour faciliter l'utilisation des rapports en réduisant la duplication, en facilitant le processus et en étant moins gourmand en ressources. Le modèle présente un exemple pratique sur la façon dont les rapports nationaux peuvent être rationalisés en consolidant les spécifications des rapports de cinq</p>

MEA différents en un seul modèle. Le Secrétariat de la CMS a apporté ses commentaires sur le modèle en 2009.

(Australie).

⇒ des sections pour chaque Accord, MdA, plan d'action, qui doivent être remplies en fonction du nombre d'instruments qu'un pays particulier a signés

⇒ adoption des informations générales et des informations permanentes des versions précédentes (ex : centres de liaison, projets et programmes à long terme (Allemagne))

Rationalisation du formulaire de rapport pour qu'il soit spécifique à chaque pays membre (Nouvelle Zélande).

Un rapport national en ligne destiné à la CMS, doit être préparé tous les deux ans par le Secrétariat de la CMS et les secrétariats des Accords ainsi que les bureaux régionaux disponibles afin de réduire le fardeau des rapports à la fois pour les Parties et la famille CMS (Arabie Saoudite).

- Un seul rapport pour toutes les activités de la CMS ou des rapports combinés couvrant les groupes d'espèces ou les activités régionales.
- Une évaluation pour s'assurer que les spécificités des rapports sont cohérentes au niveau de tous les instruments de la CMS.
- Harmonisation de la collecte des données au niveau des instruments et des autres MEA de la biodiversité quand ils ont des objectifs similaires.
- Prolonger les périodes de rapport. Les évaluations des statuts de conservation qui forment une partie majeure des rapports pourraient être limitées à environ une fois par décennie, car il est peu probable qu'il y ait beaucoup de changement en trois ans. Cela représente toutefois un danger car si les Parties ne font pas de rapport, alors le laps de temps entre les apports d'informations devient plus long. Autrement, le Secrétariat pourrait commander des rapports sur le statut de conservation des espèces de l'Annexe I qui pourraient être examinés par le conseil scientifique basés sur les connaissances dont ils disposent dans leur propre pays ou région.
- Considérer ne plus exiger des Parties qu'elles contribuent au rapport général national de la CMS qui est très long et complexe.
- S'assurer que l'on dispose de formats de rapports qui soient simples, facile à utiliser et demandant le minimum d'informations requis pour évaluer la performance des Parties et les progrès collectifs en répondant aux objectifs de l'instrument.
- Concentrer, dans la mesure du possible, les spécifications des rapports sur les résultats plutôt que sur les actions ou les

	<p>processus qui ne mesurent pas bien la réussite, ou autre, des différents instruments.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Lier directement les rapports à tout plan d'action ou stratégique et aux objectifs de conservation de l'Accord (UK).
Q.18 Harmonisation	<p>Un portail de données devra être développé (ou un portail existant mis à niveau) en vue de présenter les données sur la distribution des espèces/populations, leurs tailles, les tendances, afin que la CMS et les Accords remplissent leurs obligations (Slovénie).</p> <p>Une petite subvention devrait être accordée aux centres de liaison pour faciliter la collecte des données pendant un jour d'atelier dans le pays (Togo).</p> <p>Un examen des besoins d'information pourrait être nécessaire pour évaluer si différents instruments essaient de traiter des questions similaires (ex : les prises accessoires) Si c'est le cas, on pourrait se mettre d'accord sur des questions standards ou on pourrait utiliser des rapports uniques sur cette question couvrant plusieurs espèces ou thèmes.</p>
Q.19 Ressources scientifiques	<p>La CMS doit trouver d'autres sources de financement pour soutenir l'avis scientifique et/ou les comités consultatifs, mais peut proposer un examen mensuel ou trimestriel et utiliser l'Internet pour apporter un avis scientifique et donc éviter l'utilisation de rapports papiers, les envois par la poste ainsi que les réunions et le transport (Cote D'Ivoire).</p> <p>Externaliser l'apport d'un avis scientifique vers une interface de politique scientifique globale pourrait créer des synergies et améliorer la cohérence avec les autres MEA et processus. Ce pourrait être une manière économique de produire des évaluations et des rapports qui attireraient l'attention d'un éventail d'acteurs plus large. Une interface globale pourrait faciliter l'accès au meilleurs avis scientifiques et élargir la base scientifique du travail de la Convention (CEE).</p> <p>S'il est convenu d'établir l'IPBES, cela pourrait fournir une alternative économique ou autrement donner des moyens de réduire les charges en interne (UK).</p>
Q.20 Synergies	<p>Il pourrait être utile d'évaluer où sont les thèmes communs entre la CMS, ses instruments et d'autres MEA de la biodiversité. Il y a un potentiel d'axe de travail et de programmes communs sur une base thématique avec les MEA comme la CDB, et ceux-ci pourraient faire l'objet d'une exploration plus approfondie. Il serait également bénéfique d'explorer la possibilité de davantage collaborer avec l'IUCN et d'utiliser leurs moyens, comme leurs commissions juridiques, pour les espèces et les zones protégées. (UK)</p>
Q.21 Meilleure coopération	<p>Il est sensé d'organiser des réunions successives, en particulier là où les espèces, les problèmes et le personnel seront probablement semblables. La CMS/PCM travaille déjà étroitement avec le SPREP – cette relation pourrait faire l'objet</p>

d'une étude et, au besoin, servir de modèle pour d'autres régions (Australie).

ANNEXE IV: DEFINITIONS DE TERMES COURANTS UTILISES DANS LE RAPPORT.

Tableau 4 : Définitions

Terme/Mot	Définition	Option
Accord	AEWA, EUROBATS, ASCOBANS, etc.	23, 100, 19, 20, 105, 116
Accords	Comprend à la fois les Accords et les MdA	96
Centralisation des services de la CMS et de la famille CMS	Comprend la dotation en personnel, les secrétariats sur un site commun, les services techniques, la formation, les ressources administratives, le partage de l'expertise	19
Site commun	Signifie le partage d'un espace de travail, du personnel et des ressources.	23
Convention	CMS	103, 112,
Efforts de conservation	Les projets de conservation, en particulier ceux qui figurent dans les plans d'action, cela comprend les programmes de conservation locaux.	Critères d'évaluation
Fusionner	Fusionner les activités de la CMS avec, par exemple, celles d'un autre MEA.	95, 96
Fusionner les Accords existants	Amalgamer les accords existants (dotation en personnel, ressources) demanderait une renégociation.	96
Bureau	Centre administratif de chaque Accord/instrument	5, 37, 92
Parties	Les pays qui ont accédé aux instruments juridiquement contraignants	113, 104, 44, 64, 56, 57
État de l'aire de répartition		
Région	Les 6 régions identifiées par la CMS – Europe, Afrique, Asie, Océanie, Amérique du Nord, Amérique du Sud & Centrale et les Caraïbes	110
Présence régionale	Là où la CMS, ou sa famille, a mis en place un bureau et opère dans une zone spécialement définie.	111
États signataires	Les pays qui ont signé des instruments juridiquement non-contraignants	
Instruments auxiliaires	Tous les MdA et Accords de la CMS	
Tematea	Un outil de type web qui offre un cadre basé sur les problèmes d'engagements et d'obligations issus d'accords régionaux et mondiaux liés à la biodiversité.	54

ANNEXE V: ANALYSE FINANCIERE DES ACTIVITES DANS CHAQUE OPTION.

Tableau 5: Analyse financière

NB – Les coûts de personnel existant sont couverts par les budgets actuels et ne représentent pas un surcoût.

Résumé

Option	Coûts de lancement	Nouveaux coûts permanents	Coût de personnel existant	Coûts totaux
1 – Concentration	1.843.900	1.343.670	487.543	3.675.113
2 – Décentralisation	633.256	319.000	65.500	1.017.756
3 – Idéal	2.812.201	6.406.186	318.700	9.537.087
4 – Coût faible	411.550	172.000	67.020	650.570

Option 1 : Concentration

Activité	Élément du coût	Coût par élément	S/T(1) Coût des nouvelles activités	Coût du personnel existant (2)	Total (1&2)	Commentaire	
1. Le sec de la CMS doit effectuer une analyse globale des lacunes au niveau de la convention : considérer les thèmes traités, ceux qui ne le sont pas, si un autre organisme traite ces questions, effectuer une analyse scientifique des lacunes (assurée par le conseil scientifique) et déterminer les recherches nécessaires. Coût total €48.700	Coûts de lancement						
	1. Consultant temporaire pendant 9 mois	40.500	40.500				
	Coût du temps de personnel						
	1. 0,10 de 1 x temps de personnel du Sec de la CMS (P2)			8.200	48.700	Basé sur le niveau P2 à €82.000*10%	

2. Le Secrétariat de la CMS fournit des services centralisés en rapport avec le renforcement des capacités auprès de la famille CMS, notamment la formation et des activités éducatives. Coût total €444.170	Coûts de lancement				
	1. Recrutement pour 1 x poste P/T (P2)	25.000			Coût moyen fourni par le Secrétariat de la CMS (€25.000 par personne)
	2. Équipement informatique	2.000			€2.000 par personne fourni par le Secrétariat de la CMS
	3. Conception d'un site/page de formation Internet sur le site Internet de la CMS.	10.000	37.000		
	Nouveaux coûts permanents				
	1. Salaire 1 x directeur du renforcement des capacités P/T (P2) x 3 ans	129.000			
	2. Coûts de traduction des documents d'instruction	18.170			Augmentation du budget 8% de 2009 à 2011
	3. Publication de documents d'instruction	15.000			Basé sur les estimations de coûts de la CMS, €5.000 par publication
	4. Maintenance du site/page de formation Internet.	1.000			
	5. 2 x ateliers en plus par an.	210.000	373.170		Basé sur une moyenne de €35k par atelier (€21.814 pour 3 ateliers en 2010 PNUE/CMS/Conf.9.33/Rév.2)
	Coût du temps de personnel				
	1. 0,25 du gestionnaire des informations du Secrétariat de la CMS.			32.500	Basé sur le niveau P4 à €130.000 à 25%
	2. 0,05 du gestionnaire des informations de l'AEWA.			1.500	444.170 Basé sur €30.000 provenant de 4,21 de l'AEWA/MOP *5%

<p>3. La CMS fournit des services administratifs centralisés aux Accords/MdA [à Bonn], notamment : la coordination des COP/MOP ; la coordination des groupes scientifiques et consultatifs de la CMS/Accords et les réunions des groupes scientifiques et techniques. Réunions collectives avec prises de décisions communes. La CMS coordonne les activités de collecte de fonds et le développement de systèmes de gestion financière cohérents. La CMS centralise le développement et la gestion des technologies de l'information, notamment le développement de systèmes cartographiques, de procédures et systèmes centralisés en rapport avec la collecte des données, leur gestion et leur stockage, ainsi que la centralisation du stockage des données et de l'analyse, de même que le développement des systèmes de gestion partagée. Centralisation et harmonisation des formats de rapports et des dates de retour.</p> <p>Coût total €783.500</p>	Coûts de lancement					
	1. Coût de recrutement de 1 x directeur de gestion des informations F/T (P2) (70% du temps) - Coût de recrutement de 2 x assistants (G6)	67.500				Coût moyen fourni par le Secrétariat de la CMS (€25.000 par personne) P2/70%
	2. Équipement informatique pour la nouvelle recrue (selon le N° 30).	5.400				€2.000 par personne fourni par le Secrétariat de la CMS - P2/70%
	3. Logiciel de cartographie (nouveau ou élaboré sur les systèmes existants).	100.000				
	4. Technologie de l'information pour les rapports et le stockage des données (logiciel nouveau ou élaboré sur les systèmes existants).	150.000				
	5. Coût du changement structurel (nouvelle structure départementale pour les Accords de la CMS à Bonn – c.à.d. déplacer le personnel pour l'adapter à la nouvelle structure centralisée).	8.000				
	6. 1 consultant pour gérer le changement – 1 an.	80.000	410.900			
	Nouveaux coûts permanents					
	1. Salaire 1 x directeur de gestion des informations F/T (P2) + 2 x assistants F/T G6 x 3 ans (ayant des compétences techniques en données). P2, 80% du temps	328.500				1 x P2 (70%) 2 x G6 (€75.000)

	2. Maintenance des systèmes informatiques	500	329.000		
	Coût du temps de personnel				
	1. 0,25 de l'administrateur de la gestion des informations du Sec CMS			32.500	Basé sur P4 à €130.000 * 25%
	2. 0,25 de l'administrateur de la gestion des informations de l'AEWA			7.500	Basé sur €30.000 de 4,21 de l'AEWA/MOP *25%
	5. 0,12 de l'unité d'administration de la CMS.			3.600	783.500 Basé sur GS 4 à €30.000 * 12%
4. Coordination de l'accès aux données de recherche comme service centralisé entre Accords de la CMS. Coût total €64.900	Coûts de lancement				
	1. Coût de recrutement de 1 x directeur de gestion des informations F/T (P2) 20% du temps)	5.000			Coût moyen fourni par le Secrétariat de la CMS (€25.000 par personne)/20*
	2. Équipement informatique pour la nouvelle recrue, 20% du temps	400			€2.000 par personne fourni par le Secrétariat de la CMS/20*
	3. Site intranet sur la page web pour accéder aux informations et aux documents de recherche.	2.000	7.400		
	Nouveaux coûts permanents				
1. Salaire 1 x directeur de gestion des informations F/T (P2) x 3 ans, 20% du temps	51.000	51.000			
Coût du temps de personnel					

	1. 0,05 de l'administrateur de la gestion des informations		6.500	64.900	Basé sur le niveau P4 à €130.000 * 5%
5. La CMS coordonne les programmes de recherche scientifique basés sur l'identification des menaces/problèmes communs et partagés par l'ensemble de la famille CMS pour réduire la duplication et les chevauchements et obtenir de meilleures économies d'échelle. Cela peut inclure une recherche partagée. Coût total €28.200	Coûts de lancement				
	1. Coût de recrutement de 1 x directeur de gestion des informations F/T (P2) 10% du temps)	2.500			Coût moyen fourni par le Secrétariat de la CMS (€25.000 par personne)/10*
	2. Équipement informatique pour la nouvelle recrue, 10% du time	200	2.700		€2.000 par personne fourni par le Secrétariat de la CMS/10%
	Nouveaux coûts permanents				
	1. Salaire 1 x directeur de gestion des informations F/T (P2) x 3 ans, 10% du temps	25.500	25.500	28.200	
6. Le Sec de la CMS doit mesurer la mise en œuvre de la CMS et de sa famille, à la fois du point de vue des Parties et de la conservation, la qualité du travail, l'identification des lacunes, et proposer des mesures pour réduire ces lacunes. L'activité comprend aussi le développement d'indicateurs pour mesurer les plans d'action. Coût total €288.500	Coût de lancement				
	1. Coût de recrutement de 1 x directeur chargé de la mise en œuvre et du suivi F/T (P2).	25.000			Coût moyen fourni par le Secrétariat de la CMS (€25.000 par personne)
	2. Équipement informatique pour la nouvelle recrue.	2.000	27000		€2.000 par personne fourni par le Secrétariat de la CMS
	Nouveaux coûts permanents				
	1. Salaire 1 x directeur chargé de la mise en œuvre et du suivi F/T (P2) F/T x 3 ans.	255.000	255.000		
	Coût du temps de personnel				
	1. 0,05 de l'administrateur de l'information de la CMS.		6.500	288.500	Basé sur le niveau P4 à €130.000 * 5%
7. Étendre la portée des	Coût de lancement				

Accords/MdA existants plutôt que de développer de nouveaux Accords/MdA (ex : AEWA et MdA des éléphants). Coût total €650.600	1. Organisation des réunions de la MOP et MOS pour négocier l'extension de la portée des Accords (fournir un coût moyen pour organiser ces réunions).	400.000				Basé sur 1 MdA et une extension de l'Accord pendant trois ans – Service à la MOP 270.000 (AEWA/MOP/4.22 Rev 1) service à la MOS 120.000 (sec de la CMS) (2010)
	2. Le délégué se rend aux réunions pour négocier une extension de la portée (fournir un coût moyen des frais de déplacement du délégué).	250.000	650.000			Selon le Secrétariat de la CMS, le coût moyen pour 75-90 délégués
	Coût du temps de personnel					
	1. 0,02 du personnel admin. et informations à la CMS.			600	650.600	Basé sur le niveau GS-4 à €30.000 * 2%
8. LA CMS coordonne la communication entre et au sein des Accords/MdA. Centraliser les déclarations à la presse et aux médias, ainsi que la mise en œuvre des campagnes pour les espèces et les événements publics. La coordination des sites Internet de la famille CMS et de la CMS assure une conscientisation accrue et centralisée au sujet des menaces communes/partagées grâce aux publications et aux ressources en ligne, là où c'est praticable. Coût total €343.500	Coût de lancement					
	1. Coût de recrutement de 1 x F/T. Directeur des communications	25.000				Coût moyen fourni par le Secrétariat de la CMS (€25.000 par personne)
	2. Équipement informatique pour la nouvelle recrue.	2.000	27.000			€2.000 par personne fourni par le Secrétariat de la CMS
	Nouveaux coûts permanents					
	1. Salaire 1 x directeur des communications F/T x 3 ans	255.000				
	2. Publications (publications supplémentaires 3 par an).	45.000				Basé sur les estimations de coûts de la CMS, €5.000 par publication
3. 2 événements par an.	10.000	310.000			Augmentation moyenne du budget de 10.000 de +/-15%	
Coût du temps de personnel						

	1. 0,05 d'un directeur de l'information de la CMS.			6.500	343.500	Basé sur le niveau P4 à €130.000 * 5%
9. Fusion des accords de la famille CMS avec les synergies en fonction de la géographie et/ou de l'écologie Coût total €143.470	Coût d'installation					
	1. Coût d'étude d'une fusion potentielle via les services de consultants	90.000				
	2. Groupes de travail intersessions x 3 réunions	15.000				Plus de 3 ans de contribution de la CMS à €5000 par réunion
	3. Coûts de traduction	3.000	108.000			Basé sur €150 pour 1.000 mots selon les directives de la CMS (1 report à 20.000 mots)
	Coût du temps de personnel					
	1. 0,02 du temps de l'administrateur de la collecte de fonds			4.920		Basé sur le niveau P2 à €82.000*2%* 3 ans%
	2. 0,02 du temps de l'administrateur MdA			7.800		Basé sur le niveau P4 à €130.000*2%*3 ans
	3. 0,01 du temps du directeur scientifique			3.900		Basé sur le niveau P4 à €130.000*1%*3 ans
	4. 0,01 du temps du directeur général			5.490		Basé sur D2 à €183.000*1%*3 ans
	5. 0,01 du directeur adjoint en charge des phoques de la mer de Wadden			2.400		Basé sur (documents non disponibles en ligne) – basé sur les coûts de l'AEWA)
	6. 0,01 du temps de l'administrateur des informations de l'AEWA			2.400		Basé sur 80.000*1%* 3 ans (AEWA/MOP 4.22 Rev.1)
	7. 0,01 du temps de l'administrateur des informations de l'ACAP.			1.800		Basé sur 46.000 (MoP3 Doc 24)*1%*3 ans (Aus \$ - taux de change 1 Aus \$ = 0,77 €)
	8. 0,01 du chef du Secrétariat de l'IOSEA			4.710		Basé sur D1 à €157.000*1%* 3 ans
	9. 0.01 de l'assistant directeur de l'ACCOBAMS			1.050		Basé sur 35.000*5%* 3 ans (Res 3.2)5.250

	10. 0,01 de l'assistant administratif de l'EUROBATS			1.000	143.470	Basé sur 33.000*5%* 3 ans (MoP6.Dossier.Annexe4)
10. Fusion d'Accords existants de la famille CMS (Mda) dont les espèces sont similaires.	Coût d'installation					
	1. Coût d'étude d'une fusion potentielle via les services de consultants	90.000				
	2. Groupes de travail intersessions x 3 réunions	15.000				Plus de 3 ans de contribution de la CMS à €5000 par réunion
	3. Coûts de traduction	3.000	108.000			Basé sur €150 pour 1.000 mots selon les directives de la CMS (1 rapport à 20.000 mots)
	Coût du temps de personnel					
	1. 0,02 du temps de l'administrateur de la collecte de fonds			4.920		Basé sur le niveau P2 à €82.000*2%* 3 ans%
	2. 0,02 du temps de l'administrateur Mda			7.800		Basé sur le niveau P4 à €130.000*2%*3 ans
	3. 0,01 du temps du directeur scientifique			3.900		Basé sur le niveau P4 à €130.000*1%*3 ans
	4. 0,01 du temps du directeur général			5.490		Basé sur D2 à €183.000*1%*3 ans
	5. 0,01 du temps du directeur adjoint en charge des phoques de la mer de Wadden			2.400		Basé sur (documents non disponibles en ligne) – basé sur les coûts de l'AEWA)
6. 0,01 du temps de l'administrateur des informations de l'AEWA			2.400		Basé sur 80.000*1%* 3 ans (AEWA/MOP 4.22 Rev.1)	
7. 0,01 du temps de l'administrateur des informations de l'ACAP.			1.800		Basé sur 46.000 (MoP3 Doc 24)*1%*3 ans (Aus \$ - taux de change 1 Aus \$ = 0.77 €)	
8. 0,01 du temps du chef du Secrétariat de l'IOSEA			4.710		Basé sur D1 à €157.000*1%* 3 ans	
Coût total €143.470						

	9. 0,01 du temps du directeur adjoint de l'ACCOBAMS			1.050		Basé sur 35.000*5%* 3 ans (Res 3.2)5.250
	10. 0.01 de l'assistant administratif de l'EUROBATS			1.000	143.470	Basé sur 33.000*5%* 3 ans (Dossier MoP6. Annexe 4)
11. Institution scientifique sur l'ensemble de la CMS Coût total €287.400	Coût d'installation					
	1. Reunions des groupes inter-sessions x 3	15.000				Plus de 3 ans de contribution de la CMS à €5000 par réunion
	Consultant (2,3) 12 mois	124.200				12 mois répartis sur une période de 3 ans à €4.500 par consultant et par mois
	Coûts de traduction	6.000	145.200			Basé sur €150 pour 1.000 mots selon les directives de la CMS (2 rapports à 40.000 mots)
	Coût du temps de personnel					
	1. 0,20 du directeur scientifique de la CMS				78.000	Basé sur le niveau P4 à €130.000*20%*3 ans
	2. 0,10 du directeur scientifique de l'AEWA				36.600	Basé sur 122.000 (AEWA/MOP 4.22 Rev.1)*10%*3 ans
	3. 0,10 du directeur scientifique de l'ACAP				10.626	Basé sur 46.000 (MoP3 Doc 24)*10%*3 ans (Aus \$ - taux de change 1 Aus \$ = 0,77 €)
	4. 0,10 du directeur scientifique de l'ACCOBAMS				10.626	287.400 Basé sur l'ACAP (aucun document ne donne le détail des coûts)
12. Plan stratégique global pour la famille CMS Coût total €238.503	Coût d'installation					
	1. Groupes de travail intersessions x 3 réunions	15.000				Basé sur 3 réunions avec contribution de la CMS à raison de €5.000 par réunion
	2. Consultant (12 mois)	124.200				Basé sur un contrat de 6 mois à €4.500 par mois pour 2 consultants
	3. Coûts de traduction	3.000	142.200			Basé sur €150 pour 1.000 mots selon les directives de la CMS (plan stratégique x 2 ébauches = 20.000 mots)
	Coût du temps de personnel					

	1. 0,5 du temps de l'administrateur de la collecte des fonds pour la CMS			12.300		Basé sur le niveau P2 à €82.000*5*3 ans%
	2. 0,5 du temps de l'administrateur de l'information de la CMS.			19.500		Basé sur le niveau P4 à €130.000 * 5%*3 ans
	3. 0,5 de l'administrateur MdA de la CMS			19.500		Basé sur le niveau P4 à €130.000 * 5%*3 ans
	4. 0,5 du temps du directeur adjoint en charge des phoques de la mer de Wadden			12.000		Basé sur (documents non disponibles en ligne) basé sur les coûts de l'AEWA
	5. 0,5 du temps de l'administrateur de l'information de l'AEWA			12.000		Basé sur 80.0000*5%* 3 ans (AEWA/MOP 4.22 Rev.1)
	6. 0,5 du temps de l'administrateur de l'information de l'ACAP.			5.313		Le coût du personnel n'est pas décomposé dans le budget (Aus \$) – Basé sur 46.000 pour le directeur scientifique *5%83 ans – basé sur un taux de change de 1 Aus \$ pour 0.77 euros
	7. 0,5 du temps du directeur adjoint de l'ACCOBAMS			5.250		Basé sur 35.000*5%* 3 ans (Res 3.2)5.250
	8. 0,5 du temps de l'assistant administratif de l'EUROBATS			4.950		Basé sur 33.000*5%* 3 ans (Dossier MoP6. Annexe 4)
	9. 0,1 du temps du secrétaire général de la CMS			5.490	238.503	Basé sur D1 à €183.000*1%*3 ans
13. Budget central de la CMS pour les groupes d'espèces et les MdA s'occupant de ces groupes d'espèces.	Coût du temps de personnel					
Coût total €21.200	1. 0,10 du temps de l'administrateur de la collecte de fonds			8.200		Basé sur le niveau P2 à 82.000*10%
	2. 0,10 du temps de l'administrateur MdA			13.000	21.200	Basé sur le niveau P4 à €130.000 * 5%
14. Alignement sur la réforme de la gouvernance internationale	Coût d'installation					
	1. Groupe de travail inter-session	24.000				Bassé sur 3 réunions pendant 3 ans 3 à 8.000 par réunion (après une réforme de la gouvernance).

Coût total €189.000	2. Consultant (12 mois)	108.000				Basé sur 2 consultants à 4.500 par mois pendant 12 mois (après une réforme de la gouvernance).
	3. Coûts de traduction	6.000	138.000			Basé sur €150 pour 1.000 mots (rapports estimés à 40.000 mots)
	Coût du temps de personnel					
	1. 0,5 du secrétaire général de la CMS			27.450		Basé sur D2 à €183.000*5%*3 ans (activités en cours)
	2. 0,5 du secrétaire adjoint de la CMS			23.550	189.000	Basé sur D1 à €157.000*5%* 3 ans (activités en cours)
Total		3.187.570	3.187.570	487.543	3.675.113	

Option 2 : Décentralisation

Activité	Élément du coût	Coût par élément	S/T(1) Coût des nouvelles activités	Coût du personnel existant (2)	Total (1&2)	Commentaire
1. Collaboration plus étroite avec les bureaux régionaux du PNUE, là où il convient, pour aider au renforcement des capacités et au soutien technologique requis par la CMS et sa famille	Coût d'installation					
	1. Le consultant entreprend une analyse des lacunes (6 mois).	27.000	27.000			Basé sur 4.500 par mois
	Coût du temps de personnel					
	1. 0,02 du temps du directeur scientifique et de l'administrateur du renforcement des capacités et de l'information durant le contrat du consultant.				2.120	29.120
Coût total €29.120						

2. Partenariat plus étroit en travaillant avec les organismes partenaires (y compris les ONG) des états de l'aire de répartition voisins pour permettre la coordination des activités de conservation, les programmes de travail coordonnés et le partage des informations, et développer des programmes et des plans sur la façon de prendre en main les menaces courantes qui passent les frontières entre états voisins Coût total €219.200	Coût d'installation					
	1. Contribution aux programmes/projets de conservation (x 3)	120.000	120.000			Soutien de l'AEWA au projet GEF €80.000 (2 ans)
	Nouveaux coûts permanents					
	1. Contribution à l'administrateur des programmes associé (Grade P2) pour les gros projets (selon WOW) x 3 ans.	78.000	78.000			AEWA/MOP/4.22. Rev 1 (25% du salaire de l'administrateur de programme)
	Coût du temps de personnel					
	1. 0,10 de l'administrateur de l'Accord/MdA et			13.000		Basé sur le niveau P4 à €130.000 * 5%
2. 0,10 de l'administrateur de la collecte de fonds			8.200	219.200	Basé sur le niveau P2 à €82.000*10%	
3. Régionaliser les efforts de conservation en disposant d'avant-postes avec l'aide du PNUE, des ONG et des MEA. Coût total €81.956	Coût d'installation					
	1. Contribution financière aux activités de collecte de fonds. Projets d'extension et de collecte de fonds	36.256	36.256			25% d'augmentation 36.256 pour aussi inclure les coûts en-dessous (PNUE/CMS/Conf.9.33/Rev.2)
	Nouveaux coûts permanents					
	1. Contribution financière aux coordinateurs/conseillers techniques au niveau local x 3	31.000	31.000			€124.000 - contribution à hauteur de 25% pour un directeur technique. AEWA/MOP/4.22. Rev 1

	ans					
	Coût du temps de personnel					
	1. 0,5 du temps de l'administrateur de l'Accord/MdA.			6.500		Basé sur le niveau P4 à €130.000 * 5%
	2. 0,10 du temps de l'administrateur de la collecte de fonds.			8.200	81.956	Basé sur le niveau P2 à €82.000*10%
4 Être présent dans chacune des régions administratives de la CMS avec l'aide du PNUE, des ONG et des MEA. Coût total €64.920	Nouveaux coûts permanents :					
	1. Contribution financière au contact de la CMS dans la région	60.000	60.000			Directeur régional pour l'Afrique AEW/MOP/4.22. Rev 1 Scénario 30
	Coût du temps de personnel					
	1. 0,02 du temps de l'administrateur chargé de la collecte de fonds			4.920	64.920	Basé sur le niveau P2 à €82.000*2%* 3 ans%
5. Travailler avec les communautés locales et indigènes Coût total €104.920	Coût d'installation					
	Contribution pour aider au développement des réseaux et projets	100.000	100.000			
	Coût du temps de personnel					
	1. 0,02 du temps de l'administrateur chargé de la collecte de fonds			4.920	104.920	Basé sur le niveau P2 à €82.000*2%* 3 ans%
6. Développer des centres régionaux pour mettre en œuvre des MEA afin	Coût d'installation					
	Contribution aux activités du	200.000	200.000		200.000	

d'identifier les synergies et les liens entre MEA, et éviter la duplication au niveau des projets et des activités. Coût total €200.000	centre de données					
7. Mise en place d'évaluations externes et suivi de l'efficacité (par exemple par le PNUE-WCMC) (cela comprend une harmonisation de la collecte des données, du stockage, de la gestion et de l'analyse). Coût total €159.840	Permanent					
	Païement aux organisations externes afin qu'elles conduisent des évaluations et assurent un suivi	150.000	150.000			
	Coût du temps de personnel					
	1. 0,04 du temps de l'administrateur de la collecte de fonds			9.840	159.840	Basé sur le niveau P2 à €82.000*4%*3 ans
8. Les MdA/Accords collaborent et partagent les bureaux/personnel/ressources (ex : comme à Abu Dhabi – Dugongs et oiseaux de proie) Coût total €157.800	Coût d'installation					
	Contribution à l'aide au partenariat pour développer/organiser par ex. des réunions	150.000	150.000			
	Coût du temps de personnel					
	1. 0,02 du temps de l'administrateur du MdA			7.800	157.800	Basé sur le niveau P4 à €130.000*2%*3 ans
TOTAL		952.256	952.256	65.500	1.017.756	

Option 3 : Idéal

Activité	Élément du coût	Coût par élément	S/T(1) Coût des nouvelles activités	Coût du personnel existant (2)	Total (1&2)	Commentaire
1 Prioriser et coordonner les réunions des COP, MOP, MOS, comité scientifique, groupes de travail, etc. [En Phase III cette activité sera modifiée ce qui en réduira le coût de €750k.] Coût total €768.000	Coût d'installation					
	1. Contribution aux déplacements du délégué (basée sur 8 assemblées extraordinaires - 1/3 de tous les Accords).	750.000	750.000			Sec de la CMS - 250.000 pour 75-90 délégués (3 x MOP basées sur 75-90 délégués et 5 MOS basées sur une moyenne de 15 délégués)
	Coût du temps de personnel existant					
	1. 0,15 du temps du personnel voyageant et organisant les réunions.			18.000	768.000	Basé sur GS-4 à €30.00*15% x 4 employés
2 - Se coordonner avec les organisations internationales quant aux réunions communes sur des thèmes partagés (ex : IUCN) et les programmes communs de recherche sur la conservation, les plans d'action pour les espèces et les activités de renforcement des capacités pour la conservation sur le terrain. Coût total €635.000	Coût d'installation					
	1. Coût de recrutement de 1 x employé F/T.	25.000				Coût moyen fourni par le Secrétariat de la CMS (€25.000 par personne)
	2. Équipement informatique pour la nouvelle recrue.	2.000				€2.000 par personne fourni par le Secrétariat de la CMS
	3. Développement d'un site Internet pour un projet de conservation commun.	20.000	47.000			
	Nouveaux coûts permanents					
	1. Salaire 1 x directeur de liaison/coordination internationale F/T (P2) x 3 ans	255.000				(P2) p/a 85.000 – coût moyen d'un directeur de la collecte de fonds P2 (PNUE/CMS/Conf.9.33/Rev.2)
	2. Ateliers x 2 par an.	210.000				Basé sur une moyenne de €35k par atelier (ateliers 21.814 pour 3 ateliers en 2010 PNUE/CMS/Conf.9.33/Rév.2)
	3. Réunions locales de forum x 6 par an.	36.000				

	4. Budget permanent pour projets de conservation.	85.000				50% d'augmentation des contributions et des projets de conservation PNUE/CMS/Conf.9.33/Rev.2
	5. Coûts de maintenance Internet.	2.000	588.000		635.000	
3 Développement d'une unité MdA pour coordonner les activités des MdA. Coût total €749.500	Coût d'installation					
	1. Coût de recrutement de 2 x employés F/T.	50.000				Coût moyen fourni par le Secrétariat de la CMS (€25.000 par personne)
	2. Équipement informatique pour 2 nouvelles recrues.	40.000	90.000			€2.000 par personne fourni par le Secrétariat de la CMS
	Nouveaux coûts permanents					
	1. Salaire 2 x employés F/T MdA pour assister le directeur MdA x 3 ans (P2 et P3)	627.000	627.000			P3 124.000 x (AEWA/MOP/4.22. 1) P2. 85.000
	Coût du temps de personnel existant					
	1. 0,25 du temps de l'administrateur MdA.			32.500	749.500	Basé sur le niveau P4 à €130.000 * 25%
4 - Créer un centre de données scientifique sur les espèces migratrices, ce qui permettrait d'utiliser les données sur les espèces migratrices comme indicateur du changement climatique. Coût total €1.261.101	Coût d'installation					
	1. Coût de recrutement d'un directeur du centre de données 1 x F/T.	25.000				Coût moyen fourni par le Secrétariat de la CMS (€25.000 par personne)
	2. Équipement informatique pour nouvelle recrue.	2.000				€2.000 par personne fourni par le Secrétariat de la CMS
	3. Logiciel de saisie de données conforme à l'outil CSN.	422.401				Basé sur l'outil du réseau de sites critiques - WOW. Rapport initial Doc n°1, 1 ^{er} Jan - 31 mars 2007
	4. Systèmes cartographiques et de modélisation.	100.000	549.401			
	Nouveaux coûts permanents					
	1. Salaire 1 x directeur de centre de données F/T x 3 ans	372.000				p/a Directeur technique P3 124.000 (AEWA/MOP/4.22. Rev 1)
	2. Ateliers (pour la formation) x 3 par an.	315.000	687.000			Basé sur une moyenne de €35k par atelier (21.814 pour 3 ateliers en 2010 PNUE/CMS/Conf.9.33/Rév.2)

	Coût du temps de personnel existant					
	1. 0,10 de l'administrateur des capacités de la gestion des informations			13.000		Basé sur le niveau P4 à €130.000 * 5%
	2. 0,05 de l'équipe des capacités de la gestion des informations en formation.			11.700	1.261.101	Niveau P4 à €130.000 * 5% = 6.500 Niveau P7 à €74.000 * 5% = 3.700 Niveau GS-4 à €30.000 * 5% = 1.500
5 Des systèmes de rapports et de gestion de l'information pleinement intégrés à la Famille CMS	Coût d'installation					
	1. Coût de recrutement de 2 x employés F/T.	50.000				Coût moyen fourni par le Secrétariat de la CMS (€25.000 par personne)
	2. Équipement informatique pour le nouveau personnel.	4.000				€2.000 par personne fourni par le Secrétariat de la CMS
	3. Système de gestion de l'information (coût des logiciels).	150.000				150.000 3 ans
	4. Conception, préparation et impression des manuels de formation (fournir un coût moyen pour produire un manuel CMS de formation interne).	15.000				10% d'augmentation pour les publications 2009-2011 - budget €2.544 (fournir un coût moyen par publication des documents d'instruction actuels).
	5. 5 x ateliers de formation.	175.000	394.000			Basé sur une moyenne de €35k par atelier (21.814 pour 3 ateliers en 2010 PNUE/CMS/Conf.9.33/Rév.2)
	Nouveaux coûts permanents					
1. Salaire 1 x directeur gestion des informations F/T (P2) x 3 ans.	255.000					
2. Salaire 1 x directeur du renforcement des capacités F/T (P2) x 3 ans	255.000					

	2. Coûts de maintenance annuels du système de gestion des informations.	3.000				3.000 x 3 ans
	3. Mise à niveau du système d'informations.	12.000				12.000 x 3 ans
	4. Des licences logicielles là où cela s'impose.	300				
	5. Ateliers de formation (2 x an).	210.000	735.300			Basé sur une moyenne de €35k par atelier (21.814 pour 3 ateliers en 2010 PNUE/CMS/Conf.9.33/Rév.2)
	Coût du temps de personnel existant					
1. 0,10 du temps de l'administrateur de la gestion des informations	13.000		13.000			Basé sur le niveau P4 à €130.000 * 5%
2. 0,10 du temps de l'assistant renforcement des capacités et gestion des informations.			7.400	1.149.700		Basé sur le niveau GS-7 à €74.000*10%
6. Consensus accru au niveau du personnel Coût total €3.859.900	Coût d'installation					
	1. Coût de recrutement pour x 17 employés x F/T et 1 x 0,5 employé.	450.000				Coût moyen fourni par le Secrétariat de la CMS (€25.000 par personne)
	2. Équipement informatique pour 18 nouveaux employés.	3.400	453.400			€2.000 par personne fourni par le Secrétariat de la CMS
	Nouveaux coûts permanents					
	1. Salaire 2 x assistants F/T pour l'Accord Gorille (P2) x 3 ans.	456.000				1 x directeur technique (P2) 85.000 + 1 x assistant administratif (G5) 67.000
	2. Salaire 1 x assistant F/T pour l'ASCOBANS (P2) x 3 ans.	255.000				
3. Salaire 1 x assistant F/T et 1 x P/T pour l'EUROBATS (P2) x 3 ans	355.500				1 x Directeur technique (P2) 85.000 + 1 x Assistant administratif (G5) 67.000	
4. Salaire 13 x coordinateurs F/T pour les MdA x 3 ans	2.340.000	3.406.500		3.859.900	Directeur régional pour l'Afrique (P-2) €60.000 AEW/MOP/4.22. Rev 1	

7 Suspension des Mda redondants, le suivi devant être assuré par l'unité Mda et coordonné par la CMS.	Coût d'installation					
	Consultant (6 mois)	30.000	30.000			
	Coût du temps de personnel existant					
	2. 0,10 du temps de l'administrateur Mda.			13.000	43.000	Basé sur le niveau P4 à €130.000 * 5%
Coût total €43.000						
8 Encourager tous les états des aires de répartition à devenir Parties/Signataires de la CMS et de la famille CMS.	Coût d'installation					
	1. Coût de recrutement de 1 x employé F/T (25% de P2)	6.250			Coût moyen fourni par le Secrétariat de la CMS (€25.000 par personne)/25*	
	2. Équipement informatique pour le nouveau personnel. (25%)	500	6.750		€2.000 par personne fourni par le Secrétariat de la CMS/25%	
	Nouveaux coûts permanents					
	1. Salaire 1 x directeur des communications F/T (P2) x 3 ans 25% du temps de personnel	63.750			P2, 25% du temps	
	2. Campagnes promotionnelles (publicité, design, ébauches et impression de publications promotionnelles).	52.500	116.250		123.000	300% d'augmentation du budget promotion de l'adhésion, 17.500 pendant 3 ans (PNUE/CMS/Conf.9.33/Rev.2)
	Coût total €123.000					
9 Le développement de nouvelles plateformes multimédia, par exemple la visioconférence pour améliorer la communication entre la famille CMS et les organismes extérieurs.	Coût d'installation					
	Consultant (6 mois)	30.000				
	3. Coût de l'équipement informatique pour les plateformes multimédia.	20.000				
	4. Ateliers de formation	5.000	55.000			
	Nouveaux coûts permanents					
	3. Coûts de maintenance pour l'équipement multimédia.	2.000				
	4. Maintenance de l'outil de formation basé sur le Web.	2.000	4.000		59.000	
Coût total €59.000						

10 Mener des campagnes de conscientisation afin de s'assurer que la CMS est reconnue par le public, les institutions académiques, les organisations internationales et d'autres, comme leader mondial dans la protection des espèces migratrices. Coût total €286.686	Coût d'installation				
	1. Coût de recrutement de 1 x employé F/T. (75% de P2)	18.750			Coût moyen fourni par le Secrétariat de la CMS (€25.000 par personne)
	2. Équipement informatique pour 1 nouvel employé. (75%)	1.500			€2.000 par personne fourni par le Secrétariat de la CMS
	3. Remodelage du site Internet.	20.000			
	4. Outils promotionnels sur site Internet.	2.000	42.250		
	Nouveaux coûts permanents				
	1. Salaire 1 x directeur des communications F/T (P2) x 3 ans	191.250			75% du temps P2
	2. Campagnes promotionnelles	50.886			2009-2011 (budget gelé) a été de 25.443, (PNUE/CMS/Conf.9.33/Rev.2). 200% d'augmentation
			242.136		
	Coût du temps de personnel existant				
1. 0,01 de tout le personnel d'informations.			2.300	286.686 Niveau P4 à €130.000*1% = 1.300 Niveau GS7 à €74.000 *1% = 740 Niveau GS4 à €30.000*1% = 300	
11. Donner la priorité au regroupement des espèces Coût total €317.800	Coût d'installation				
	1. Consultant pour gérer le changement – 1 an.	124.200			Basé sur 2.3 consultants à 4.500 par mois pendant 12 mois
	2. Système cartographique et de modélisation.	100.000			
	3. Groupe de travail intersession	15.000			Basé sur 3 réunions avec contribution de la CMS à raison de 5.000 par réunion
	4. Coût du changement structurel (nouvelle structure départementale pour les Accords de la CMS à Bonn – c.à.d. déplacer le personnel pour l'adapter à la nouvelle	8.000			

	structure centralisée).					
	5. Site intranet sur la page web pour accéder aux informations et aux documents de recherche.	2.000	249.200			
	Coût du temps de personnel					
	1. 0,25 du temps de l'administrateur de la gestion des informations du Sec CMS			32.500		Basé sur P4 à €130.000 * 25%
	2. 0,25 du temps de l'administrateur Mda de la CMS			32.500		Basé sur €130.000*25%
	3. 0.12 de l'unité d'administration de la CMS.			3.600	317.800	Basé sur GS 4 à €30.000 * 12%
12. Évaluation des ressources						
Coût total €284.400						
	1. Groupe de travail intersession	15.000				Basé sur 3 réunions pendant 3 ans avec une contribution de €5.000 par réunion de la CMS
	2. Le consultant doit développer une méthodologie (12 mois)	124.200				Basé sur 2,3 consultants à 4.500 par mois pendant 12 mois
	3. Traduction	6.000	145.200			Basé sur €150 pour 1.000 mots (rapports estimés à 40.000 mots)
	Coût du temps de personnel existant					
	1. 0,15 du temps de l'administrateur de l'information de la CMS.			58.500		Basé sur le niveau P4 à €130.000*15%*3 ans
	2. 0,15 du temps de l'administrateur Mda de la CMS			58.500		Basé sur le niveau P4 à €130.000&15%* 3 ans
	3. 0,10 de l'assistant Information & Capacité			22.200	284.400	Basé sur le niveau GS-7 à €74.000*10%
TOTAL		9.418.387	9.218.387	318.700	9.537.087	

Option 4 : Coût réduit

Activité	Élément du coût	Coût par élément	S/T(1) Coût des nouvelles activités	Coût du personnel existant (2)	Total (1&2)	Commentaire
1. Cartographie du lieu des activités sur le terrain des autres MEA, ONG, et autres partenaires	Coût d'installation					
	1. Création d'une page Web sur le site Internet de la CMS à lier aux autres pages des Accords.	1.000				
	2. Campagne publicitaire.	2.700	3.700			2.700, 10% du budget actuel Information et matériaux publicitaires (PNUE/CMS/Conf.9.33/Rev.2)
Coût total €3.700						
Main d'œuvre existante :	1. 1 x stagiaire				3.700	
2. Créer des critères face auxquels évaluer les nouveaux Accords potentiels, proposés. Ces critères doivent inclure les besoins scientifiques, les synergies potentielles et existantes (internes et externes), les critères de financement, l'existence d'un coordinateur bénévole et la valeur ajoutée d'une implication de la CMS. Un exemple de valeur ajoutée comprendrait le fait de considérer si le nouvel Accord encouragera la participation et	Coût d'installation					
	1. Utilisation d'un consultant pendant 12 mois pour préparer les critères en collaboration avec le comité permanent (WG).	60.000	60.000			
	Nouveaux coûts permanents					
	1. Coûts de traduction des rapports	10.000	10.000			

<p>développera les Parties, y compris le fait de considérer si oui ou non l'Accord proposé sera mieux servi par un autre MEA ou d'autres initiatives.</p> <p>Coût total €73.000</p>	Coût du temps de personnel					
	1. 0,10 du personnel du Secrétariat ébauchant des résolutions et préparant des rapports.			13.000	73.000	Basé sur le niveau P4 à €130.000 * 10%
<p>3. Les Parties/Signataires traduisent les documents d'instruction dans les langues locales pour aider à la mise en œuvre.</p> <p>Coût total €22.600</p>	Coût d'installation					
	Aide à certains Parties/Signataires pour la traduction	20.000	20.000			
	Coût du temps de personnel					
	1. 0,02 du temps de l'administrateur du renforcement des capacités.			2.600	22.600	Basé sur le niveau P4 à €130.000 * 2%
<p>4. Nouvelles sources d'amélioration du recrutement actuel du personnel (ex : Personnel du PNUE, de la famille CMS, des Parties, prêt de services, stagiaires et</p>	Coût d'installation					
	Coût pour employer des consultants x 3 ans	180.000	180.000			
	Coût du temps de personnel existant					

consultants) y compris l'échange de personnels internationaux et l'apprentissage. Coût total €194.700	1. 0,10 du temps de l'administrateur de la collecte de fonds Se référer au commentaires ci-dessus concernant l'évaluation du coût des activités			8.200		Basé sur le niveau P2 à €82.000 * 10%
	2. 0,05 du temps de l'administrateur du renforcement des capacités.			6.500	194.700	Basé sur le niveau P4 à €130.000 * 5%
5. Encourager plus d'ONG à devenir Signataires des Mda et encourager davantage d'états des aires de répartition à devenir des Parties/Signataires auprès de la CMS et de la famille CMS Coût total €30.920	Coût d'installation					
	Coût d'une campagne publicitaire pour sensibiliser l'opinion	30.000	30.000			
	Coût du temps de personnel existant					
	1. 0,02 du temps de l'administrateur chargé de la collecte de fonds			4.920	34.920	Basé sur le niveau P2 à €82.000*2% *3 ans
6. Développer une politique où le suivi de la mise en œuvre doit faire partie de tout Mda futur. Coût total €26.500	Coût d'installation					
	1. Consultant sous un contrat de 3-4 mois.	13.500	13.500			
	Coût du temps de personnel existant					
	1. 0,05 du temps de l'administrateur Mda			6.500		Basé sur le niveau P4 à €130.000 * 5%

	2. 0,05 du temps de l'administrateur de la gestion des informations			6.500	26.500	Basé sur le niveau P4 à €130.000 * 5%
7. Production d'un site Internet CMS en 3 langues. Ne comprend que les pages principales du site Internet et ne comprend pas les coûts de traduction des documents (Pages : Nouvelles & événements, activités relatives aux espèces, organismes et réunions, Secrétariat, pages À propos de la CMS, fonction moteur de recherche) Coût total €64.300	Coût d'installation					
	1. Coût de traduction du site Internet pour le moment.	40.000	40.000			Avis d'experts de £1 k à £100 k
	Nouveaux coûts permanents					http://www.wintranslation.com/articles/art01_0007_webcost.html
	1. Traduction des futures pages web.	12.000	12.000			Plus de 3 ans - nouvelles & événements, activités relatives aux espèces, mises à jour générales
	Coût du temps de personnel existant					
	1. 0,05 du temps de de l'administrateur chargé de la collecte de fonds				4.100	Basé sur le niveau P2 à €82.000*5%
	2. 0,10 du temps de l'administrateur chargé de l'éditorial				8.200	64.300 Basé sur le niveau P2 à €82.000*10%
8. Soutenir l'actuel centre de données scientifique en cours de développement (IPBES) et continuer à soutenir le développement des centres de mise en œuvre existants (Tematea, PNUE-WCMC, IOSEA et AEWA). Coût total €150.000	Nouveaux coûts permanents					
	Coût du soutien aux systèmes existants	150.000	150.000		150.000	

9. Examen de la composition de la CMS au niveau du conseil scientifique basée sur les groupements d'espèces Coût total €70.850	Coût d'installation					
	1. Consultant pendant 6 mois	62.100				Basé sur 2,3 personnes pendant 6 mois à €4.500 par mois
	2. Coûts de traduction	2.250	64.350			Basé sur €150 pour 1.000 mots (pour un rapport de 15.000 mots)
	Coût du temps de personnel existant					
	1. 0,5 du temps du directeur scientifique de la CMS			6.500	70.850	Basé sur le niveau P4 à €130.000 * 5%
TOTAL		583.550	583.550	67.020	650.570	

Annexe VI: Résultat des options

Tableau 6: légende des résultats :

Description	Résultat	Niveau d'impact
Impact de l'option	1-9	Faible
	10-18	Moyen
	< 18	Élevé
Résultats de l'impact de l'activité pour la conservation, l'intégration, la synergie, l'effet juridique, les effets financiers et institutionnels	0-4	Faible
	5-8	Moyen
	9-12	Élevé
Impact total de l'activité	5-6	Élevé Positif (+)
	3-5	Moyen Positif (+)
	1-2	Faible Positif (+)
	0	Neutre
	-1 à -2	Faible Négatif (-)
	-3 à -4	Moyen Négatif (-)
	-5 à -6	Élevé Négatif (-)

<i>Option 1 : Concentration</i>	Bénéfice institutionnel	Préjudice institutionnel	Impact total
Stratégie : Centraliser les services de la CMS dans la mesure où l'on parvient à l'efficacité des ressources.			
<p>Organisation</p> <p>1 Le sec de la CMS doit effectuer une analyse globale des lacunes au niveau de la convention : considérer les thèmes qui sont traités, ceux qui ne le sont pas ; et si une autre organisation traite ces questions, analyse scientifique des lacunes et déterminer quelle recherche est nécessaire.</p>	<p><u>CE</u> (3) – Peut aider à une utilisation ciblée des ressources en évitant les chevauchements, libérant ainsi des ressources pour les programmes de conservation. Peut aider à prioriser les activités de la CMS et à identifier son futur champ d'application</p> <p><u>Int</u> (3) - Peut aider à prioriser les ressources dans la famille CMS, assurant ainsi une meilleure coopération et partage des ressources.</p> <p><u>Syn</u> (2) – L'analyse peut aider à identifier les questions qui sont traitées par les organisations extérieures, ce qui peut permettre de développer les synergies.</p> <p>Moyen (8)</p>	<p><u>LE</u> (1) – Une politique peut être nécessaire pour instruire l'analyse des lacunes.</p> <p><u>Fin</u> (2) – Des coûts limités sont identifiés pour qu'un consultant effectue une analyse des lacunes</p> <p><u>Inst</u> (2) – Du temps de personnel du Secrétariat de la CMS est nécessaire pour assister le consultant.</p> <p>Moyen (5)</p>	<p>Moyen (+) _____3</p> <p>L'avantage de l'activité l'emporte sur ses coûts avec un impact positif moyen pour la CMS et la famille CMS.</p>
<p>Opérationnel</p> <p>2 - Coordination de l'accès aux données de recherche comme service centralisé entre Accords de la CMS.</p>	<p><u>CE</u> (3) – Un meilleur accès aux données de recherche pour les Parties permettrait d'identifier les besoins de conservation et de diriger les programmes de conservation.</p> <p><u>Int</u> (3) - Un meilleur accès aux données au niveau de la famille</p>	<p><u>LE</u> (2) 0? – Un nouveau mandat est nécessaire pour rassembler les données de recherche en un lieu central.</p> <p><u>Fin</u> (2) – Coût moyen, nécessitant un site intranet pour les Parties permettant un accès partagé aux données, plus 20% du temps de</p>	<p>Faible (+) _____1</p>

	<p>CMS, grâce à un emplacement centralisé (ex. basé sur Internet), permet de réduire la duplication de la collecte des données ainsi que de développer le partage des données au niveau de la famille CMS.</p> <p><u>Syn (1)</u> – S’il peut y avoir des opportunités de partager les données avec les organisations extérieures, cette activité repose néanmoins sur le partage des données internes, ce qui laisse donc peu de places aux synergies extensives</p> <p>Moyen (7)</p>	<p>l’administrateur de la gestion de l’information.</p> <p><u>Inst (2)</u> – L’activité a pour résultat de nouveaux membres du personnel, du temps de personnel en plus ; cette activité devrait contribuer pour environ 20% du temps du nouveau directeur.</p> <p>Moyen (6)</p>	
<p>Opérationnel</p> <p>3. La CMS coordonne les programmes de recherche scientifique basés sur l’identification des menaces/problèmes communs et partagés par l’ensemble de la famille CMS afin de réduire la duplication et les chevauchements et obtenir de meilleures économies d’échelle.</p>	<p><u>CE (3)</u> - Permettrait des bénéfices accrus en matière de conservation, issus de projets de recherche plus inclusifs pour une augmentation limitée de l’investissement.</p> <p><u>Int (3)</u> – Permettrait une meilleure coopération entre les Accords ainsi que le partage et l’optimisation des données générées par les projets de recherche.</p> <p><u>Syn (3)</u> – Peut impliquer les organisations extérieures qui apportent leur aide à la recherche, d’où une meilleure</p>	<p><u>LE (1)</u> – Une politique peut suffire pour mettre en œuvre la coordination des programmes de recherche.</p> <p><u>Fin (2)</u> – 10% du coût d’un directeur de la gestion de l’information nouvellement recruté.</p> <p><u>Inst (2)</u> – Bien que cette activité impliquera une charge de travail supplémentaire pour le Secrétariat de la CMS, celle-ci sera traitée par un nouvel employé et l’essentiel de la coordination peut</p>	<p>Moyen <u>4</u></p>

	coopération avec ces organisations. <u>Élevé (9)</u>	se faire grâce aux divers conseils scientifiques. <u>Moyen (5)</u>	
Opérationnel 4 – La CMS fournit des services centralisés en rapport avec le renforcement des capacités auprès de la famille CMS, notamment la formation et des activités éducatives.	<u>CE (3)</u> – Partager les exemples de meilleures pratiques en matière de conservation, un meilleur savoir-faire en matière de savoir-faire Aide à la mise en œuvre des mandats des Accords de la famille CMS <u>Int (4)</u> - Partage accru des expériences, des compétences et des leçons apprises. Aide à la centralisation du savoir-faire dans les activités de soutien Centralisation du savoir-faire dans les activités de soutien, y compris le financement <u>Syn (1)</u> – Possibilité d’inclure les organisations externes mais l’activité reste concentrée sur la famille CMS. <u>Moyen (8)</u>	<u>LE (2)</u> – Un nouveau mandat peut être nécessaire pour embaucher un directeur du renforcement des capacités P/T. <u>Fin (4)</u> – Des coûts accrus pour produire de nouveaux documents d’instructions, des compétences et des ressources informatiques. Comprend le coût d’un directeur du renforcement des capacités P/T. <u>Inst (2)</u> – Comprend un pourcentage du temps de personnel actuel de la CMS. L’activité a pour résultat un nouveau membre du personnel, contribuant environ à hauteur de 50% du temps d’un nouveau directeur. <u>Moyen (8)</u>	Neutre <u>0</u> L’impact positif de cette activité pourrait être plus élevé si une partie seulement du coût qu’implique la rémunération d’assistants administratifs, était attribuée à l’activité. Pour que l’activité puisse être considérée à sa propre valeur, le coût total que représente le directeur du renforcement des capacités a été inclus dans l’évaluation de l’impact.
Opérationnel 5 La CMS fournit des services administratifs centralisés aux Accords/MdA [à Bonn], notamment : la coordination des COP/MOP ; la coordination des groupes scientifiques et consultatifs de la CMS/Accords et les réunions des groupes	<u>CE (3)</u> - Meilleure utilisation des ressources disponibles. Meilleures capacités des organisations à travailler ensemble sans dupliquer les efforts ou les ressources, d’où une réponse plus efficace aux objectifs de conservation et une	<u>LE (2)</u> – Nécessité d’un mandat pour introduire un nouveau système centralisé et embauché du personnel nouveau.	Neutre <u>0</u> L’impact positif de cette activité pourrait être plus élevé si une partie seulement du coût qu’implique le temps de l’assistant administratif, était attribuée à l’activité. Pour attribuer un coût approprié à l’activité, l’administrateur de la gestion de l’information a un coût

scientifiques et techniques. La CMS coordonne les activités de collecte de fonds et le développement de systèmes de gestion financiers cohérents. La CMS centralise le développement et la gestion des technologies d'information, notamment le développement de systèmes cartographiques. Des procédures et systèmes centralisés en rapport avec la collecte des données, leur gestion et stockage, ainsi que la centralisation du stockage des données et de l'analyse, y compris le développement de systèmes de gestion partagés. Centralisation et harmonisation du format des rapports et des rendus.

meilleure mise en œuvre des Accords de la famille CMS.

Into (5) - Réduit la multiplication des efforts et permet de développer la spécialisation parmi le personnel. Concentration des compétences. Réduit le temps passé à rendre compte sous différents systèmes. Plus facile d'analyser les données. Permet de comparer les progrès réalisés, la qualité du travail, d'identifier les lacunes et facilite une approche intégrée du développement de solutions.

Des coûts réduits, par exemple la coordination des réunions peut aboutir à des économies financières en matière de déplacements, lieux de réunion et coûts accessoires. Les économies de coûts pourraient être orientées vers la mise en œuvre des projets. Économies d'échelle en interne plus importantes, grâce à la réduction de la duplication des activités et des ressources qui font double emploi, en développant des mécanismes pour améliorer la coordination entre les initiatives existantes afin d'utiliser de la façon la plus efficace et utile possible les ressources disponibles.

Syn (4) - Des programmes et plans synergiques identifiés au niveau central et liés à des partenaires

Fin (5) – Impact financier élevé du fait de la nécessité de recruter du personnel (1 x directeur de la gestion de l'information (80% du salaire), 2 x assistants (100% du salaire)) ainsi que le coût de tout nouveau logiciel d'information.

Inst (5) - Charge de travail accrue pour le personnel si le niveau des effectifs devait être maintenu. Même avec de nouvelles embauches, un apport du personnel existant est quand même nécessaire. Demandra aussi une « gestion du changement ».

estimé à 80% du salaire.

Cette activité peut permettre d'harmoniser les dispositions administratives au niveau de la famille CMS, et donc permettre une réduction de la multiplication des efforts.

Par ailleurs, on peut obtenir des économies financières considérables lorsque les systèmes d'information sont développés et gérés de concert plutôt que de façon indépendante (ex : serveurs partagés, plateformes, licences, coûts de développeurs, etc.).

Côté **négatif**, toutes les Parties n'ont pas accès au même standard de capacité technique. En plus d'une capacité limitée, des difficultés pour accéder au Web pour un grand nombre de Parties en voie de développement et de membres potentiels. L'expérience sur les tentatives passées et actuelles d'harmoniser les rapports nationaux entre les MEA, suggère qu'il est probable qu'il faudra des efforts tout à fait significatifs et beaucoup de temps pour que ce soit fait dans la pratique.

La mise de fond initiale peut être importante et donc des apports complémentaires peuvent être nécessaires. Toutes les Parties n'ont pas accès au même standard informatique et de capacité technique. Des coûts accrus pour produire de nouveaux documents d'instruction, des compétences et des ressources

	concernés en fonction soit des problèmes, une géographie ou une région partagée, soit des espèces partagées.		informatiques.
	Élevé (12)	Élevé (12)	
Mesures 6 Le Sec de la CMS mesure la mise en œuvre de la CMS et de sa famille, à la fois du point de vue des Parties et de la conservation, considérant la qualité du travail, identifiant les lacunes et proposant des mesures pour réduire ces lacunes. Développer des indicateurs pour mesurer les plans d'action	<u>CE (2)</u> – Permet d'identifier les lacunes dans les programmes de conservation et la façon dont ces lacunes doivent être rectifiées. <u>Int (3)</u> – Peut aider à améliorer l'efficacité de la mise en œuvre au niveau de la famille CMS. <u>Syn (1)</u> – L'activité est concentrée en interne d'où peu de synergies directes avec les organisations extérieures. Il peut cependant y avoir des opportunités après l'identification des lacunes et des mesures pour réduire ces lacunes pourraient consister à s'associer avec une organisation extérieure.	<u>LE (2)</u> – Un nouveau mandat est nécessaire pour introduire les indicateurs et le suivi de la mise en œuvre. <u>Fin (3)</u> – Coût d'un directeur chargé de la mise en œuvre et du suivi. <u>Inst (2)</u> – L'activité a pour résultat de nouveaux membres du personnel et du temps de personnel en plus.	Faible (-) <u>-1</u> L'impact positif de cette activité pourrait être plus élevé si une partie seulement du coût qu'implique la mise en œuvre et le temps de l'assistant administratif, était attribuée à l'activité. Pour que l'activité puisse être considérée à sa propre valeur, le coût total que représente l'administrateur de l'information a été inclus dans l'évaluation de l'impact. L'activité peut permettre de rendre la Convention plus efficace et donc plus attractive. Elle peut aussi permettre de libérer des ressources.
	Moyen (6)	Moyen (7)	
Croissance 7 Fusion d'Accords existants de la famille CMS (Mda) dont les espèces sont similaires.	<u>CE (3)</u> Développement de programmes de conservation communs. Consolidation des fonds et ressources, axer les efforts sur une meilleure mise en œuvre des	<u>LE (4)</u> – Dépend s'il s'agit de la <u>fusion des instruments ou des secrétariats</u> - Texte réécrit & ratification. Les Signataires existants pourraient être affectés s'ils n'aiment pas la fusion pour	Faible (-) <u>-1</u> L'impact néгатif de cette activité est la renégociation nécessaire de l'un ou l'autre des Accords, ce qui

	<p>projets.</p> <p><u>Int (4)</u> - On éviterait la duplication On libérerait du personnel pour d'autres tâches au sein de la convention ou on ferait des économies en mettant fin à d'autres contrats inutiles là où des duplications ont été identifiées. On libérerait de l'espace et d'autres ressources afin qu'elles soient utilisées par d'autres fonctions.</p> <p><u>Syn (2)</u> - Développer des synergies qui peuvent maximiser les résultats de la conservation pour les espèces ciblées et leurs habitats.</p> <p style="text-align: right;">Élevé (9)</p>	<p>une raison ou une autre.</p> <p><u>Fin (3)</u> – Coût de la renégociation</p> <p><u>Inst (3)</u> – On devra mettre un terme ou réallouer certains postes où les fonctions sont dupliquées.</p> <p style="text-align: right;">Élevé (10)</p>	<p>pourrait le mettre en péril et retarder le travail de l'Accord durant le processus de renégociation.</p>
<p>Croissance</p> <p>8 Fusion des accords de la famille CMS avec les synergies en fonction de la géographie et/ou de l'écologie.</p>	<p><u>CE (3)</u> On bénéficie des meilleures pratiques des autres accords</p> <p><u>Int (4)</u> Réduit le chevauchement institutionnel. Accès à une expertise plus vaste. On bénéficie de la reconnaissance/la bonne réputation qui a été établie par un accord. Économie de ressources.</p> <p><u>Syn (3)</u> - Développer des synergies qui peuvent maximiser les résultats de la conservation pour les espèces ciblées et leurs habitats.</p>	<p><u>LE (4)</u> Texte réécrit & ratification. les Signataires existants pourraient être affectés s'ils n'aiment pas la fusion pour une raison ou une autre.</p> <p><u>Fin (3)</u> – Coût de la renégociation</p> <p><u>Inst (3)</u> – la charge de travail du personnel existant est accrue pour faire face à la renégociation, sans que cela nécessite davantage de personnel</p> <p style="text-align: right;">Élevé (10)</p>	<p>Neutre <u>0</u></p> <p>L'impact négatif de cette activité est la renégociation nécessaire de l'un ou l'autre des Accords, ce qui pourrait le mettre en péril et retarder son travail au cours du processus de renégociation.</p> <p>Par ailleurs il pourrait y avoir à la fois des implications politiques et financières ainsi que des priorités conflictuelles et en concurrence. Il peut y avoir un risque que certaines priorités soient favorisées au dépend d'autres dans la hiérarchisation des priorités.</p>

	Élevé (10)		
<p>Croissance</p> <p>9 - Étendre la portée des Accords/MdA existants plutôt que de développer de nouveaux Accords/MdA (ex : AEWA et MdA des éléphants d’Afrique de l’ouest)</p>	<p><u>CE (3)</u> – Permet de se concentrer sur les menaces et les réponses communes et permet de s’assurer que les meilleures pratiques sont appliquées. Établir des relations inter-états afin de gérer au mieux tous les processus sous-jacents à la gestion des espèces migratrices au niveau de leur juridiction territoriale respectives. Du fait qu’un grand nombre d’espèces font souvent, et plus largement, face aux mêmes impacts et menaces quant à leurs populations, habitats et écosystèmes, une extension des attributions pourrait développer des synergies ce qui peut maximiser les résultats de la conservation pour les espèces ciblées et leurs habitats.</p> <p><u>Int (4)</u> Accès à l’infrastructure existante. Économies d’échelle. Utilisation partagée des ressources.</p> <p><u>Syn (3)</u> – Un regroupement basé sur le « milieu habitat » des espèces peut améliorer le ciblage des acteurs et groupes similaires. Synergies potentielles partagées au niveau des groupes d’espèces.</p> <p style="text-align: right;">Élevé (10)</p>	<p><u>LE (3)</u> – Il faut une majorité des 2/3 pour modifier le texte.</p> <p><u>Fin (5)</u> – Des coûts de mise en œuvre plus importants. Des coûts élevés pour organiser les assemblées extraordinaires</p> <p><u>Inst (3)</u> – Charge de travail accrue pour le personnel de la CMS lors des périodes de négociation.</p> <p style="text-align: right;">Élevé (11)</p>	<p>Faible (-) <u>-1</u></p> <p>L’impact néгатif de cette activité est son coût élevé du fait de l’investissement initial requis pour organiser les réunions afin de négocier l’extension des attributions.</p> <p>Les extensions peuvent diluer la focalisation et la capacité à cibler des mesures. Il peut y avoir un déséquilibre dans l’attention donnée à un objectif de conservation, ou à une espèce, au détriment d’un autre.</p> <p>Côté positif, il faudrait prendre en compte les économies à long terme réalisées par l’exploitation d’un Accord seulement plutôt que celle de nombreux Accords.</p>
<p>Communication</p> <p>10 La CMS coordonne la communication entre et au</p>	<p><u>CE (3)</u> – Amélioration du partage des meilleures pratiques,</p>	<p><u>LE (2)</u> – Nouveau mandat pour recruter du personnel en plus.</p>	<p>Faible (+) <u>2</u></p>

<p>sein des Accords/MdA. Centraliser les déclarations à la presse et aux médias, ainsi que la mise en œuvre des campagnes pour les espèces et les événements publics. La coordination des sites Internet de la famille CMS et de la CMS assure une conscientisation centralisée accrue au sujet des menaces communes/partagées grâce aux publications et aux ressources en ligne, là où c'est praticable.</p>	<p>conscientisation pour aider à la conservation et un meilleur accès aux ressources.</p> <p><u>Int (4)</u> - Économies d'échelle en interne plus importantes, grâce à la réduction de la duplication des activités et des ressources qui font double emploi, en développant des mécanismes pour améliorer la coordination entre les initiatives existantes afin d'utiliser de la façon la plus efficace et utile possible les ressources disponibles.</p> <p><u>Syn (3)</u> – Meilleurs marketing et conscientisation des programmes et développement des relations externes.</p> <p style="text-align: right;">Élevé (10)</p>	<p><u>Fin (4)</u> – Des demandes de personnel accrues et donc des coûts plus importants. 1 nouvel employé – directeur des communications F/T</p> <p><u>Inst (2)</u> – Peu d'impact sur le personnel existant grâce au recrutement de nouveaux employés.</p> <p style="text-align: right;">Moyen (8)</p>	
<p>11. Organisme scientifique pour l'ensemble de la CMS</p> <p>La création d'un organisme scientifique pour l'ensemble de la CMS pour entreprendre des recherches scientifiques, donner des avis et partager la connaissance destinés à toute la famille CMS.</p>	<p><u>CE (4)</u> – Meilleurs efforts de conservation grâce à une information plus performante permettant de prendre des décisions en connaissance de cause.</p> <p><u>Int (4)</u> – <u>Meilleure intégration grâce à des économies d'échelle et au partage de l'information</u></p> <p><u>Syn – (2)</u> – <u>Peut conduire à de meilleures synergies mais ne conduit pas directement à plus de synergies avec les organisations extérieures</u></p> <p style="text-align: right;">Élevé (9)</p>	<p><u>LE (3)</u> – <u>Modification standard du texte de tous les Accords</u></p> <p><u>Fin (3)</u> - <u>Coût de la mise en place d'un groupe de travail intersession et des services d'un consultant</u></p> <p><u>Inst (3)</u> – <u>Requiert un pourcentage du temps de personnel existant.</u></p> <p style="text-align: right;">Élevé (9)</p>	<p>Faible (+) _____ 1</p>

	<u>Élevé (10)</u>		
<p>12. Plan stratégique global pour la famille CMS.</p> <p>Guider le travail de la CMS et de sa famille à travers une stratégie et une vision en développement portant sur l'ensemble de la CMS et soutenu par des plans plus détaillés pour chacun des Accords. Permettre la mise en place de priorités ainsi qu'une focalisation claire au niveau des espèces.</p>	<p><u>CE – (4) – De meilleures opportunités pour les activités de conservation, grâce à une vision et une stratégie communes.</u></p> <p><u>Int (4) – Meilleure intégration grâce à la combinaison de la vision et de la stratégie.</u></p> <p><u>Syn –(3) – Opportunités d'améliorer les synergies par une meilleure identification des opportunités dans le nouveau plan stratégique globale.</u></p> <p style="text-align: right;"><u>Élevé (11)</u></p>	<p><u>LE – (2) – Nouveau mandat passé par la COP</u></p> <p><u>Fin (3) - Coût de la mise en place des groupes de travail intersession et des services d'un consultant</u></p> <p><u>Inst (3) – Requiert un pourcentage du temps de personnel existant.</u></p> <p style="text-align: center;"><u>Moyen (8)</u></p>	<p>Moyen (+) _____ 3</p>
<p>13. Budget central de la CMS pour les groupes d'espèces et les MdA s'occupant de ces groupes d'espèces.</p> <p>En harmonie avec un plan stratégique global pour la famille CMS, toute vision pour des groupes d'espèces particulières doit être à la base du développement d'un financement central pour des groupes d'espèces particulières.</p>	<p><u>CE (4) – Un financement garanti pour les MdA peut aider à améliorer les efforts de conservation</u></p> <p><u>Int (2) – Peut ou non conduire à une meilleure intégration</u></p> <p><u>Syn (2) – Peut ou non conduire à de meilleures synergies</u></p> <p style="text-align: right;"><u>Moyen (8)</u></p>	<p><u>LE (2) – Nouveau mandat de la COP</u></p> <p><u>Fin (2) – Coût du temps de personnel de la CMS</u></p> <p><u>Inst (3) – Requiert un pourcentage du temps de personnel existant.</u></p> <p style="text-align: center;"><u>Moyen (7)</u></p>	<p>Faible (+) _____ 1</p>
<p>14. Alignement sur la réforme de la gouvernance internationale</p> <p>Par une coopération au niveau de l'ONU. Cela comprend les actions suivantes :</p>	<p><u>CE (4) – De meilleures prises de décision combinées, au niveau international, peuvent conduire à une meilleure conservation pour les espèces et leurs habitats.</u></p>	<p><u>LE (1) – Aligner la politique</u></p> <p><u>Fin (3) – Coût du temps de personnel et de la mise en œuvre future de toute réforme de la gouvernance au moyen d'un</u></p>	<p>Élevé _____ 6</p>

<ul style="list-style-type: none"> Soutenir des processus de prise de décision internationaux cohérents pour une gouvernance environnementale ; Catalyser les efforts internationaux afin de poursuivre l'application des objectifs internationalement convenus ; Soutenir les institutions et les processus de gouvernance environnementaux, régionaux, sous-régionaux et nationaux ; <p>Promouvoir et soutenir la base environnementale d'un développement durable au niveau national.</p>	<p><u>Int (4) – Si l'alignement est mis en œuvre au niveau de la famille, l'intégration peut être meilleure au sein de la famille CMS</u></p> <p><u>Syn (5) – De meilleures synergies avec les conventions internationales.</u></p> <p style="text-align: right;">Élevé (13)</p>	<p><u>groupe de travail intersession et des services de consultants.</u></p> <p><u>Inst (3) – Requier un pourcentage du personnel existant.</u></p> <p style="text-align: right;">Moyen (7)</p>	
TOTAUX	131	113	18 Moyen

Option 2 : Décentralisation	Bénéfice institutionnel	Préjudice institutionnel	Impact total
Stratégie : Présence régionale accrue afin d'améliorer la localisation des activités par une amélioration des services, du personnel et des partenariats travaillant avec l'organisation régionale.			
Organisation 1 Partenariat plus étroit en travaillant avec les organisations partenaires (notamment les ONG) dans les états des aires de répartition voisins pour permettre la coordination des activités de conservation, les programmes de travail coordonnés et le partage des informations, et développer des programmes et des plans pour faire face aux menaces courantes qui passent les frontières entre états voisins	<p><u>CE (4) - Mise en œuvre accrue des programmes et des plans d'action. Davantage d'espèces figurant aux Appendices couvertes par les projets</u></p> <p><u>Int (3) - Économies d'échelle. Réduction des chevauchements</u></p> <p><u>Syn (4) - Aide à traduire les obligations internationales en agendas environnementaux nationaux et locaux. Potentiel pour une compréhension plus large. Améliorer la visibilité des questions</u></p>	<p><u>LE (1) – Une politique peut suffire pour se concentrer sur le travail en partenariat,</u></p> <p><u>Fin (3) – Comprend les contributions aux programmes et à un administrateur de programme associé.</u></p> <p><u>Inst (3) – Impact sur la CMS nécessitant le développement d'un partenariat mais sans personnel en plus.</u></p>	<p>Moyen (+) <u>4</u></p> <p>Côté négatif, les ONG ne sont souvent pas en mesure de couvrir les coûts liés aux activités venant soutenir la mise en œuvre des instruments de la CMS. Autrefois la CMS a (en partie) subventionné et subventionne toujours des partenariats avec les ONG apparentés par exemple à la coordination de la mise en œuvre des MdA. Le principal facteur limitant l'expansion d'un partenariat avec les ONG est en fait le manque de ressources financières.</p> <p>Une autre préoccupation serait un agenda de la CMS</p>

	environnementales/CMS dans le domaine de la durabilité. Élevé (11)	Moyen (7)	moins focalisé. Par ailleurs, il faudrait voir si les présences régionales étaient adaptées là où l'on pouvait parvenir à des masses critiques.
Organisation 2 - Collaboration plus étroite avec les bureaux régionaux du PNUE, là où il y a lieu, pour permettre le renforcement des capacités et le soutien technologique par la CMS et sa famille	<u>CE (2)</u> – Amélioration de la connaissance locale/régionale, d'où une meilleure conservation. <u>Int (3)</u> Économies d'échelle, réduction de la duplication des ressources. <u>Syn (3)</u> - Accroît la visibilité des instruments auxiliaires au sein de leurs états des aires de répartition et pourrait développer des partenariats avec d'autres organisations et parties intéressées. Moyen (8)	Éparpillement. <u>LE (1)</u> – Une politique pour initier une collaboration plus étroite. <u>Fin (2)</u> – Coût d'un consultant pour entreprendre une analyse des lacunes. <u>Inst (1)</u> – Impact mineur sur la CMS en apportant de l'aide au consultant (durée limitée). Faible (4)	Moyen (+) 4
Opérationnel 3 Établissement de nouveaux Accords hors de la famille PNUE (ex : ACAP)	<u>CE (2)</u> – Peut être plus axé localement et donc davantage connecté aux initiatives locales de conservation. <u>Int (1)</u> – Ne conduit pas automatiquement à l'intégration au sein de la famille CMS et peu en fait conduire à se séparer du Centre. <u>Syn (2)</u> – Même si on peut parvenir à des synergies avec les organisations extérieures, la simple mise en place d'Accords hors de la famille du PNUE ne signifie pas automatiquement une augmentation	<u>LE (2)</u> – Les Parties doivent déterminer s'il s'agit de leur choix. Mandat requis. <u>Fin (0)</u> – Aucun coût pour la CMS <u>Inst (1)</u> – Peu ou pas d'impact sur la CMS.	Faible (+) <u>2</u> L'impact positif sur cette activité est en réalité faible moyen. Cependant, ce score ne suggère pas que le fait de travailler hors de la famille PNUE fera qu'un Accord aura un impact faible moyen.

	des synergies extérieures. Moyen (8)	Faible (4)	
Opérationnel 4 Les MdA/Accords collaborent et partagent les bureaux/personnel/ressources (ex : comme à Abu Dhabi – Dugongs et oiseaux de proie)	<p><u>CE (3)</u> - On bénéficie des meilleures pratiques des autres accords. Connaissance locale/régionale améliorée.</p> <p><u>Int (3)</u> – Économie des ressources. Meilleure intégration. Réduit les possibilités de chevauchement institutionnel. Accès à une expertise plus vaste. On bénéficie de la reconnaissance/la bonne réputation qui a été établie par un accord. Coopération et partage des ressources – partage des ressources administratives permettant un soutien logistique et une assistance mutuels.</p> <p><u>Syn (2)</u> - Synergies basées sur les questions administratives et informatiques.</p> <p>Moyen (8)</p>	<p><u>LE (2)</u> – Mandat requis.</p> <p><u>Fin (3)</u> – Coût de mise en place d'un partenariat.</p> <p><u>Inst (3)</u> – La CMS aide à développer un partenariat mais sans personnel supplémentaire.</p> <p>Moyen (8)</p>	<p>Neutre <u>0</u></p> <p>Côté néгатif, les instruments dans une phase clé de développement peuvent souffrir d'un manque de focalisation s'ils se trouvent dans une fusion synergique avec d'autres instruments.</p> <p>Il peut aussi y avoir une réticence politique entre les états des aires de répartition si les groupes régionaux se trouvent ailleurs.</p> <p>Il pourrait y avoir à la fois des implications politiques et financières ainsi que des priorités conflictuelles et en concurrence. Priorités conflictuelles et en concurrence.</p>
Mesures 5 Développer des centres régionaux pour mettre en œuvre des MEA afin d'identifier les synergies et les liens entre MEA, et éviter la duplication au niveau des projets et des activités. Ex : SPREP	<p><u>CE (3)</u> – Accès aux programmes communs et aux activités de conservation. Peut aider à promouvoir et faciliter une action de conservation concentrée.</p> <p><u>Int (3)</u> – Aide aux Accords au sein d'une même région en permettant de partager les ressources et d'éviter la duplication des efforts.</p>	<p><u>LE (1)</u> – Politique requise</p> <p><u>Fin (3)</u> – Contribution aux activités du centre.</p> <p><u>Inst (1)</u> – Peu d'impact sur la CMS.</p>	<p>Moyen (+) 4</p>

	<p>Permet d'éviter la duplication des projets et activités.</p> <p><u>Syn (3)</u> – Liens vers d'autres ONG, MEA et autres parties prenantes impliquées dans le centre régional.</p> <p>Élevé (9)</p>	<p>Moyen (5)</p>	
<p>Mesures</p> <p>6 Mise en place d'évaluations externes et suivi de l'efficacité (par exemple par le PNUE-WCMC) (cela comprend une harmonisation de la collecte, du stockage, de la gestion et de l'analyse des données).</p>	<p><u>CE (3)</u> – L'accès aux données des MEA peut permettre une approche plus harmonisée des programmes de conservation en tirant partie des données sur l'habitat et l'écosystème ainsi que des informations sur les espèces.</p> <p><u>Int (3)</u> - Potentiel de réduction des duplications. Meilleur accès à l'information.</p> <p><u>Syn (3)</u> - Synergies au niveau MEA.</p>	<p><u>LE (2)</u> – Mandat requis.</p> <p><u>Fin (3)</u> – Coût qu'implique l'utilisation d'une source extérieure.</p> <p><u>Inst (3)</u> – La charge de travail de la CMS est accrue sans personnel supplémentaire.</p> <p>Moyen (8)</p>	<p>Faible (+) <u>1</u></p> <p>Côté néгатif, il peut ne pas y avoir d'économies d'échelle. Le fardeau des rapports pourrait être potentiellement plus important. La centralisation de la fonction Suivi peut avoir pour résultat des données peu fiables, collectées par des chercheurs qui ne connaissent pas les zones spécifiques.</p> <p>Côté positif, le suivi peut être plus indépendant et l'évaluation être plus fiable (on évite les influences potentielles des rapports nationaux).</p>

	Moyen (7)		
<p>Croissance</p> <p>7 Localiser les efforts de conservation en disposant d'avant-postes locaux avec l'aide du PNUE, des ONG et des MEA.</p>	<p><u>CE (3)</u> - Accès à un domaine de compétence plus large, y compris aux compétences sur des questions apparentées. La régionalisation peut permettre une considération plus efficace des activités de renforcement des capacités en apportant une meilleure compréhension des problèmes régionaux.</p> <p><u>Int (2)</u> – Cela ne résultera pas nécessairement en une intégration à la famille CMS mais une intégration à petite échelle peut s'en suivre entre avant-postes régionaux de la CMS.</p> <p><u>Syn (3)</u> - Accroît la visibilité des instruments auxiliaires au sein de leurs états des aires de répartition et pourrait développer des partenariats avec d'autres organisations et parties intéressées.</p> <p>Moyen (8)</p>	<p><u>LE (2)</u> – Un mandat est nécessaire permettant une augmentation de la présence régionale par l'établissement d'avant-postes locaux.</p> <p><u>Fin (2)</u> – Petite contribution aux activités de collecte de fonds et au coordinateur technique.</p> <p><u>Inst (3)</u> – Établir des avant-postes et aider à la collecte de fonds sans personnel supplémentaire.</p> <p>Moyen (7)</p>	<p>Faible (+) _____ 1</p> <p>Côté positif, permet d'introduire de la subsidiarité (les décisions étant prises à un niveau approprié du problème auquel elles s'adressent).</p> <p>L'aspect négatif de cette activité est l'éloignement du secrétariat de la CMS à Bonn. En outre, certaines régions n'ont peut être pas le même niveau de partenaires disponibles, soit sous la forme d'autres avant-postes MEA, soit sous la forme de bureaux ONG. Objection potentielle dans certains pays du rôle accru des ONG.</p>
<p>Croissance</p> <p>8 – Avoir une présence dans chacune des régions administratives de la CMS avec l'assistance du PNUE, des ONG et des MEA.</p>	<p><u>CE (2)</u> – Programmes communs possibles basés sur des problèmes communs à d'autres institutions.</p> <p><u>Int (2)</u> – Cela ne résultera pas nécessairement en une intégration à</p>	<p><u>LE (2)</u> – <u>Mandat requis.</u></p> <p><u>Fin (2)</u> – Contribution financière au contact de la CMS dans la région.</p> <p><u>Inst (1)</u> – Peu d'impact</p>	<p>Faible (+) _____ 2</p>

	<p>la famille CMS mais une intégration à petite échelle peut s'en suivre entre avant-postes régionaux de la CMS.</p> <p><u>Syn (3)</u> - Accès potentiel aux états qui ne sont pas des Parties à la CMS mais à d'autres MEA (ex : CITES) et donc l'opportunité d'entreprendre des actions en collaboration sous la CMS qui influenceraient certaines actions des Parties, si elles ne sont pas signataires aux deux conventions.</p> <p>Moyen (7)</p>	<p>institutionnel.</p> <p>Moyen (5)</p>	
<p>Communication</p> <p>9 Travailler avec les communautés locales et indigènes.</p>	<p><u>CE (4)</u> Développement d'incitations locales pour la conservation et l'appropriation. Sentiment d'appartenance au niveau des programmes de conservation par les communautés locales qui sont surtout impliquées dans l'utilisation des ressources naturelles et qui bénéficient essentiellement de l'apport des écosystèmes S'améliorer concernant la conservation sur le terrain</p> <p><u>Int (2)</u> - Cela ne résultera pas nécessairement en une intégration à la famille CMS mais peut-être en une intégration à petite échelle entre centres de liaison locaux.</p> <p><u>Syn (3)</u>- Développer la visibilité.</p>	<p><u>LE (1)</u> – Décision politique requise.</p> <p><u>Fin (2)</u> – Coût de la mise en place des relations.</p> <p><u>Inst (1)</u> – Peu d'impact sur la charge de travail de la CMS autre que la mise en place de relations.</p>	<p>Élevé (+) <u>5</u></p> <p>Si on a là un fort impact positif, l'activité n'est pas sans impacts négatifs et doit aussi être considérée sous ces aspects là. Bien que cela puisse impliquer des coûts limités pour la CMS, il reste quand même des coûts probables concernant l'adaptation et la traduction des matériaux pour les communautés locales et indigènes. Coûts de formation. Nécessité de s'assurer du soutien du gouvernement local et du secteur privé. Capacité d'implication. Passer de la capacité d'atteindre limitée des premiers clients, c.à.d. gouvernements. Si on choisit la mauvaise ONG, on peut faire face à de sérieux problèmes avec les Parties.</p> <p>Les communautés locales/indigènes doivent tirer profit de la conservation.</p>

	Relation synergétique du partage des connaissances Mieux à même de faire face à la menace humaine sur les espèces migratrices.		
		Faible (4)	
	Élevé (9)		
TOTAL	74	51	23 Élevé

Option 3 : Idéal	Bénéfice institutionnel	Préjudice institutionnel	Impact total
Stratégie : 1. La CMS et sa famille développent une présence mondiale et une influence grandissante parmi les conventions internationales.			
2. Améliorer le partenariat avec les organisations internationales non-environnementales (ex : OMS, OMT)			
Organisation 1 Prioriser et coordonner les réunions des COP, MOP, MOS, des comités scientifiques, groupes de travail, etc.	<u>CE (2)</u> – Réaffectation des ressources économisées par une meilleure priorisation, vers des mesures de mise en œuvre. <u>Int – (4) - Économies d'échelle.</u> Réduction des chevauchements. Les réunions partagées peuvent faciliter le dialogue entre les traités et permettre l'harmonisation. <u>Syn (2)</u> - Les réunions étant coordonnées on permet aux organisations extérieures d'y assister grâce à une réduction des	<u>LE (1)</u> – Politique <u>Fin (5)</u> – Le coût pour metre cette activité en œuvre est élevé car il comprend la contribution aux déplacements des délégués pour les assemblées extraordinaires. <u>Inst (3)</u> – Activité accrue pour la CMS pendant une durée limitée.	Moyen (+) <u>-1</u> On enregistre ici un score faible négatif du fait du coût initial pour coordonner les réunions. Cela doit être apprécié à la lumière des économies positives potentielles à moyen et long termes, réalisées grâce aux réunions coordonnées, on y trouve par exemple les frais de déplacement du personnel et des interprètes, et à la fois ceux des délégués sponsorisés et des Parties autofinancées pour plus d'un traité.

	frais de déplacements et du fait d'un moins grand nombre de réunions. Moyen (8)	Élevé (9)	
Organisation 2 - Se coordonner avec les organisations internationales quant aux réunions communes sur des thèmes partagés (ex : IUCN), ainsi que les programmes communs de recherche pour la conservation, les plans d'action sur les espèces et les activités de renforcement des capacités pour la conservation sur le terrain.	<u>CE (3)</u> – Sensibiliser l'opinion sur le statut et le rôle des espèces migratrices dans les débats sur la préservation de la biodiversité (stratégies post 2010, espèces migratrices comme indicateurs) Potentiel pour une plus large compréhension (ex : impacts sur l'habitat). Compréhension des menaces communes. <u>Int (3)</u> - <u>Économies d'échelle.</u> Améliorer l'identification des problèmes communs et encourager les solutions en coopération. <u>Syn (4)</u> - Relation synergétique du partage des connaissances. Accès potentiel aux états qui ne sont pas des Parties à la CMS mais à d'autres MEA (ex : CITES) et donc l'opportunité d'entreprendre des actions en collaboration sous la CMS qui influenceraient certaines actions des Parties, quand elles ne sont pas signataires aux deux conventions. Élevé (10)	<u>LE (2)</u> – Mandat requis. <u>Fin (5)</u> – Le coût de cette activité peut être plus bas car il comprend l'intégralité du coût d'un directeur de la liaison/coordination internationale F/T. Directeur de la liaison/coordination internationale. Si on l'emploie, le coût peut être réparti entre plusieurs activités, ce qui permet de réduire l'impact financier sur cette activité particulière. <u>Inst (2)</u> – la venue d'un nouveau membre du personnel a peu d'impact sur les effectifs actuels de la CMS. Élevé (9)	Faible (+) <u>1</u> Côté positif , cette activité permet de mettre en avant la CMS/les problèmes environnementaux dans le domaine de la durabilité.
Opérationnel	<u>CE (3)</u> – Des effectifs plus importants peuvent libérer du	<u>LE (2)</u> – Mandat requis.	Faible (+) <u>2</u>

<p>3 Consensus accru au niveau du personnel.</p>	<p>personnel existant lui permettant de se concentrer davantage sur d'autres activités (ex : mise en œuvre)</p> <p><u>Int (4)</u> - De nouvelles recrues se concentrent sur l'intégration des ressources au niveau de la famille CMS. Économies d'échelle en interne plus importantes, grâce à une réduction de la duplication des activités et des ressources qui font double emploi, en développant des mécanismes pour améliorer la coordination entre les initiatives existantes afin d'utiliser de la façon la plus efficace et utile possible les ressources disponibles. Meilleure coordination et cohésion des services.</p> <p><u>Syn (3)</u> – Avec l'ajout d'un directeur des communications la capacité de développer des partenariats et des relations avec les organisations extérieures est accrue</p> <p style="text-align: right;">Élevé (10)</p>	<p><u>Fin (5)</u> – L'apport d'un personnel plus important nécessaire à cette activité représente un coût très élevé.</p> <p><u>Inst (1)</u> – Demandra un apport mineur du personnel existant pour recruter et encadrer les nouvelles recrues.</p> <p style="text-align: right;">Moyen (8)</p>	<p>L'avantage de l'activité l'emporte sur ses coûts avec un impact positif moyen pour la CMS et la famille CMS.</p> <p>Le principal impact du personnel supplémentaire est celui que cette augmentation aura sur les autres activités figurant sous l'option 1.</p> <p>Côté négatif, il faudra une participation supplémentaire des Parties.</p>
<p>Opérationnel</p> <p>4 Développement d'une unité MdA pour coordonner les activités des MdA.</p>	<p><u>CE (4)</u> – Peut aider à identifier les lacunes dans la mise en œuvre ainsi qu'à déterminer les meilleures pratiques.</p> <p><u>Int (4)</u> – Peut permettre de comprendre si des instruments différents traitent de problèmes similaires. Améliorer l'utilisation</p>	<p><u>LE (2)</u> – Mandat requis.</p> <p><u>Fin (5)</u> – Le coût élevé représente le coût de 2 nouveaux employés F/T.</p> <p><u>Inst (4)</u> – Requier une nouvelle unité spécialisée dotée d'un personnel spécialisé.</p>	<p>Faible (+) <u>1</u></p> <p>L'impact positif de cette activité est qu'elle permet d'identifier les MdA inactifs. Plusieurs économies d'échelle grâce au partage des ressources.</p>

	<p>des ressources disponibles, éviter la duplication des efforts et promouvoir la cohérence.</p> <p><u>Syn (4)</u> – De meilleures ressources pour développer des relations extérieures.</p> <p>Élevé (12)</p>	<p>Élevé (11)</p>	<p>Côté néгатif, la charge des rapports peut être plus importante.</p>
<p>Opérationnel</p> <p>5 - Créer un centre de données scientifique sur les espèces migratrices, ce qui permettrait d'utiliser les données sur les espèces migratrices comme indicateur du changement climatique.</p>	<p><u>CE (3)</u> – Peut aider à mieux identifier les problèmes et permettre le développement de solutions. Partage accru des compétences et du savoir-faire sur les problèmes communs.</p> <p><u>Int (4)</u> – Réduction des chevauchements. Identifie les lacunes dans les données. On échange les données et on encourage l'intégration. Améliore l'analyse et la comparaison des données, d'où une meilleure analyse des lacunes et des incohérences.</p> <p><u>Syn (3)</u> – Fournit des données indicatrices précieuses aux autres MEA, ONG sur toute modification de la biodiversité, du changement climatique. Améliore le rôle de la CMS au niveau international.</p> <p>Élevé (10)</p>	<p><u>LE (2)</u> – Mandat requis.</p> <p><u>Fin (5)</u> – Les coûts élevés comprennent le recrutement d'un directeur du centre de données F/T et le coût d'un outil de saisie de données basé sur l'outil CSN.</p> <p><u>Inst (4)</u> – L'activité du nouveau spécialiste est établie avec le nouveau personnel spécialisé.</p> <p>Élevé (11)</p>	<p>Faible (-) <u>-1</u></p> <p>Côté positif, on peut réduire l'investissement initial important pour développer le centre à long terme du fait d'une réduction des coûts au niveau des différents Accords et ce, grâce à des économies d'échelle au niveau de la maintenance des nombreuses plateformes, des mises à niveau de la technologie, ainsi qu'aux économies de temps et sur les volumes auprès des prestataires de services.</p> <p>Par ailleurs d'autres économies peuvent être réalisées en évitant les investissements multiples en temps dans la conception, la maintenance et les engagements auprès des prestataires de services.</p>
<p>Opérationnel</p>	<p><u>CE (3)</u> - Partage accru des compétences et du savoir-faire sur</p>	<p><u>LE (2)</u> – Mandat requis.</p>	<p>Faible (-) <u>-1</u></p>

	<p>libérer des ressources et que d'autres MdA puissent s'inspirer des problèmes identifiés.</p> <p><u>Syn (1)</u> – Peu d'impact direct sur les synergies.</p> <p style="text-align: right;">Faible (5)</p>	<p>suivi.</p> <p><u>Inst (2)</u> – Le personnel actuel joue un rôle réduit mais l'activité est prise en charge par le nouveau personnel du MdA.</p> <p style="text-align: right;">Moyen (7)</p>	<p>d'autres secteur prioritaires.</p> <p>Côté néгатif, d'autres problèmes liés à cette activité comprennent le développement de critères pertinents permettant de déterminer si un MdA est redondant. Cela nécessite un processus d'évaluation.</p> <p>Il peut y avoir d'autres problèmes comme : que faire du personnel assigné aux Accords identifiés comme redondants. Redéployer ce personnel impliquerait-il un coût ?</p>
<p>Croissance</p> <p>8 Encourager tous les états des aires de répartition à devenir Parties/Signataires de la CMS et de la famille CMS.</p>	<p><u>CE (3)</u> – Présence mondiale accrue, et donc toutes les voies de migration sont couvertes ce qui permet d'améliorer les programmes de conservation sur l'ensemble de l'itinéraire.</p> <p><u>Int (2)</u> – Ne conduit pas forcément à l'intégration mais cela peut aboutir à de meilleures opportunités de financement, ce qui peut conduire à une meilleure utilisation des ressources.</p> <p><u>Syn (2)</u> – N'aboutit pas forcément à de meilleures synergies mais peut introduire de nouvelles organisations extérieures potentielles.</p> <p style="text-align: right;">Moyen (7)</p>	<p><u>LE (1)</u> – <u>Politique requise</u></p> <p><u>Fin (3)</u> – Le coût représente 25% du temps du nouveau directeur des communications</p> <p><u>Inst (2)</u> – Une partie du temps de personnel de la CMS sans que cela soit majeur du fait du recrutement de nouvelles recrues.</p> <p style="text-align: right;">Moyen (6)</p>	<p>Faible (+) 1</p> <p>Côté positif, peut permettre de fournir du financement supplémentaire et donc des ressources supplémentaires. Peut conduire à une couverture globale.</p> <p>Côté néгатif, cela peut signifier de plus longues périodes de négociation pour parvenir à des résolutions et des Accords, etc.</p>

<p>Communication</p> <p>9 Le développement de nouvelles plateformes multimédia, par exemple la visioconférence pour améliorer la communication au niveau de la famille CMS et avec les organisations extérieures.</p>	<p><u>CE (2)</u> – Une communication améliorée pour permettre un meilleur partage des connaissances et du savoir-faire, ce qui contribue aux efforts de conservation.</p> <p><u>Int (4)</u> – De meilleures communications internes. Des coûts de déplacement réduits pour les nombreuses réunions.</p> <p><u>Syn (3)</u> – Une meilleure communication peut aider les organismes extérieurs à participer aux réunions et à partager les connaissances.</p> <p style="text-align: right;">Élevé (9)</p>	<p><u>LE (0)</u> – Pas d’impact juridique.</p> <p><u>Fin (2)</u> – Le coût représente l’engagement d’un consultant pour développer le multimédia et pour former le personnel.</p> <p><u>Inst (2)</u> – Une partie du temps de personnel de la CMS sans que cela soit majeur du fait du recrutement de nouvelles recrues.</p> <p style="text-align: right;">Faible (4)</p>	<p>Élevé (+) <u>5</u></p> <p>Côté néгатif, tout le monde n’aura pas accès aux systèmes multimédia ou à des systèmes informatiques appropriés.</p>
<p>Communication</p> <p>10 - Mener des campagnes de conscientisation afin de s’assurer que la CMS est reconnue par le public, les institutions académiques, les organismes internationaux et d’autres, comme leader mondial dans la protection des espèces migratrices.</p>	<p><u>CE (3)</u> – Meilleur visibilité de la CMS ainsi que des programmes de conservation, ce qui peut conduire à de nouveaux partenaires et de nouvelles ressources pour la conservation.</p> <p><u>Int (3)</u> – Peut permettre de faire des économies d’échelle, de partager les ressources.</p> <p><u>Syn (3)</u> – Meilleure visibilité, davantage de possibilités de partenariat.</p>	<p><u>LE (0)</u> – Pas d’impact juridique.</p> <p><u>Fin (3)</u> – Le coût représente 75% du temps du nouveau directeur des communications Comprend également des outils de sites Web en promotion.</p> <p><u>Inst (2)</u> – Peu d’impact sur le personnel actuel car de nouveaux employés sont recrutés.</p> <p style="text-align: right;">Moyen (5)</p>	<p>Moyen (+) <u>4</u></p> <p>Côté positif, une meilleure visibilité peut entraîner des sources de financement accrues.</p> <p>Côté néгатif, le coût initial du développement des matériaux marketing/de la publicité.</p> <p>Le coût des nouvelles recrues a un fort impact financier sur cette activité, cependant du fait que le temps de travail de ces nouvelles recrues se répartit sur plusieurs activités se rattachant sous cette activité, le coût direct pour cette activité même peut être réduit.</p>

	Élevé (9)		
<p>11. Donner la priorité au groupement des espèces</p> <p>Réorganiser les activités existantes en fonction des groupes d'espèces. Par exemple, les activités en faveur des oiseaux ou les projets marins pourraient être rassemblés sous un plan commun. Sous ce plan commun, plusieurs services (avis scientifiques), des programmes (collecte de fonds, RP, site web), des partenariats et une coopération avec d'autres organisations, ainsi que la gestion, pourraient être traités ensemble. On peut fusionner les réunions. Les menaces communes sont identifiées et traitées de façon collective.</p>	<p><u>CE (3) – Peut mener à de meilleurs efforts de conservation mais il faudra un soutien suffisant du programme de mise en œuvre et du financement</u></p> <p><u>Int (4) – Peut conduire à une meilleure intégration entre les Accords de la famille traitant d'espèces spécifiques grâce au partage de la connaissance et des meilleures pratiques.</u></p> <p><u>Syn (4) – Peut conduire à de meilleures synergies avec les organisations extérieures ayant les mêmes attributions.</u></p> <p style="text-align: right;">Élevé (11)</p>	<p><u>LE (2) – Nouveau mandat de la COP</u></p> <p><u>Fin (4)</u></p> <p><u>Inst (3) – Requiert du temps de la part du personnel existant.</u></p> <p style="text-align: right;">Élevé (9)</p>	<p>Faible (+) _____ 2</p>
<p>12. Évaluation des ressources (mesure de la valeur du retour de l'investissement)</p> <p>Une évaluation de tous les instruments de la CMS basée sur l'évaluation des actions de conservation réussies que l'on a entreprises, comparée à l'effort fourni, en termes de ressources, aux fonctions administratives. Les leçons apprises d'un tel exercice pourraient être partagées au niveau de la CMS et la priorité donnée à leur mise en œuvre.</p>	<p><u>CE (3) – Peut conduire à une meilleure conservation par la priorisation des activités</u></p> <p><u>Int (3) – Peut conduire à une meilleure intégration au sein de la famille CMS par le partage des meilleures pratiques.</u></p> <p><u>Syn (2) – Peut conduire à de meilleures synergies avec les organisations extérieures grâce à l'identification des meilleures pratiques.</u></p>	<p><u>LE (2) – Décision de la COP</u></p> <p><u>Fin (3) - Coût d'un groupe de travail intersession et des services d'un consultant</u></p> <p><u>Inst (3) – Requiert une implication de la part du personnel existant.</u></p> <p style="text-align: right;">Moyen (8)</p>	<p>Neutre _____ 0</p>

	<u>Moyen (8)</u>		
TOTAL	109	98	11 Moyen

Option 4 : Coût réduit	Bénéfice institutionnel	Préjudice institutionnel	Impact total
<p>Stratégie : Plus grande coopération au niveau local entre les accords existants par un travail commun sur des problèmes communs/partagés, cela pouvant inclure l'habitat, les écosystèmes et l'adaptation au changement climatique et/ou l'atténuation. (Cela comprend : Travailler sur des projets multi-espèces (groupes d'espèces) au niveau projet et Accord afin d'améliorer les statuts de conservation sur le terrain. Cartographie du lieu des activités sur le terrain des autres MEA, ONG, autres partenaires Déterminer où se trouvent les missions communes sur le terrain (inclure le PNUE dans cet exercice). Faire le lien avec le travail actuel du PNUE au sujet de l'emplacement stratégique des bureaux.)</p>			
<p>Organisation</p> <p>1 - Créer des critères avec lesquels évaluer les nouveaux accords potentiels, proposés. Ces critères doivent inclure les besoins scientifiques, les synergies potentielles et existantes (internes et externes), les critères de financement, l'existence d'un coordinateur bénévole et la valeur ajoutée d'une implication de la CMS. Un exemple de valeur ajoutée comprendrait le fait de considérer si le nouvel Accord encouragera la participation et développera les Parties, y compris le fait de considérer si oui ou non l'Accord proposé sera mieux servi par un autre MEA ou d'autres initiatives. (Comprend - une meilleure identification des objectifs prioritaires et la hiérarchisation des activités en cours.)</p>	<p><u>CE (2)</u> – Peut mener potentiellement à une meilleure mise en œuvre et conservation à long terme.</p> <p><u>Int (3)</u> – Peut permettre d'assurer une approche coordonnée du développement des Accords. Peut aider à réduire les sollicitations sur le Secrétariat de la CMS. Peut permettre de concentrer les ressources là où elles sont le plus nécessaires et donc réduire les gaspillages. Peut aider à identifier les lacunes.</p> <p><u>Syn (3)</u> – Peut aider à obtenir une couverture mondiale, ce qui peut mener à un meilleur accès à d'autres partenaires extérieurs. Par</p>	<p><u>LE (2)</u> – Nécessite un nouveau mandat.</p> <p><u>Fin (2)</u> – Coûts pour couvrir l'emploi d'un consultant pour qu'il développe les critères, ainsi que la traduction de ces critères.</p> <p><u>Inst (3)</u> – Impact sur la charge de travail du personnel actuel pour assister le consultant, sans personnel supplémentaire.</p>	<p>Faible (+) _____ 1</p> <p>L'élément positif de cette activité pourrait se trouver dans le fait qu'un processus de développement plus efficace peut rendre les nouveaux Accords plus attractifs pour certains états. Cela pourrait accroître l'influence de la CMS auprès des MEA. Cela pourrait potentiellement accroître le financement à long terme.</p> <p>Côté négatif, une possibilité de désaccord existe. En fonction des critères pour établir les priorités et de qui détermine ces critères et priorités, certaines activités in-attractives peuvent inutilement en souffrir. Toutes les activités urgentes n'auront peut être pas la priorité et cela peut avoir un impact sur la façon dont est perçue la Convention.</p> <p>Peut ou non conduire à davantage de programmes de travail en commun avec les autres MEA et ONG.</p>

	la suite, cela peut conduire à de meilleurs programmes de travail communs avec les autres MEA et ONG. Moyen (8)	Moyen (7)	
Opérationnel 2 - Parties/Signataires traduisant les documents d'instruction dans les langues locales pour permettre leur mise en œuvre.	<u>CE (3)</u> - Aider à une mise en œuvre accrue. Améliore la conscientisation Meilleur engagement. Renforcement des capacités <u>Int (3)</u> - Améliore l'intégration au niveau local <u>Syn (3)</u> - Encourage les nouveaux Parties et/ou Signataires. Élevé (9)	<u>LE (1)</u> – Politique requise <u>Fin (2)</u> – Il n'y a aucun impact direct et immédiat sur le budget de la CMS, cependant un grand nombre de Parties et/ou de Signataires ne disposent peut être pas des fonds nécessaires pour entreprendre la traduction. Le faible score ne reflète que le manque d'impact financier sur la CMS. <u>Inst (1)</u> – Peu ou pas d'impact sur les effectifs de la CMS car la traduction est à la charge des Parties et/ou Signataires. Faible (4)	Élevé (+) <u>5</u> Même si cette activité a un fort impact positif, il reste d'autres points négatifs potentiels à prendre en compte. Côté néгатif , si toutes les Parties doivent faire traduire les documents, un grand nombre de pays africains auront pourtant besoin d'une aide financière. S'il n'y a pas soutien financier aux pays en développement, il peut y avoir une disparité entre les Parties et Signataires.
Opérationnel 3 Évaluer les sources afin de mieux compléter l'actuel personnel (ex : Personnel du PNUE, de la famille CMS, des Parties, prêt de services, stagiaires et consultants) y compris l'échange de personnels internationaux et l'apprentissage.	<u>CE (2)</u> – Peut ne pas avoir d'impact direct sur la conservation mais peut permettre de libérer du temps de personnel existant au sein de la famille CMS pour se concentrer sur les programmes de conservation. <u>Int (3)</u> – Peut ne pas conduire à des améliorations directes au niveau de l'intégration mais à long terme peut développer des économies	<u>LE (1)</u> – Ne nécessiterait qu'une politique pour compléter le niveau des effectifs actuels à partir de sources extérieures, comme avec des employés détachés, des internes et/ou des consultants. <u>Fin (2)</u> – Aucun coût financier significatif pour la CMS, sauf le	Faible (+) <u>2</u> Côté positif , il pourrait s'agir d'une source potentielle de recrutement sans coût supplémentaire. Elle peut aussi fournir une source potentielle de compétences supplémentaires dont on ne dispose pas pour le moment.

	<p>d'échelle, ainsi qu'un partage des compétences et des connaissances au niveau de la famille CMS.</p> <p><u>Syn (3)</u> – Si cela provient d'organisations extérieures, il peut y avoir des opportunités de développer le renforcement des capacités et le partage des connaissances. Partage accru des compétences et du savoir-faire sur les problèmes communs.</p> <p>Moyen (8)</p>	<p>coût de consultants potentiels.</p> <p><u>Inst (3)</u> – Le temps de la CMS est consacré à la formation et l'initiation des internes et des employés détachés.</p> <p>Moyen (6)</p>	<p>Côté néгатif, un recours accru aux internes, aux employés détachés et aux consultants n'apporte pas de solutions permanentes au manque d'effectifs.</p>
<p>Mesures</p> <p>4 - Développer une politique où le suivi de la mise en œuvre doit faire partie de tout MdA futur. (Cela comprend : Le développement et/ou l'utilisation d'indicateurs pour surveiller l'efficacité des accords ; la mise en œuvre et l'efficacité des MdA qui doivent être examinés au niveau COP ; après un certain temps le secrétariat de la CMS doit rendre compte de la mise en œuvre des MdA)</p>	<p><u>CE (3)</u> - Mise en œuvre évaluée au niveau le plus haut de la prise de décision (COP). Le suivi de la mise en œuvre peut élever l'importance de la mise en œuvre entre les Parties d'où une action améliorée.</p> <p><u>Int (3)</u> – Peut permettre de libérer des ressources afin d'améliorer l'intégration. Le suivi peut conduire à l'identification des meilleures pratiques qui peuvent alors être partagées au niveau de la famille CMS.</p> <p><u>Syn (0)</u> – Un mécanisme interne pour davantage d'efficacité, il est donc possible que cela ne mène pas à des connexions directes aux organisations extérieures.</p> <p>Moyen (6)</p>	<p><u>LE (1)</u> – Politique requise</p> <p><u>Fin (2)</u> – Coût initial du consultant pour développer la politique.</p> <p><u>Inst (3)</u> – On demande à la CMS d'assister le consultant et de rendre-compte auprès de la COP sans effectifs supplémentaires.</p>	<p>Neutre _____ 0</p> <p>Côté positif, cette activité peut permettre d'identifier les MdA inactifs. Elle permet aussi d'évaluer les Accords au niveau décisionnel correct (COP). Par ailleurs, la Convention peut ainsi devenir plus efficace et donc attractive pour d'autres états qui ne sont pas encore des Parties de la Convention.</p> <p>Côté néгатif, la causalité de l'impact peut être difficile à mesurer.</p>

		Moyen (6)	
<p>Croissance</p> <p>5 Encourager plus d'ONG à devenir Signataires des Mda et encourager davantage d'états des aires de répartition à devenir des Parties/Signataires auprès de la CMS et la famille CMS</p>	<p><u>CE (3)</u> – Une implication accrue des ONG dans les Mda peut donner un accès potentiel aux données en possession des ONG, ce qui permettrait de prendre des décisions mieux informées pour les programmes de conservation. Donner un meilleur accès aux nouveaux partenaires pour des activités de conservation sur le terrain.</p> <p><u>Int (2)</u> – Peut offrir davantage de ressources pour les Accords. Permettre un meilleur usage des ressources internes.</p> <p><u>Syn (4)</u> – Une meilleure capacité grâce à davantage de ressources auprès des organisations extérieures. Accroît la visibilité des instruments auxiliaires au sein de leurs états d'aires de répartition et pourrait intensifier le développement de partenariats avec d'autres organismes et parties intéressées. Accès aux états qui ne sont pas des Parties à la CMS mais à un autre MEA (ex : CITES) et donc une opportunité d'entreprendre des actions en collaboration sous la CMS qui influenceraient certaines actions des Parties, là où elles ne sont pas</p>	<p><u>LE (1)</u> – Politique pour encourager activement les ONG à davantage s'impliquer dans les Accords.</p> <p><u>Fin (2)</u> – Coût d'une campagne publicitaire.</p> <p><u>Inst (3)</u> – Le personnel de la CMS doit prendre part à la campagne publicitaire de conscientisation mais sans personnel supplémentaire.</p> <p>Moyen (6)</p>	<p>Moyen (+) <u>3</u></p> <p>Côté négatif, il peut être nécessaire de s'assurer que les ONG adhèrent au principe fondamental de la CMS. Par ailleurs, il peut y avoir des objections dans certains pays quant au rôle accru des ONG. Il peut y avoir un déséquilibre entre les états qui sont parties prenantes du fait d'un manque de compétence au niveau de différents états.</p> <p>Entre autres considérations il peut y avoir la nécessité de surmonter certaines suspicions sur le rôle des partenariats et des préoccupations au sujet de la perte des attributions de la CMS. Par ailleurs, il peut être nécessaire de considérer les coûts du développement de directives appropriées pour des opérations avec des partenaires extérieurs.</p>

	signataires aux deux conventions. Élevé (9)		
Croissance 6 Accords et MdA uniquement concentrés sur les espèces migratrices.	<u>CE (2)</u> Concentration accrue sur les besoins de conservation des espèces migratrices et moins de ressources dépensées sur la couverture des espèces inter-frontalières. <u>Int (2)</u> – Peut conduire à une intégration limitée grâce à une meilleure focalisation. <u>Syn (2)</u> – Peut fournir des opportunités de créer des liens externes avec des partenaires particulièrement focalisé sur ce sujet. Moyen (6)	<u>LE (3) ou 5</u> – Demande une modification de la Convention dans les normes au 2/3 de la majorité. Cette activité ne s’applique qu’aux futurs Accords et MdA, et non pas aux actuels. <u>Fin (0)</u> – Pourrait être entrepris lors d’une COP programmée et donc sans coût supplémentaire. <u>Inst (3)</u> – Nécessité de préparer les documents pertinents pour la COP (durée limitée). Moyen (6)	Faible (+) _____ 0
Communication 7 Soutenir les centres de données scientifiques actuellement en cours de développement (IPBES) et continuer à soutenir le développement des centres de mise en œuvre existants (Tematea, PNUE-CMC, IOSEA et AEWA).	<u>CE (2)</u> – Meilleure mise en œuvre. Meilleure conservation des espèces. Meilleure efficacité des Accords. Plus grande spécialisation. <u>Int (3)</u> – Partage des connaissances. Améliore la qualité des données et de l’information. Économies d’échelle. <u>Syn (3)</u> - Synergies au niveau international. Conscientisation accrue au niveau des gouvernements concernant les meilleures pratiques et les défis.	<u>LE (1)</u> – Nouveau mandat requis. <u>Fin (3)</u> – Coût d’utilisation des systèmes existants. <u>Inst (3)</u> – La CMS doit s’entretenir avec les centres de données existants sans personnel supplémentaire. Moyen (7)	Faible (+) _____ 1 Côté négatif , il peut s’en suivre une distance et un détachement des activités sur le terrain. Il est peut être déjà possible d’entreprendre ces activités en interne. Il peut en résulter une duplication des efforts et une dilution de la qualité des données. On peut s’interroger sur le manque de volonté de la part des organismes scientifiques de collaborer et de partager la connaissance. Cela peut être aussi trop ambitieux si tout le suivi de la mise en œuvre est requis dans tous les MEA. Les droits

	Moyen (8)		sur la propriété intellectuelle peuvent être un problème.
<p>8 Communication</p> <p>Production d'un site Internet CMS en 3 langues.</p>	<p><u>CE (2)</u> – Peut permettre le renforcement des capacités, aider à développer le savoir local et donc apporter des améliorations potentielles sur le terrain.</p> <p><u>Int (3)</u> Meilleure partage des connaissances. Réduit l'exclusion et augmente l'intégration Renforcement des capacités</p> <p><u>Syn (2)</u> Encourage à ce qu'il y ait de nouveaux Parties/Signataires.</p> <p>Moyen (7)</p>	<p><u>LE (2)</u> – Peut nécessiter un nouveau mandat.</p> <p><u>Fin (2)</u> – Coût de traduction des pages Web mais pas des documents.</p> <p><u>Inst (3)</u> – La CMS aurait la responsabilité de diriger la traduction sans ressources supplémentaires.</p> <p>Moyen (7)</p>	<p>Neutre <u>0</u></p>
<p>9. Examen de la composition de la CMS au niveau du conseil scientifique en fonction des groupements d'espèces.</p> <p>Entreprendre un examen de la composition et déterminer s'il existe des lacunes quant à la connaissance et/ou l'expertise. L'examen doit déterminer si le conseil scientifique doit être réorganisé par région et/ou spécialisation (ex : groupement d'espèces) plutôt que par adhésion à une Partie. Les rendez-vous doivent être pris par la COP. Les membres doivent par la suite nommer des représentants pour combler toute lacune identifiée par la COP.</p>	<p><u>CE (3)</u> – Peut conduire à de <u>meilleurs efforts de conservation du fait d'une spécialisation en fonction des espèces</u></p> <p><u>Int (3)</u> – Peut conduire à une <u>meilleure intégration grâce à une meilleure identification des besoins d'expertise de la famille.</u></p> <p><u>Syn (3)</u> – Peut conduire à de <u>meilleures synergies là où une expertise peut être fournie par des organisations externes.</u></p> <p>Élevé (9)</p>	<p><u>LE (2)</u> – Nouveau mandat de la <u>COP</u></p> <p><u>Fin (2)</u> – Coût des services de consultant.</p> <p><u>Inst (2)</u> – Peu d'impact sur le <u>temps de personnel actuel</u></p> <p>Moyen (6)</p>	<p>Moyen (+) <u>3</u></p>
TOTAL	<u>70</u>	<u>55</u>	15 Moyen

ANNEXE VII: TABLEAU DES ACTIVITES (DEVELOPPE LORS DE LA REUNION ISWGoFS LES 1 - 2 JUILLET 2010)

Tableau 8: tableau des activités du groupe de travail

ACTIVITÉS	AVANTAGES MAJEURS	DISCUTABLE	Commentaires
Programme de conservation intégré (9.13 3.1)			
Emplacement sur un même site et/ou régionalisation des unités de coordination (MdC)/secrétariats (Accords) en fonction de la géographie, des menaces communes. Long terme – court terme	<p>Plus important avec une présence sur le terrain (conservation des espèces). Accroître la visibilité & la conscientisation pour la CMS (avantages d'une présence régionale). Améliorer l'appropriation au niveau local et les incitations pour adhérer à CMS France</p> <p>Mise en place des accords Incitations pour adhérer à la CMS - Cuba</p> <p>Sec CMS Le rôle de coordination/service que joue un secrétariat normal de la MEA et la mise en œuvre réelle sur le terrain ne doivent pas être confondu. Si pour conduire un projet concret il est nécessaire d'être présent sur le terrain, il est discutable que ce soit aussi nécessaire pour le travail de tous les jours d'un secrétariat.</p>	<p>Économies d'échelle (logistique, difficultés d'un recrutement de haut niveau, soutien du sec de Bonn, gestion au niveau macro) ? Synergies (recrutement, effets sur le terrain, programmes, menaces) ?</p> <p>Sec CMS Cela inclut-il aussi des coûts supplémentaires pour la location et la maintenance d'un bureau ? Il peut y avoir un inconvénient du fait des possibilités réduites de communiquer sur une base quotidienne.</p>	<p>Afrique du Sud Partager un même lieu et se régionaliser sont deux choses différentes et présentent des avantages différents. Par exemple les avantages figurant ici semblent être des avantages en faveur de la régionalisation. Les avantages du partage d'un même lieu serait :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. un meilleur partage des ressources, de l'expérience et des connaissances. 2. le partage des meilleures pratiques 3. un renforcement des relations avec les autres MdC et Accords si on partage le même lieu. 4. l'avantage d'être mieux reconnu si on partage un lieu avec une institution/des accords reconnus, ce qui signifie que si le partage d'un lieu commun est une option ; cela doit être bien considéré et être très stratégique pour en tirer un bénéfice maximum.
Fusion des accords existants de la (MdC) avec des attributions similaires (ex : espèces) (Hard).	<p>Développement de programmes de conservation communs. Développer des synergies qui peuvent maximiser les résultats de la conservation pour des espèces cibles et leurs habitats. Cela serait efficace car :</p>	<p>Économies d'échelle (Accords) Texte réécrit & ratification</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. il faudra mettre un terme à certains postes dont les fonctions font double emploi ou il faudra les réallouer à d'autres sections, ce qui impliquera les 	

	<p>1. on éviterait la duplication 2. on libérerait du personnel pour d'autres tâches au sein de la convention OU on ferait des économies en mettant fin à d'autres contrats inutiles là où des duplications ont été identifiées. 3. on libérerait de l'espace pour d'autres ressources afin qu'elles soient utilisées par d'autres fonctions. Afrique du Sud</p>	<p>droits et les désirs du personnel d'où la grande difficulté de mise en œuvre. 2. les Signataires existants pourraient être affectés s'ils n'aiment pas la fusion pour une raison ou une autre. Afrique du Sud</p> <p>Sec CMS Il y a toujours un risque de perdre certaines des dispositions si les négociations d'un accord sont ré-ouvertes.</p>	
<p>Étendre la portée des Accords existants plutôt que de développer de nouveaux Accords (ex : voies de migration)</p>	<p>Accéder aux infrastructures existantes Économies d'échelle.</p>	<p>Cela dépend si les extensions se dilueront à la convergence et de la capacité à cibler des mesures. RU Cuba Dilution de la convergence Augmentation des coûts de mise en place 1. le personnel devra être évalué afin de s'assurer que l'on dispose des compétences nécessaires pour les fonctions étendues 2. Comme dans le cas de la fusion, les adhésions existantes pourraient être affectées. 3. l'équilibre au niveau de l'attention que l'on porte pourrait être un défi, quand une espèce/un objectif de conservation peut être plus populaire au détriment des autres. Afrique du Sud</p> <p>Sec CMS Il existe le risque qu'en cas d'extension du domaine géographique de l'accord, la nouvelle zone reçoive moins d'attention qu'elle ne le mérite. Dans le cas où l'on étend le domaine de l'espèce, l'attention</p>	<p>avantage</p>

		que l'on porte à l'espèce qui a été auparavant couverte pourrait décroître, d'autant plus si les fonds n'augmentent pas substantiellement.	
Travailler sur des projets à espèces multiples Groupe d'espèces – au niveau accord et projet	Synergies. Intégration. Économies d'échelle Réduction des chevauchements. Davantage d'espèces sous les Appendices couvertes par les projets Cuba	Dilution - RU Dilution de la convergence - Cuba Établir des priorités peut affecter la conservation de certaines espèces qui ne sont pas forcément prioritaires - Afrique du Sud.	
Fusion des secrétariats d'Accords existants avec attributions similaires (ex : espèces) (Soft) Groupes d'espèces – niveau administratif	Processus plus simple (pas de réécriture/ratification) Améliorer l'utilisation des ressources, disponibles, éviter la duplication des efforts et promouvoir la cohérence - Cuba 1. Économie des ressources/économies d'échelle 2. partage de l'expérience et de l'information 3. Améliorer les relations et éviter de travailler de manière cloisonnée et ainsi améliorer la production - Afrique du Sud Sec CMS Améliorer les synergies dans la mise en œuvre des instruments concernés Une valeur ajoutée, pourrait aussi être : plutôt que d'avoir deux petits secrétariats, on pourrait avoir un secrétariat plus gros, ce qui permettrait de différencier les tâches du personnel.	Une transition demande quand même une approbation "soft" de chacune des Parties de l'Accord – RU Egos ? (qui est meilleur qu'un autre) qui a plus de reconnaissance qu'un autre ; qui a plus de membres qu'un autre ; qui a plus d'ancienneté qu'un autre pour ce qui est de faire entrer les textes en vigueur ; etc.? L'esprit de compétition plutôt que de se compléter ? Afrique du Sud Affecter des priorités aux projets sur des critères objectifs peut être problématique, on peut faire face à des difficultés en cherchant à réconcilier le mondial et le local. Kenya Sec CMS Économies d'échelle	
Meilleure coopération entre les Accords existants (travailler ensemble sur des sujets communs/partagés) Synergies interne au niveau	Synergies Programmes de conservation communs Chevauchements réduits Des relations renforcées	Egos ? (qui est meilleur qu'un autre) qui a plus de reconnaissance qu'un autre ; qui a plus de membres qu'un autre ; qui a plus d'ancienneté qu'un autre pour ce qui	

conservation	Partage des ressources Partage des compétences/connaissances Produits évalués par des paires au niveau qualité - Afrique du Sud	est de faire entrer en vigueur ; etc. ? L'esprit de compétition plutôt que de se compléter ? Afrique du Sud	
ACTIVITÉS	AVANTAGES MAJEURS	DISCUTABLE	COÛTS
Mise en place d'accords existants (9.13 3.2)			
Unité de coordination pour surveiller l'efficacité et la réussite des stratégies des MdC. Centralisation de la mise en œuvre Développement et/ou utilisation d'indicateurs Instauration possible d'évaluation externe de l'efficacité (Peut être entrepris par le PNUE-WCMC) France Sec CMS Peut être intéressant d'indiquer que du fait qu'une unité d'accords existe déjà, dont la tâche est de développer de nouveaux accords MdC, et l'entretien des MdC/accords existants, l'instauration d'une unité de coordination de MdC impliquerait la séparation des fonctions Développement d'accords et Services d'accords, l'alternative étant bien entendu le renforcement de l'unité d'Accords existante.	Assurera une meilleure compréhension au cas où les différents instruments traitent des questions similaires. Identifier les écarts dans la mise en œuvre Identifier les meilleures pratiques Identifier les MdC inactifs Sec CMS Ou les MdC/ Accords redondants du fait de la présence d'autres instruments plus puissants, ex : le MdC sur Slenderbilled Curlew couvre la même zone géographique que l'AEWA. Identifier les problèmes de ressources. Évaluation indépendante et plus fiable (éviter les informations potentiellement biaisées des comptes-rendus nationaux) - France	Économies d'échelle – au niveau du personnel Charge des rapports (plus importante)	
Introduction de mécanismes de conformité (incitation et contrainte) pour assurer l'efficacité (Famille CMS – MdC et Accords). Centralisation – changement juridique	Incitation à rejoindre la CMS Incitation – aide (support, encouragement ?) les Parties doivent se conformer aux obligations Renforcement des capacités	Discussions prolongées pour se mettre d'accord sur une résolution de conformité à la CoP ? - RU Processus de négociation compliqué - Cuba	

	Meilleure intégration dans la famille CMS	<p>Ne s'applique qu'aux états membres ? Et de ce fait, n'encourage pas les nouveaux membres à moins d'incitations attractives pour ceux qui s'y conforment plutôt que des sanctions pour ceux qui ne s'y conforment pas – Afrique du Sud.</p> <p>Je soutiens les commentaires de l'Afrique du Sud - Kenya</p> <p>Sec CMS L'introduction d'un mécanisme de conformité peut empêcher les états membres de rejoindre la CMS.</p>	
<p>Outil de type Web / harmonisation des rapports Utilisé par le coordinateur des MdC</p> <p>Outils d'information centralisé</p>	<p>Aide aux objectifs de durabilité Données réelles. Plus facile d'analyser les données. Réduit le temps passé à faire des rapports sous différents systèmes - Cuba</p>	<p>Charge des rapports (augmentée) Application des informations enregistrées Toutes les parties n'ont pas accès au même standard de capacité technique - Cuba Capacité et expertise pour gérer et exécuter l'outil de type Web ? - Afrique du Sud En plus d'une capacité limitée, des difficultés pour accéder au Web pour un grand nombre de Parties en voie de développement et de membres potentiels. Nous pouvons peut être nous inspirer des leçons apprises là-dessus par le CITES - Kenya</p> <p>Sec CMS Toute l'idée des rapports en ligne est de réduire la charge des rapports pour les Parties. En plus du système de rapports en ligne nous travaillons aussi sur un outil analytique qui analyserait les données et réduirait le temps passé par le personnel</p>	

		de la CMS et des Accords à analyser et synthétiser les données des rapports nationaux.	
Mise en œuvre et efficacité revues au niveau COP Centralisation	Mise en œuvre évaluée au niveau de prise de décision le plus haut. Évalue l'importance de la mise en œuvre. Permet l'évaluation des accords au niveau de décision correct.	Causalité de l'impact (difficile à mesurer)	
Partie/sponsors Signataires (État/ Signataire prenant la responsabilité de l'action, peut inclure un soutien financier) Réforme institutionnelle interne	Aide à la mise en œuvre avec un processus moteur engagé. Meilleure visibilité de l'Accord au niveau local. Peut aider à la collecte de fonds.	Fiabilité - RU Certains états n'ont peut être pas les ressources adéquates/suffisantes. Peut empêcher certains états, en particulier les pays en développement, de ratifier. Peut être désavantageux pour la Convention quand les états doivent établir des priorités, surtout en périodes de ralentissement économique. - Afrique du Sud N'aura peut être pas la priorité méritée dans les pays en voie de développement aux nombreux besoins concurrentiels - Kenya	
Identifier les objectifs prioritaires et donner la priorité aux activités en cours Réforme institutionnelle interne Sec CMS Disposer de cette activité ici, ne doit pas être interprété comme si cela n'était pas en cours d'exécution.	Concentre les ressources là où elles sont le plus nécessaires Réduit le gaspillage Identifie les écarts	Potentiel de désaccords. Moins stimulant - RU En fonction des critères pour établir les priorités, de même, qui détermine ces critères et priorités ? certaines activités in-attractives peuvent inutilement en souffrir, comme mentionné ci-dessus. - Afrique du Sud Sec CMS Toutes les activités urgentes n'auront peut être pas la priorité et cela peut avoir un impact sur la façon dont est perçue la Convention.	
Sous-traitance potentielle de la	Synergies au niveau MEA.	Coût - RU	

<p>surveillance auprès d'un organisme international qui entreprend déjà ces activités (ex : le WCMC) Décentralisation externe</p>	<p>Meilleur accès aux informations. Potentiel de réduction des duplications.</p> <p>Sec CMS</p> <p>Évaluation indépendante</p>	<p>La centralisation de la fonction de surveillance aurait pour résultat des données peu fiables, collectées par des chercheurs qui ne connaissent pas les zones. Afrique du Sud</p> <p>Sec CMS La sous-traitance entraîne des coûts</p>	
<p>Établir qu'un organisme intergouvernemental surveille la mise en œuvre entre les MEA (selon l'IPBES) Centralisation externe</p>	<p>Synergies au niveau international. Conscientisation accrue au niveau des gouvernements concernant les meilleures pratiques et les défis</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. meilleure mise en œuvre 2. meilleure conservation des espèces 3. meilleure efficacité des accords – Afrique du Sud 	<p>Distance et détachement des réalités. Peut-être que cela peut déjà se faire en interne - RU</p> <p>Trop ambitieux si on en reste à la surveillance de la mise en œuvre entre les MEA ?? Afrique du Sud</p> <p>Duplication des efforts. Cuba</p> <p>Difficultés pour établir un organisme pleinement fonctionnel ? Kenya</p>	<p>Entre les MEA ? La Convention cherche-t-elle à faciliter un processus de surveillance de la mise en œuvre pour TOUS les accords multilatéraux ? Je pense que l'organisme intergouvernemental le meilleur et le plus bénéfique serait le format de l'IPCC pour apporter un conseil scientifique à la Convention mais même alors, le conseil scientifique est là et pourrait être simplement modifié pour remplir cette fonction afin d'améliorer la mise en œuvre de la Convention MAIS pas de toutes les MEA. Afrique du Sud</p>
<p>Identifier les besoins de formations et développer des programmes de renforcement des capacités/formation pour améliorer la mise en œuvre. Réforme institutionnelle interne</p>	<p>Améliorer l'efficacité à long terme Améliorer l'engagement et l'adhésion auprès de la CMS</p>		<p>Ajouté par la France</p>
<p>Site Web de la CMS en 3 langues Réforme institutionnelle interne</p> <p>Pouvons-nous considérer d'autres langues comme celles utilisées dans les autres MEA ? Kenya</p>	<p>Meilleur partage de la connaissance. Renforcement des capacités Réduit l'exclusion et améliore l'intégration</p> <p>Meilleur engagement Encourager de nouveaux Signataires/parties</p>	<p>S'agit-il des plus nécessaires/lus ? RU</p> <p>Implications des coûts de traduction ? Kenya</p> <p>Sec CMS Cela implique des coûts substantiels.</p>	
<p>Traduction dans les langues locales des documents d'instruction des Parties/Signataires pour aider à la</p>	<p>Permettre d'aider à la mise en œuvre Renforcement des capacités Améliore l'intégration au niveau local</p>	<p>Demander aux pays d'avoir des documents et des sites web traduits ? RU</p> <p>Demanderait un soutien financier, surtout</p>	

mise en œuvre Réforme institutionnelle interne	Améliore la conscientisation Meilleur engagement Encourager de nouveaux Signataires/Parties	pour les pays en développement. Afrique du Sud Implications des coûts de traduction ? Kenya	
Développer un renforcement des capacités pour une mise en œuvre efficace et améliorée Réforme institutionnelle interne			AJOUTÉ PAR CUBA
Développement de nouveaux accords (9.13 3.2)			
S'assurer que les Accords bénéficient des meilleures pratiques et contiennent des éléments pertinents pour répondre aux directives de la Convention et parvenir à un statut de conservation favorable le....? Afrique du Sud Réforme juridique Sec CMS Disposer de cette activité ici, ne doit pas être interprété comme si cela n'était pas en cours d'exécution.	Assister la COP au niveau des rapports sur les statuts de conservation Si l'efficacité est avérée, cela peut conduire à un meilleur investissement des autres états Sec CMS Veuillez noter que le statut de conservation pourrait ne pas refléter la mise en œuvre de l'Accord. Les Parties pourraient mettre entièrement en œuvre l'Accord sans amélioration du statut de conservation.		
Analyse de l'écart global [3] Quelles questions traiter, <u>lesquelles n'ont pas été traitées</u>, lesquelles ne sont pas traitées, lesquelles font actuellement l'objet d'un traitement La valeur ajoutée doit faire partie du processus Réforme juridique	Identifier la couverture future de la CMS. Hiérarchisation Éviter les chevauchements Accroître les synergies Utilisation ciblée des ressources.	Implications des forces, faiblesses, possibilités et menaces (SWOT)	
Politique qui doit faire partie des Accords et MdC futurs Réforme juridique	Meilleure compréhension des devoirs et obligations lors des négociations pour un MdC. Meilleure mise en œuvre, d'où une conservation améliorée Davantage d'engagement - Afrique du	Se produit déjà mais pas de façon coordonnée ? RU Mesures de conformité pour assurer la mise en œuvre de la politique ?? Afrique du Sud Difficulté pour développer une	

	Sud	surveillance des attributs et critères ? Kenya	
Suspension des accords redondants Réforme juridique Nouveau mandat politique	Libère des ressources. Hiérarchisation. Leçons apprises pour de futurs accords. Libération des ressources pour d'autres zones prioritaires – Afrique du Sud	Critères pour décider si on a à faire à de la redondance. RU Requiert un processus d'évaluation - Cuba Du personnel alloué pour ces accords ? Afrique du Sud Coût qu'implique de se passer du personnel déployé à cette fin. Kenya	
Fusionner les accords avec les synergies (géographique/écologique) Étendre le domaine Réforme juridique Centralisation au niveau régional Sec CMS Si cette activité fait référence au développement de nouveaux accords, elle devrait correspondre en fait à l'extension du domaine des accords existants plutôt qu'au développement de nouveaux accords.	Économiser des ressources. Meilleure intégration. Réduit les chevauchements institutionnels. Accès à une expertise plus large. On bénéficie des meilleures pratiques des autres accords On bénéficie de la reconnaissance/la bonne réputation qui a été établie par un accord. Afrique du Sud	Implications politiques et financières Priorités en concurrence et en conflit On favorise l'un au détriment de l'autre quand on établit les priorités Egos. Afrique du Sud	
Créer un cadre politique pour évaluer les nouveaux accords potentiels proposés : science, synergies, la valeur ajoutée de l'implication de la CMS, financement & coordinateur (par un état de l'aire de répartition) (Exemple de valeur ajoutée – Considérer si oui ou non un nouvel accord encouragera la participation et développera les Parties) Y compris le fait de considérer si oui ou non l'accord proposé est mieux servi par un autre MEA ou d'autres	Approche coordonnée autour du développement de l'accord. Réduire les sollicitations sur le secrétariat de la CMS. Un processus de développement plus efficace peut rendre les nouveaux accords plus attractifs pour certains états. Accroître l'influence de la CMS auprès des MEA. Accès à de nouveaux partenaires Financement potentiellement meilleur à long terme Couverture globale	Davantage de programmes en commun avec les autres MEA et ONG ? RU	

initiatives			
Réforme juridique avec un nouveau mandat politique			
Système en ligne pour mesurer la mise en œuvre (AEWA) Réforme institutionnelle interne Sec CMS Un système de rapport en ligne est en cours de développement pour la CMS et l'AEWA. Il existe déjà) pour l'IOSEA. A	Aider à l'harmonisation Analyse en ligne des données et donc, réduction des évaluations à la main et par conséquent, du temps passé en analyses.	Utilité. Cela fera-t-il une différence, où sera-ce même lu ? Résultat plutôt que concentration sur le rendement. RU 1. capacité et compétences pour faire fonctionner le système en ligne ? 2. disponibilité des données pour alimenter le système ? 3. authenticité des données ? Afrique du Sud Difficultés d'accéder au Web comme ci-dessus. Kenya	
Après une période déterminée, le secrétariat de la CMS doit signaler les MdC qui ne travaillent pas et mettent une pression supplémentaire sur les ressources de la CMS. Réforme institutionnelle interne - politique	Libère des ressources Rend la convention plus efficace et donc plus attractive	Sec CMS S'il a un rôle à jouer pour transmettre ces informations, le secrétariat de la CMS n'est pourtant pas le mieux placé pour faire ce type d'évaluation. Ce serait préférable si ce type d'évaluation était confié à un évaluateur indépendant.	
Établissement de nouveaux Accords hors de la famille du PNUE (c.à.d. ACAP) Réforme institutionnelle avec mandat politique	Pas de charges de 13%	Séparation du centre	Ajouté par le RU
Présenter un système, au niveau des négociations MdC/Accords pour assurer un financement adéquat afin de couvrir un développement efficace (voir 3.6) Politique et réforme juridique			Ajouté par la FRANCE
ACTIVITÉS	AVANTAGES	DISCUTABLE	COÛTS

MAJEURS			
Renforcement de la position dans les régions en coopération avec les MEA (9.13 3.3)			
Améliorer la collaboration, le partenariat de la CMS avec les autres MEA et d'autres organismes internationaux [voir 3.5] Doit inclure, le partage des données, de la technologie, des compétences scientifiques et des ressources de connaissance, y compris le partage des panels scientifiques, des groupes de travail, des listes d'adresses d'experts. Partage des opérations et réunions. Synergies externes au niveau des services centraux	Synergies. Économies d'échelle. Compréhension des menaces communes Potentiel pour une compréhension plus large (ex : impacts sur l'habitat). Améliorer la visibilité des questions environnementales/de la CMS dans le domaine de la durabilité. Arriver à une meilleure prise de conscience du statut et du rôle des espèces migratrices dans le débat sur la préservation de la biodiversité (stratégies post 2010, espèces migratrices comme indicateurs, etc.) France	Existe-t-il des présences régionales adaptées où l'on pourrait parvenir à des masses critiques ? RU Des données inexactes peuvent induire de mauvaises décisions ayant une large portée. Kenya Sec CMS Cette activité entraîne des implications à court et à long termes. Du temps et de l'énergie et même des ressources devraient être investis pour établir ces collaborations qui peuvent ou non conduire à des synergies à long terme, pendant que les MEA regardent les questions sectorielles sous différents angles.	
Cartographie du lieu des activités sur le terrain des autres MEA, ONG, autres partenaires Synergies externes au niveau conservation	Identification de sites communs potentiels Synergies potentielles. Identification des ressources partagées. Économies d'échelle. France	Difficulté à évaluer si les activités sont positives ou pas. RU Sec CMS Il s'agit d'une tâche majeure qui accaparerait une partie de nos ressources.	
Déterminer où se trouvent les missions communes sur le terrain (inclure le PNUE) Synergies externes pour un site commun au niveau de la conservation	Synergies améliorées pour la conservation sur le terrain. Ressources partagées Économies d'échelle. France	Limiter aux bureaux de l'ONU/PNUE. RU Sec CMS Ce pourrait être une tâche majeure qui accaparerait une partie de nos ressources.	
Faire le lien avec le travail actuel du PNUE au sujet de l'emplacement stratégique des bureaux À 3.6	Identifier des partenaires potentiels pour un site commun et la collaboration.	Dilution - RU	

Synergies externes au niveau conservation et administratif			
Centre de liaison au niveau de la biodiversité au PNUE – les MEA À 3.6 Synergies externes pour l'intégration Sec CMS En parlant d'activités nous devrions inclure un verbe. Faire le lien ?	Où créer des synergies. Identifier des écarts Se connecter localement. Intégration à un niveau externe.	Sec CMS Ce point pourrait être supprimé car le PNUE a établi ces centres de liaison MEA de biodiversité dans leurs bureaux régionaux et il y a aussi un centre de liaison au DELC....quelle que soit l'option que nous choisissons ça ne fera pas de différence au niveau des dispositions actuelles.	
ACTIVITÉS	AVANTAGES MAJEURS	DISCUTABLE	COÛTS
Assurer une base scientifique solide (9.13 3.4)			
Cibles à établir pour les groupes de collaboration existants entre les MEA (ex : BLG et présidents des organismes de conseil scientifique) Coopération	Résultats mesurés. Gérer les attentes. Performances mesurées.	Des difficultés à établir des cibles communes et consenties entre les groupes ? Kenya Sec CMS Cela peut induire des coûts supplémentaires. Par exemple la participation du président du conseil scientifique de la CMS lors de ces réunions était prise en charge par la CMS.	
Développement des groupes scientifiques entre les Accords (considérer le développement de l'IPBES) France Intégration	Partage de la connaissance. Plus grande spécialisation Éviter les chevauchements. Améliorer la qualité des données et de l'information. Économies d'échelle. France	Coût. Dilution. Détachement des réalités. RU Volonté des organismes scientifiques de collaborer, partager la connaissance ? France Les droits à la propriété intellectuelle peuvent être un problème. Kenya Sec CMS Une option qui doit être considérée, bien	

		que si l'on ajoute la mise en place de ces groupes d'experts aux organismes de conseil habituels cela induirait des coûts supplémentaires.	
Synergies au niveau des MEA basées sur des thèmes communs, ex : adaptation au changement climatique, approche des écosystèmes. Intégration	<p>Économiser des ressources. Sec CMS</p> <p>Le fait que cela puisse faire économiser des ressources est discutable du fait que les MEA considèrent ces questions sectorielles sous des angles différents, et l'analyse doit être spécifique pour correspondre aux besoins spécifiques des MEA, même si cela est fait en coordination.</p> <p>Plus grande compréhension des problèmes et des solutions possibles.</p> <p>Compréhension holistique.</p>	Nécessiter de discuter et de se mettre d'accord avec le BLG (Groupe de liaison sur la biodiversité). RU	
<p>Collecte, stockage, gestion et analyse des données, harmonisés. Centralisation au niveau des services centraux</p> <p>Peut être fait en externe, ex : PNUE-WCMC) France –décentralisation externe</p> <p>Sec CMS</p> <p>Doit être clarifié à quel niveau. Entre les MEA ? Si c'est le cas, de façon similaire à la question de l'harmonisation des rapports nationaux sous les MEA, ça semble bon et raisonnable sur le papier, mais dans la pratique c'est très difficile à réaliser, comme nous le savons tous.</p>	<p>Permettre la comparaison des progrès, qualité du travail, l'identification des écarts et permettre une approche intégrée dans le développement des solutions.</p> <p>Réduction de la charge des rapports.</p>	L'expérience sur les tentatives passées et actuelles d'harmoniser les rapports nationaux entre les MEA suggère qu'il est probable qu'il faudra des efforts tout à fait significatifs et beaucoup de temps pour que ce soit effectivement fait - Sec CMS	
Établir des liens/développer des	Accès à un domaine d'expertise plus	Sec CMS	

<p>partenariats avec les centres de compétences (basés dans les institutions académiques) par groupe d'espèces et/ou région d'un intérêt/priorité particulier - France Coopération externe</p>	<p>large (potentiellement des leaders mondiaux) Partage du savoir-faire et du renforcement des capacités. Conscientisation accrue sur les espèces migratrices/la CMS</p>	<p>La CMS n'a pas, ou n'aura pas dans un avenir proche les moyens et la capacité de développer des centres de compétence. Le mieux que nous ayons à faire est de développer un partenariat avec les institutions existantes, en essayant de diriger leurs recherches sur des sujets importants pour la mise en œuvre de la CMS et de ses Accords.</p>	
<p>Identifier les sources de données existantes pour réduire les chevauchements potentiels Services centraux centralisés</p>	<p>Optimisation des coûts. Réduction de la duplication des efforts Libérer des ressources (temps)</p>	<p>Fiabilité. RU Problèmes de PI (droits de la propriété intellectuelle) ? Pertinence des données ? Authenticité de l'information ? Qualité ? Qui a établi l'agenda de la recherche – a-t-il couvert les besoins de la Convention ou en fait-il partie ? Afrique du Sud</p>	
<p>Créer un centre de données ou développer les centres de données existants (Tematea, PNUE-WCMC, etc.) ou en développement (IPBES) - France Services centraux centralisés ou décentralisation externe</p> <p>Sec CMS Dans une certaine mesure l'Information Management System (IMS) et le GROMS ont l'objectif de stocker des données. Ils ne sont cependant pas maintenus du fait d'un manque de moyens.</p>	<p>Chevauchements réduits Identifie les écarts dans les données. Échange de données et encourage les synergies.</p>	<p>Emplacement ? Maintenance - RU</p> <p>Sec CMS Requiert une quantité de moyens significatifs pour les maintenir</p>	
<p>Accès aux informations scientifiques (accès aux journaux) Améliorer ce que l'on a</p>	<p>Connaissances à jour. Aider aux besoins de conservation et mise en œuvre des objectifs de conservation.</p>	<p>Service en ligne ? RU</p>	
<p>La CMS doit coordonner les groupes</p>			<p>AJOUTÉ PAR L'AUSTRALIE</p>

scientifiques et être en liaison avec les organismes scientifiques dans les MEA Centralisation externe			
La CMS doit cordonner les programmes de recherche en se basant sur l'identification des problèmes communs/menaces partagées au niveau de la famille CMS afin de réduire les duplications et chevauchements et améliorer les économies d'échelle. Cela pourrait comprendre une recherche partagée sur les impacts du changement climatique, sur le fait de développer des indicateurs pour mesurer les plans d'action, ainsi que développer des directives et informations à partager au niveau de la famille CMS. Centralisation			AJOUTÉ PAR L'AUSTRALIE
ACTIVITÉS	AVANTAGES MAJEURS	DISCUTABLE AVANTAGES	COÛTS
Assurer une base scientifique solide (9.13 3.4)			
Sous-traiter la recherche scientifique, là où les compétences ne sont pas disponibles au sein de la CMS. Décentralisation externe	Accès aux compétences nécessaires. Réduire le travail du conseil scientifique. Fournir un conseil scientifique indépendant.	Coût. RU 1. Transfert de compétences ? 2. Renforcement des capacités internes ? Afrique du Sud Sec CMS C'est déjà en cours, et c'est en fait inévitable. La plupart des rapports scientifiques et techniques produits au sein de la Convention sont en fait sous-traités (ex : les requins – Groupe IUCN spécialisé dans les requins ; changement climatique – BTO et ZSL ; indicateurs –	

		ZSL et BLI ; ...). Le problème étant encore que cela a un coût et peut être fait tant que nous pouvons trouver les ressources nécessaires.	
Recrutement au niveau des spécialistes du conseil scientifique pour couvrir les écarts de connaissance. Améliorer ce que l'on a	Accès à une source de compétences plus large – ciblée vers des questions spécifiques. Étendre la capacité de la CMS Aider à faire face aux besoins de la conservation.	Coût. Utilisation des compétences de l'IUCN ou d'IPBES - RU Non pertinent s'il y a développement de l'IPBES - France Compétence de la sous-traitance et du recrutement, car ce qui est mentionné ci-dessus semble contradictoire. Kenya Sec CMS Doit être clarifié. Ceux-ci sont-ils destinés à être les conseillers attirés la Conférence ? Si c'est le cas, leur nombre est actuellement limité à 8 par les règles de procédure du conseil scientifique. Cette règle devra être amendée si on envisage davantage de conseillers attirés à la Conférence.	
Faire des réunions intermédiaires de petites sections du conseil scientifique sur une base annuelle pour aborder les espèces ou les menaces particulières à la conservation. Améliorer ce que l'on a	Meilleure concentration. Évaluation continue des problèmes. Utilisation plus ciblée des ressources.	Coûts ? RU Sec CMS Doit être clarifié. Si ces réunions devaient avoir lieu en plus des réunions au complet habituelles du conseil, des moyens supplémentaires seraient nécessaires.	
Partage des réunions des COP et MOP - France Améliorer ce que l'on a	Réduction des coûts		Ajouté par la FRANCE
Créer des conseillers spécialistes responsables des régions. Améliorer ce que l'on a	Au niveau régional on est en faveur d'une plus grande visibilité. Connaissance locale accrue et appréciation des problèmes locaux	Coût. QG ou présence régionale. RU Le succès dépend de la passion et de	

<p>Sec CMS Des conseillers régionaux existent déjà, pour la faune africaine, la faune asiatique et néo-tropicale (Amérique Latine). On pourrait étendre cette mesure pour couvrir des écarts existants (Europe, Océanie). Cependant, l'élément régional du travail du conseil s'est avéré difficile au cours des années passées, à identifier des problèmes qui sont mieux traités par une approche régionale, plutôt que taxonomique ou thématique. L'élément régional du travail du conseil mériterait d'être ré-abordé, peut être de concert avec l'une des conventions dans son ensemble, avant de considérer toute expansion.</p>	<p>Améliore l'intégration</p>	<p>l'engagement - Afrique du Sud</p>	
<p>Meilleure capacité IT et gestion des informations. Considérer l'activité sectorielle/centralisée au niveau des Accords de la famille CMS (voir 3.6) et/ou externalisée ex : PNUE/WCMC - France Améliorer ce que l'on a</p> <p>Sec CMS Cela ne doit pas être exclusivement lié à la science.</p>	<p>Fournit un « terrain de jeu » de niveau à tous les Parties/Signataires. Partage des données. Intégration.</p>	<p>Coût. Utilisation de logiciels prêts à être utilisés plutôt que de devoir développer des progiciels dédiés. RU</p> <p>Du fait d'une infrastructure IT asymétrique un « terrain de jeu de niveau » peut être difficile à obtenir. Kenya</p>	
<p>Réseaux de transfert pour l'échange des connaissances Améliorer ce que l'on a</p>	<p>Augmenter le renforcement des capacités. Réduire la pression sur les ressources. Améliorer les activités de conservation. Améliorer la conscientisation et l'engagement en faveur de la CMS - France</p>	<p>Utilité - RU</p> <p>Sec CMS Le renforcement des capacités, bien que très important, n'a pas obtenu la priorité méritée en termes de ressources. Aucune ressource significative n'est disponible à cette fin.</p>	

<p>Coordonner l'accès aux données de la recherche (considéré comme un service centralisé entre les accords de la CMS) - France Centralisation des services centraux</p> <p>Sec CMS Doit être clarifié. Qui doit coordonner l'accès ? Qui y a accès ? À quelles données ?</p>	<p>Identifier les écarts. Réduction des chevauchements Aider la mise en œuvre.</p>	<p>Rôle du conseil scientifique ? RU</p>	
ACTIVITÉS	AVANTAGES MAJEURS	DISCUTABLE	COÛTS
Renforcer la coopération avec les autres organismes internationaux et les autres parties intéressées. (9.13 3.5)			
<p>Sponsor de la CMS Le RU a changé et pour devenir sponsor de la CMS</p> <p>Améliorer ce que l'on a</p> <p>Sec CMS Les besoins doivent être spécifiés. Car cela peut simplement vouloir dire « Augmenter la collecte de fonds ». Notamment, quel type de sponsor ? Secteur privé ?</p>	<p>Davantage de fonds Une conscientisation accrue Visibilité marketing/publique</p>	<p>Biais/influence ? RU 1. Développement de mécanismes de financement 2. Innovations requises dans la collecte de fonds. Afrique du Sud</p> <p>Sec CMS Les priorités et activités sont poussées par les intérêts des sponsors (voir commentaire I2 ci-dessous)</p>	<p>Par qui ? AFRIQUE DU SUD</p>
<p>Établir des liens/développer des partenariats avec des centres de compétences au sein des institutions académiques et scientifiques (ex : groupes de spécialistes de l'IUCN, TRAFFIC International, etc.) France Partenariats civils – coopération externe</p> <p>Sec CMS Comme la CMS n'a pas, n'y n'aura</p>	<p>Accès à un domaine d'expertise plus large (potentiellement des leaders mondiaux) Partage du savoir-faire et du renforcement des capacités.</p>	<p>Maintenance. RU</p>	

<p>dans un futur proche, les moyens et la capacité d'être l'élément moteur de la mise en place et du développement des centres de compétences, le mieux que nous puissions faire est de développer un partenariat avec les institutions existantes, en essayant d'orienter leur recherche sur des problèmes qui concernent les mises en œuvre de la CMS et de ses Accords.</p>			
<p>Se coordonner lors des réunions communes des organismes internationaux, concernant les problèmes communs (ex : le changement climatique) Sec CMS Nous le faisons déjà, quand c'est possible et que ça en vaut la peine. Et les programmes sur la recherche de la conservation, les plans pour les espèces et les activités de renforcement des capacités - France Intégration externe</p> <p>Sec CMS Parmi les MEA, la CMS est certainement celle qui est la plus proche de l'activité sur le terrain. Et ses instruments le sont plus encore. Cependant, nous restons une entité intergouvernementale, pas vraiment adaptée pour atteindre les communautés locales et indigènes. Dans les cas où les activités de la CMS arrivent à ce niveau, elle le fait par le biais de partenaires extérieurs, plutôt que directement par ses institutions. Notre capacité limitée à atteindre</p>	<p>Synergies Économies d'échelle. Compréhension plus large des problèmes et développement de solutions.</p>	<p>Échelle - RU</p>	

<p>s'adresse aux communautés locales lorsque cela en vaut la peine mais en principe elle reste focalisée sur nos premiers clients, c.à.d. les gouvernements et les organismes internationaux. Par conséquent, bien qu'il s'agisse d'une question intéressante, cela va au-delà de la portée actuelle du travail du secrétariat. Si les Parties veulent que le Secrétariat s'en charge, il devra disposer de davantage de ressources.</p>			
<p>Travailler avec les communautés locales et indigènes.</p> <p>Améliorer ce que l'on a</p>	<p>S'améliorer concernant la conservation sur le terrain Plus à même de traiter la menace humaine vers les espèces migratrices Une conscientisation accrue du profil. Relation synergétique du partage des connaissances Développer des incitations locales en faveur de la conservation et du sentiment d'appartenance - France Sentiment d'appartenance au niveau des programmes de conservation par les communautés locales qui sont surtout impliquées dans l'utilisation des ressources naturelles et qui bénéficient essentiellement de l'apport des écosystèmes - Afrique du sud</p>	<p>Biais/influence - RU Les communautés locales/indigènes doivent pouvoir tirer un bénéfice de la conservation. Nécessité d'assurer un soutien des gouvernements locaux et du secteur privé - France Capacité d'implication ? Formation ? Règles d'implication ? Traduction des matériaux dans la langue locale ? Afrique du Sud Coût d'adaptation et de traduction des matériaux en question pour les communautés locales et indigènes. Kenya</p> <p>Passer de la capacité d'atteindre limitée des premiers clients c.à.d. gouvernements, Sec CMS Sec CMS</p> <p>Ici, nous devons aussi être prudent vis-à-vis de ceux avec qui nous développons du partenariat et qui nous apporteront un soutien financier ou autre. Si nous choisissons la mauvaise ONG, nous</p>	

		pourrions avoir de sérieux problèmes avec les gouvernements.	
<p>Étendre le partenariat actuel avec les actuelles ONG pour soutenir davantage encore le recrutement, apporter des capacités techniques et scientifiques, en particulier aux ONG locales, avec une présence locale dans le soutien à la coordination et à la gestion des MdC concernant les réunions, plans d'action, projets et activités.</p> <p>Intégration externe</p> <p>Sec CMS Les ONG sont en général intéressées par un partenariat avec la CMS, et les partenariats sont en général fructueux. Cependant les ONG ne sont souvent pas en position de couvrir les coûts liés aux activités soutenant les mises en œuvre des instruments de la CMS. Dans le passé, la CMS a (partiellement) subventionné des partenariats et le fait encore avec des ONG en ce qui concerne par ex. la coordination de la mise en œuvre des MdC. Les difficultés actuelles avec certains partenaires (ex. le groupe IUCN des spécialistes des éléphants) sont principalement dues à un manque de ressources. Le principal facteur limitant l'expansion d'un partenariat avec les ONG est en fait le manque de ressources financières.</p>	<p>Mise en œuvre accrue des programmes et des plans d'action. Aide à la traduction des obligations internationales en agendas environnementaux locaux et nationaux. Libérer le personnel de la CMS Capacité accrue.</p>	Investir pour protéger. RU	
Encourager d'autres ONG à devenir Parties/Signataires des Accords	<p>Apporter un surplus de ressources. Accès potentiel aux données.</p>	S'assurer que les ONG adhèrent aux principes fondamentaux de la CMS.	

<p>Améliorer ce que l'on a</p> <p>Sec CMS Il faut faire ici certaines distinctions entre des accords légalement contraignants et des MdC non contraignants. Il s'agit dans les deux cas d'instruments intergouvernementaux. Les ONG sont normalement autorisées à signer des MdC en tant qu'organismes de coopération. Il n'y actuellement pas de véritables restrictions à ce que les ONG deviennent des partenaires pour les MdC, si elles sont intéressées. Il y a peu de possibilités pour un développement significatif à cet égard. Comme formulé, l'activité pourrait présager un type différent de dispositions, ex. un partenariat comme le GRASP ou l'EAAFP. Si telle est l'idée, elle doit être clarifiée.</p>	<p>Capacité accrue.</p>	<p>(Danger d'un retour d'agenda/agenda biaisé) - France Les Accords ne sont-ils pas intergouvernementaux ? Le résultat ne serait-il pas que certaines Parties retireraient leur adhésion. Je n'en suis pas certain mais que l'on me corrige sur ce point si je me trompe - Afrique du Sud.</p>	
<p>Rechercher des contributions régulières du secteur privé (y compris localement) France, contributions à des campagnes de marketing et de publicité, le financement doit agir comme un défenseur des espèces.</p> <p>Améliorer ce que l'on a</p>	<p>Un accès accru aux opportunités de financement. Améliorer la visibilité et donc la conscientisation.</p>	<p>Biais/influence. RU</p> <p>Les priorités et activités sont poussées par les intérêts des sponsors – Sec CMS Sec CMS Cela doit être fait conformément à notre code de conduite. Rendre les activités de la convention et des Accords dépendants d'un financement externe implique un risque/tentation d'aller là où est l'argent, plutôt que là où l'action est la plus nécessaire.</p>	
<p>Améliorer l'échange des connaissances/réseaux de transfert –</p>	<p>Augmenter le renforcement des capacités.</p>	<p>Coûts d'installation et de maintenance. RU</p>	

<p>partage des connaissances et de la compétence technique entre les institutions académiques (Groupes de spécialistes de l'IUCN, TRAFFIC International, etc.) France</p> <p>Sec CMS Les institutions académiques le font déjà. Il peut être difficile pour la CMS, avec ses capacités limitées, de devenir un élément moteur important pour ce type d'activités. Coopération externe</p>	<p>Réduire la pression sur les ressources. Améliorer les activités de conservation/savoir faire. France</p>		
ACTIVITÉS	AVANTAGES MAJEURS	DISCUTABLE	COÛTS
Renforcer la coopération avec les autres organismes internationaux et les autres parties intéressées (9.13 3.5)			
<p>Encourager les gouvernements à héberger les Accords/MdC</p> <p>Améliorer ce que l'on a si l'on est une partie</p> <p>Si non – coopération externe</p> <p>Sec CMS La perspective sur cette activité changerait en fonction du modèle organisationnel/institutionnel. Elle s'adapterait bien dans un modèle décentralisé, moins bien dans un modèle centralisé.</p>	<p>Mise en œuvre accrue. Des ressources gratuites au niveau CMS. Mise en œuvre accrue des programmes et des plans d'action (volonté politique). Incitation à davantage d'adhésion/de soutien régional à la CMS et aux Accords CMS - France Sentiment d'appartenance plus fort et des contributions spontanées de la part des gouvernements – Afrique du Sud</p>	<p>Confiance et fiabilité. Durabilité. RU</p> <p>Davantage de difficultés de coordination au sein de la famille CMS – CMS Sec</p>	
<p>Améliorer le partenariat avec les organisations internationales non-environnementales (ex : OMS, OMT)</p>	<p>Améliore la visibilité. Influence un agenda de durabilité plus large. Synergies potentielles.</p>	<p>Gestion des relations. RU</p>	
Coopération externe			

Implications financières et institutionnelles (9.13 3.6)			
FINANCIÈRES			
Améliorer la collecte de fonds, fonds cantonnés pour les activités des MdC		Dépend des donations des Parties et de la capacité à fournir davantage de fonds	AJOUTÉ PAR CUBA
La subvention doit être allouée par la COP en fonction des objectifs et des activités prioritaires (pouvant recevoir les contributions des gouvernements selon l'échelle des Nations Unies, ainsi que des dons spontanés des gouvernements, organismes des Nations Unies, GEF (Fonds pour l'environnement mondial), autres organisations intergouvernementales et d'autres parties prenantes, comme le secteur privé et les fondations.		Problème avec les pays qui sont Parties des MdC/Accords mais non de la CMS	Ajouté par Cuba
Renonciation de l'ONU, 13% de charge sur les dons	Attrait de fonds additionnels	Nécessite une approbation UNGA - RU	Ajouté par le RU
Cherche à ce que le PNUE réexamine la demande de payer une charge de 13% sur les dons.			AJOUTÉ PAR L'AUSTRALIE
Améliorer la collecte de fonds, fonds cantonnés pour les MdC, fonds pour les activités (2.3.1)			Ajouté par la FRANCE
Financements accrus pour le personnel de la CMS et toute unité MdC qui peut être développée (2.3.2)			Ajouté par la FRANCE
INSTITUTIONNEL			
Relocalisation du secrétariat central	Moins cher ??	Soutien du pays hôte. Infrastructure et accessibilité	Ajouté par le RU
Centralisation de tous les Secrétariats	Coûts réduits	Distant des problèmes locaux et des Parties	Ajouté par le RU
Séparation and relocalisation des fonctions centrales (collecte de fonds,	Centres de compétences. Efficacité d'échelle.	Perte de l'identité collective et de fidélité/engagement	Ajouté par le RU

renforcement des capacités, juridique, communications, etc.), à partager avec les autres MEA/organismes			
Centraliser tous les services de la CMS et de la famille CMS (gestion financière, communications, collecte de fonds, renforcement des capacités, technologie de l'information)	Réduire les chevauchements Économies d'échelle. Meilleures coordination et cohésion des services	Dilution de la concentration sur les problèmes locaux Détachement des Parties.	AJOUTÉ PAR CUBA
Déplacer le bureau de la CMS vers un autre lieu	Rentable ???		Ajouté par cuba
Centraliser tout ou une partie de la CMS et la famille CMS dans un bureau central et régionaliser les efforts de mise en œuvre et de conservation - Disposer de bureaux régionaux et d'avant-postes locaux, avec une assistance du PNUE, des ONG et MEA			Ajouté par cuba
Être davantage présent dans les six régions de la CMS (5.1)			Ajouté par la FRANCE
Disposer de bureaux régionaux et d'avant-postes locaux, avec une assistance du PNUE, des ONG et MEA ou construire des centres régionaux pour la mise en œuvre des MEA (5.1.1) et d'un bureau centrale à Bonn			Ajouté par la FRANCE
Déplacer le bureau de la CMS dans une autre région, par exemple Nairobi, afin de partager les services avec le PNUE (5.1.6).			Ajouté par la FRANCE
Rester à Bonn			Ajouté par la FRANCE
Améliorer l'efficacité des instruments auxiliaires au niveau local par une présence locale plus importante et ainsi permettre une plus grande conscientisation des problèmes des espèces dans les états de l'aire de			Ajouté par la FRANCE

r&partition (5.2.4)			
Évaluer les sources afin de mieux compléter l'actuel personnel (2.1.1)			Ajouté par la FRANCE
Désignation du personnel du Secrétariat en fonction des compétences et des connexions régionales afin d'améliorer les liens avec les instruments auxiliaires (2.1.2)			Ajouté par la FRANCE
Améliorer la capacité locale par l'introduction d'un système de parrainage, le secrétaire jouant le rôle d'acteur de la liaison (2.1.3)			Ajouté par la FRANCE
Développement d'une unité MdC pour coordonner les activités MdC (2.1.4)			Ajouté par la FRANCE
Réorganiser le personnel actuel de la CMS et des Accords en départements institutionnels spécifiques, soit par région soit par activité (unités de personnel spécialisé : communication, éducation, etc.) (4.1)			Ajouté par la FRANCE
Le Secrétariat fournit des services centralisés aux Accords de la famille CMS, notamment : - Technologie de l'information (3.1) - Renforcement des capacités (3.2) - Gestion des services (3.6) : gestion de l'information (2.4.2) , administration, organisation des réunions, communication , finance gestion et collecte de fonds			Ajouté par la FRANCE
Allocation de fonds pour les activités de base vs les dons pour couvrir les coûts administratifs et/ou les activités de conservation			Ajouté par la FRANCE
opportunités d'étendre le nombre d'instruments juridiquement contraignants (7.1)			Ajouté par la FRANCE
Domaine de la CMS – toutes les			Ajouté par la FRANCE

espèces migratrices ou seules celles qui sont menacées (7.4)			
<p>IT : La CMS doit centraliser le développement et la gestion des technologies de l'information, y compris le développement des systèmes de cartographie, la coordination des sites Internet de la famille CMS, ainsi que le développement de nouvelles plateformes multimédias, par exemple la vidéoconférence.</p> <p>Des systèmes et procédures centralisés en rapport avec la collecte de données, la gestion et le stockage de données, la centralisation du stockage des données et de l'analyse (Option 2), y compris le développement de systèmes de gestion partagés.</p> <p>Centralisation et harmonisation du format des rapports et rendus, cela permettra de mieux comparer les progrès, la qualité du travail et d'identifier les écarts</p>			AJOUTÉ PAR L'AUSTRALIE
<p>Renforcement des capacités : La CMS fournit des services centralisés en rapport avec le renforcement des capacités auprès de la famille CMS, y compris la formation et des activités éducatives (Option 2).</p> <p>La CMS apporte une conscientisation accrue centralisée sur les menaces communes/partagées au moyen de publications et de ressources en ligne, là où cela s'applique.</p>			AJOUTÉ PAR L'AUSTRALIE
<p>Services de gestion : La CMS fournit des services administratifs centralisés aux Accords/MdC, y compris : la</p>			AJOUTÉ PAR L'AUSTRALIE

<p>communication entre et au sein des Accords/MdC ; la coordination des COP/MOP (Questionnaire PNUE) ; la coordination des groupes scientifiques et consultatifs de la CMS/Accords, et assure les réunions des groupes techniques et scientifiques La CMS doit centraliser les déclarations à la presse et aux médias, ainsi que la mise en œuvre des campagnes sur les espèces et les événements publics La CMS coordonne les activités de collecte de fonds et le développement de systèmes de gestion financière cohérents.</p>			
<p>Rechercher des contributions régulières du secteur privé, contributions aux campagnes de marketing et de publicité ; le financement doit agir comme un défenseur des espèces.</p>			Ajouté par l' Australie
<p>Encourager l'hébergement des Secrétariats d'Accords/MdC par les gouvernements, en suivant le modèle d'Abu Dhabi</p>			AJOUTÉ PAR L' AUSTRALIE
<p>Être davantage présent dans les six régions de la CMS, par l'amélioration des services ; le personnel et le partenariat travaillant avec une organisation régionale :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Disposer de bureaux régionaux et d'avant-postes locaux (Option 33) avec un soutien du PNUE, des ONG et des MEA ; l'identification correcte concernant l'emplacement des MdC/Accords conformément au MdC IOSEA ; 			AJOUTÉ PAR L' AUSTRALIE

<p>ou bien le développement de la capacité à construire des centres régionaux pour mettre en œuvre des MEA afin d'identifier les synergies et les liens entre les MEA et éviter la duplication au niveau des projets et des activités (Australie Q. 17).</p> <ul style="list-style-type: none"> • Designer du personnel pour une région administrative particulière basé en fonction de sa compétence et de ses connexions régionales en vue de conduire les initiatives dans la région. Les membres du personnel doivent assurer un lien vital avec l'instrument auxiliaire • À intervalles réguliers, accroître les opportunités de considération institutionnelle concernant les problèmes régionaux, comme complément à la COP et aux réunions du conseil scientifique (Option 8). • Collaboration plus étroite entre les MdC et les Accords, au niveau régional, qui ont en commun des Parties et/ou des espèces et/ou des problèmes (ex : menaces communes) (cela peut concentrer les ressources dans des régions spécifiques, par exemple les éléphants en Afrique centrale et de l'ouest) - (Australie, RU - Question 8). • Collaboration plus étroite avec les bureaux régionaux du PNUE, là où c'est pertinent, pour aider au renforcement des capacités 			
--	--	--	--

<p>scientifiques, à la coordination et au soutien technologique.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Déplacer le bureau de la CMS dans une autre région, par exemple Nairobi, afin de partager les ressources avec le PNUE. 			
<p>Améliorer l'efficacité des instruments auxiliaires au niveau local à travers le développement de partenariats, le partage des ressources et une présence accrue au niveau local. Améliorer l'efficacité des instruments auxiliaires, permettrait à la CMS de se concentrer sur les problèmes sectoriels.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Les MdC/Accords collaborent et partagent les bureaux /personnel/ressources (ex : Abu Dhabi – Dugongs et oiseaux de proie) ou développent du partenariat avec un ONG dans un lieu approprié, lequel agit comme représentant local/coordonateur pour l'instrument auxiliaire (Option 19). • Les MdC/Accords collaborent avec les MEA concernés basés sur des sites correspondants pour partager le personnel et chercher une collaboration/un partenariat plus étroit afin d'améliorer les ressources, la capacité scientifique et l'échange de connaissances (Option 6). • Un partenariat plus étroit travaillant avec des organismes partenaires dans des états de l'aire de répartition voisins pour aider à la coordination des activités de 			<p>AJOUTÉ PAR L'AUSTRALIE</p>

<p>conservation, à la coordination des programmes de travail et qui planifie la façon de faire face aux menaces communes transfrontalières (Option 7).</p> <ul style="list-style-type: none"> • Une présence locale plus importante pour tous les accords auxiliaires, aidant ainsi à davantage de conscientisation sur les problèmes auxquels les espèces font face dans les états de l'aire de répartition. La Côte d'Ivoire a remarqué que la signature d'un MdC engage le gouvernement du pays à considérer les dispositions de la Convention d'une façon qui complète les lois locales (Côte d'Ivoire - Question 6). 			
<p>Regroupement des MEA</p> <ul style="list-style-type: none"> • Coordination et augmentation des ressources, y compris du personnel, collecte de fonds, gestion financière, gestion des informations, compétences techniques, collecte de données, mécanismes de rapports et de surveillance, et renforcement des capacités (y compris la formation) ; • Coordination et amélioration du développement des programmes législatifs, politiques, de recherche ; • Coordination et partage des données, de la technologie, des compétences scientifiques et des ressources de connaissance, y compris le partage des panels 			<p>AJOUTÉ PAR L'AUSTRALIE</p>

<p>scientifiques, des groupes de travail, des listes d'adresses d'experts (Allemagne Question 21) ;</p> <ul style="list-style-type: none"> • Coordination et rationalisation des activités, opérations, réunions et entre les systèmes de gestion financière permettant la comparaison des budgets ; et • Coordination des efforts de conservation associant la protection des habitats et des espèces. 			
Décentralisation des Secrétariats (accords) selon les états membres	<p>Efficacité améliorée Conservation améliorée des espèces migratrices Engagement des états de l'aire de répartition en faveur des programmes de conservation</p>	<p>Cela pourrait être assez cher, car ils pourraient partager un espace et des ressources payants, alors que le pays riches dans lequel ils se trouvent actuellement leur fournit gratuitement de l'espace et d'autres ressources.</p>	<p>Le personnel n'a peut être pas envie de déménager dans une région/pays éloigné et peut préférer résider dans des régions du monde développé.</p>
Centralisation des Secrétariats (Convention et accords principaux de la CMS)	<ol style="list-style-type: none"> 1. affaires comme d'habitude, 2. pas de coûts supplémentaires 3. Avantage des ressources sponsorisées par le gouvernement allemand 	<p>Éric doit établir le coût actuel du statu quo, déterminer le coût de l'option décentralisation et déterminer qu'elle est l'option la plus économique</p>	
Relocalisation des Secrétariats y compris celui de la CMS, vers des lieux appropriés où la mise en place et un accès aisé pour les Parties seront garantis.	<p>Conservation améliorée Meilleure mise en œuvre</p>	<p>Très cher car le gouvernement allemand ne sera peut être pas enclin à sponsoriser ce qu'il subventionne à l'heure actuelle.</p>	<p>Perte d'engagement et de soutien de la part du gouvernement Allemand si les Secrétariats déménageaient de là où ils sont. Manque de technologie appropriée surtout si les Secrétariats sont relogés dans des régions du monde en développement, ce qui aurait pour conséquence d'entraver l'efficacité et affecterait la production Le personnel ne sera peut être pas désireux de déménager.</p>
Partage de l'espace avec d'autres	<p>Des liens et des synergies améliorés</p>	<p>Très cher car le gouvernement allemand</p>	<p>Commentaire M30 ci-dessus, s'applique</p>

<p>MEA/organismes ayant les mêmes objectifs</p>	<p>Conservation améliorée Partage de l'information</p>	<p>ne sera peut être pas enclin à sponsoriser ce qu'il subventionne à l'heure actuelle, si le partage se fait ailleurs, hors de l'emplacement actuel. Si le partage se fait sur le site actuel, on a un problème de disponibilité de l'espace ; cela peut être rentable, MAIS que sortira-t-il de l'analyse coût-bénéfice ? Éric doit déterminer la solution la plus appropriée, en considérant les gains vs pertes dans cette option</p>	<p>aussi Concurrence au lieu d'un soutien mutuel Egos Potentiel de conflits – partage des ressources</p>
--	--	---	--

Annexe VIII: Impact des activités individuelles

No n	Option	Activité	Résultats en termes de bénéfices	Résultats en termes de coûts	Résultats en termes d'impact total	Coûts de mise en œuvre	Coûts du personnel existant	Nouveaux coûts permanents	Coûts totaux	Résultat de la phase 1
1	Concentration	Alignement sur la réforme de la gouvernance internationale	Élevés 13	Moyens 7	Positifs Élevés 6	138.000	51.000	0	189.000	Synergies Économies d'échelle
2	Décentralisation	Travailler avec les communautés locales et indigènes	Élevés 9	Faibles 4	Positifs Élevés 5	100.000	4.920	0	104.920	Efficacité des mesures de conservation Mise en œuvre de l'intégration
3	Idéal	Le développement de nouvelles plateformes multimédia, par exemple la visioconférence pour améliorer la communication entre la famille CMS et les organismes extérieurs.	Élevés 9	Faibles 4	Positifs Élevés 5	55.000	0	4.000	59.000	Économies d'échelle Intégration Synergies Moins de pression sur l'emploi du temps du personnel

4	Coût réduit	Parties/Signataires traduisant les documents d'instruction dans les langues locales pour aider à la mise en œuvre.	Élevés	Faibles	Positifs élevés	20.000	2.600	0	22.600	<p>Efficacité des mesures de conservation</p> <p>Mise en œuvre de l'intégration</p> <p>Moins de pression sur l'emploi du temps du personnel de la CMS</p>
			9	4	5					
5	Concentration	La CMS doit coordonner les programmes de recherche scientifique en fonction des problèmes/menaces partagés au niveau de la famille CMS afin de réduire la duplication et les chevauchements ainsi que pour faire de meilleures économies d'échelle.	Élevés	Moyens	Moyens Positifs	2.700	0	25.500	28.200	<p>Économies d'échelle</p> <p>Intégration</p> <p>Synergies</p> <p>Harmonisation des données techniques</p> <p>Capacité scientifique (MdC)</p>
			9	5	4					
No	Option	Activité	Résultats en termes	Résultats en	Résultats en termes	Coûts de mise en	Coûts du	Nouveaux	Coûts	Résultat de la

n			de bénéfiques	termes de coûts	d'impact total	œuvre	l existant	permanents	totaux	phase 1
6	Décentralisation	Partenariat plus étroit en travaillant avec les organismes partenaires (y compris les ONG) des états de l'aire de répartition voisins pour permettre la coordination des activités de conservation, les programmes de travail coordonnés et le partage des informations, et développer des programmes et des plans sur la façon de prendre en main les menaces courantes qui passent les frontières entre états voisins	Élevés 11	Moyens 7	Moyens Positifs 4	120.000	21.200	78.000	219.200	Synergies Efficacité des mesures de conservation Moins de pression sur l'emploi du temps du personnel Économies d'échelle
7	Décentralisation	Collaboration plus étroite avec les bureaux régionaux du PNUE, là où c'est approprié, pour aider au renforcement des capacités et au soutien technologique par la CMS et sa famille	Moyens 8	Faibles 4	Moyens Positifs 4	27.000	2.120	0	29.120	Intégration Synergies Renforcement des capacités Moins de pression sur l'emploi du temps du personnel
8	Décentralisation	Développer des centres régionaux pour mettre en œuvre des MEA afin d'identifier les synergies et les liens entre MEA, et éviter la duplication au	Élevés	Moyens	Moyens Positifs	200.000	0	0	200.000	Synergies Efficacité des mesures de

		niveau des projets et des activités. Ex : SPREP	9	5	4					conservation Compte-rendu Économies d'échelle
9	Idéal	Mener des campagnes de conscientisation afin de s'assurer que la CMS est reconnue par le public, les institutions académiques, les organismes internationaux et d'autres, comme leader mondial dans la protection des espèces migratrices.	Élevés 9	Moyens 5	Moyens Positifs 4	42.250	2.300	242.136	286.686	Accroître la visibilité de la CMS Couverture mondiale
No n	Option	Activité	Résultats en termes de	Résultats en termes	Résultats en termes d'impact	Coûts de mise en	Coûts du personne	Nouveaux coûts permanen	Coûts totaux	Résultat de la phase 1

			bénéfices	de coûts	total	œuvre	l existant	ts		
10	Concentration	Le sec de la CMS doit effectuer une analyse globale des écarts au niveau de la convention : considérer les thèmes qui sont traités, ceux qui ne le sont pas, si un autre organisme traite ces questions, analyse scientifique des écarts et quelle recherche est nécessaire.	Moyens 8	Moyens 5	Moyens Positifs 3	40.500	8.200	0	48.700	Capacité scientifique (MdC) Économies d'échelle
11	Concentration	Plan stratégique global pour la famille CMS	Élevés 11	Moyens 8	Moyens Positifs 3	142.200	96.303	0	238.503	Intégration Économies d'échelle Synergies
12	Coût réduit	Encourager d'autres ONG à devenir parties/signataires des MdC et encourager davantage d'état de l'aire de répartition à devenir parties/signataires de la CMS et de la famille CMS.	Élevés 9	Moyens 6	Moyens Positifs 3	30.000	4.920	0	34.920	Couverture mondiale Synergies Efficacité des mesures de conservation
13	Coût réduit	Examen de l'adhésion de la CMS au conseil scientifique basée sur les groupements d'espèces	Élevés	Moyens	Moyens Positifs	64.350	6.500	0	70.850	Intégration Économies

			9	6	3					d'échelle Efficacité de la conservation Capacité scientifique
14	Concentration	LA CMS soit coordonner la communication entre et au sein des Accords/MdC. Centraliser les déclarations à la presse et aux médias, ainsi que la mise en œuvre des campagnes pour les espèces et les événements publics. La coordination des sites web de la famille CMS et de la CMS assure une conscientisation accrue et centralisée au sujet des menaces communes/partagées grâce aux publications et aux ressources en ligne, là où c'est praticable.	Élevés 10	Moyens 8	Faibles Positifs 2	27.000	6.500	310.000	343.500	Économies d'échelle Intégration Synergies Renforcement des capacités
No n	Option	Activité	Résultats en termes de bénéfiques	Résultats en termes de coûts	Résultats en termes d'impact total	Coûts de mise en œuvre	Coûts du personnel existant	Nouveaux coûts permanents	Coûts totaux	Résultat de la phase 1
15	Décentralisation	Décision politique pour l'établissement de nouveaux Accords hors de la famille PNUE (c.à.d. ACAP).	Moyens	Faibles	Faibles Positifs	0	0	0	0	Moins de pression sur l'emploi du temps du personnel de la CMS

			5	3	2					
16	Décentralisation	Être présent dans chacune des régions administratives de la CMS avec l'aide du PNUE, des ONG et des MEA.	Moyens	Moyens	Faibles Positifs	0	4.920	60.000	64.920	Régionalisation Synergies
			7	5	2					
17	Idéal	Consensus accru au niveau du personnel	Élevés	Moyens	Faibles Positifs	453.400	0	3.406.500	3.859.900	Moins de pression sur l'emploi du temps du personnel de la CMS
			10	8	2					
18	Idéal	Donner la priorité au regroupement des espèces	Élevés	Élevés	Faibles Positifs	249.000	68.600	0	317.600	Économies d'échelle Mise en œuvre Efficacité de la conservation Intégration
			11	9	2					
19	Coût réduit	Nouvelles sources d'amélioration du recrutement actuel du personnel (ex : Personnel du PNUE, de la famille CMS, des Parties, prêt de services, stagiaires et consultants) y compris l'échange de personnels	Moyens	Moyens	Faibles Positifs	180.000	14.700	0	194.700	Moins de pression sur l'emploi du temps du personnel de la CMS
			8	6	2					

		internationaux et l'apprentissage.								Intégration Économies d'échelle
20	Concentration	Coordination de l'accès aux données de recherche comme service centralisé entre Accords de la CMS. (Intranet)	Moyens 7	Moyens 6	Faibles Positifs 1	7.400	6.500	51.000	64.900	Gestion des données Harmonisation de l'intégration des rapports
21	Concentration	Institution scientifique sur l'ensemble de la CMS	Élevés 10	Élevés 9	Faibles Positifs 1	145.200	142.200	0	287.400	Intégration Économies d'échelle Capacité scientifique Renforcement des capacités
22	Concentration	Budget central de la CMS pour les groupes d'espèces et les MdC s'occupant de ces groupes d'espèces.	Moyens 8	Moyens 7	Faibles Positifs 1	0	21.200	0	21.200	Efficacité de la conservation Économies d'échelle
No n	Option	Activité	Résultats en termes de bénéfices	Résultats en termes de coûts	Résultats en termes d'impact total	Résultats en termes de Coûts	Coûts du personnel existant	Nouveaux coûts permanents	Coûts totaux	Résultat de la phase 1

						de mise en œuvre				
23	Décentralisation	Mise en place d'évaluations externes et contrôle de l'efficacité (par exemple par le PNUE-WCMC) (cela comprend une harmonisation de la collecte des données, le stockage, la gestion et l'analyse).	Élevés 9	Moyens 8	Faibles Positifs 1	0	9.840	150.000	159.840	Contrôle du niveau d'activité Harmonisation des rapports
24	Décentralisation	Régionaliser les efforts de conservation en disposant d'avant-postes avec l'aide du PNUE, des ONG et des MEA.	Moyens 8	Moyens 7	Faibles Positifs 1	36.256	14.700	31.000	81.956	Efficacité des mesures de conservation Synergies
25	Idéal	Coordination avec les organismes internationaux au niveau des réunions courantes concernant des questions communes (ex : IUCN), ainsi que les programmes communs de recherche pour la conservation, les plans d'action sur les espèces et les activités de renforcement des capacités pour la conservation sur le terrain.	Élevés 10	Élevés 9	Faibles Positifs 1	47.000	0	588.000	635.000	Synergies Économies d'échelle Renforcement des capacités Intégration Harmonisation des rapports
26	Idéal	Développement d'une unité MdC pour coordonner les activités des	Élevés	Élevés	Faibles Positifs	90.000	32.500	627.000	749.500	Contrôle du niveau d'activité

		MdC.	12	11	1					Moins de pression sur l'emploi du temps du personnel de la CMS Mise en œuvre des MdC
27	Idéal	Encourager tous les états de l'aire de répartition à devenir Parties/Signataires de la CMS et de la famille CMS	Moyens 7	Moyens 6	Faibles Positifs 1	6.750	0	116.250	123000	Développer les ressources financières Moins de pression sur l'emploi du temps du personnel de la CMS Croissance de la CMS Intégration
No	Option	Activité	Résultats en termes	Résultats en	Résultats en termes	Coûts de mise en	Coûts du personne	Nouveaux coûts	Coûts	Résultat de la

n			de bénéfices	termes de coûts	d'impact total	oeuvre	l existant	permanen ts	totaux	phase 1
28	Coût réduit	Créer des critères face auxquels évaluer les nouveaux accords potentiels, proposés. Ces critères doivent inclure les besoins scientifiques, les synergies potentielles et existantes (internes et externes), les critères de financement, l'existence d'un coordinateur bénévole et la valeur ajoutée d'une implication de la CMS. Un exemple de valeur ajoutée comprendrait le fait de considérer si le nouvel accord encouragera la participation et développera les Parties, y compris le fait de considérer si oui ou non l'accord proposé sera mieux servi par un autre MEA ou d'autres initiatives. (Comprend - une meilleure identification des objectifs prioritaires et la hiérarchisation des activités en cours.)	Moyens 8	Moyens 7	Faibles Positifs 1	60.000	13.000	10.000	83.000	Contrôle du niveau d'activité Moins de pression sur l'emploi du temps du personnel de la CMS Économies d'échelle Synergies Intégration

29	Coût réduit	Soutenir le centre de données scientifique en cours de développement (IPBES) et continuer à soutenir le développement des centres de mise en œuvre existants (Tematea, PNUE-WCMC, IOSEA et AEWa).	Moyens 8	Moyens 7	Faibles Positifs 1	0	0	150.000	150.000	Gestion des informations Harmonisation des rapports Réduire le fardeau des rapports Économies d'échelle Synergies Intégration
30	Décentralisation	Les MdC/Accords collaborent et partagent les bureaux/personnel/ressources (ex : comme à Abu Dhabi – Dugongs et oiseaux de proie)	Moyens 8	Moyens 8	Neutres 0	150.000	7.800	0	157.800	Intégration Économies d'échelle
31	Concentration	La CMS fournit des services centralisés liés au renforcement des capacités avec la famille CMS, y compris des activités de formation et d'éducation.	Moyens 8	Moyens 8	Neutres 0	37.000	34.000	373.170	444.170	Intégration Renforcement des capacités Économies d'échelle
No n	Option	Activité	Résultats en termes de	Résultats en termes	Résultats en termes d'impact	Coûts de mise en	Coûts du personne	Nouveaux coûts permanen	Coûts totaux	Résultat de la phase 1

			bénéfices	de coûts	total	œuvre	l existant	ts		
32	Concentration	La CMS fournit des services administratifs centralisés aux Accords/MdC [à Bonn] notamment : la coordination des COP/MOP ; la coordination des groupes scientifiques et consultatifs des CMS/Accords et les réunions des groupes scientifiques et techniques. La CMS coordonne les activités de collecte de fonds et le développement de systèmes de gestion financiers cohérents. La CMS doit centraliser le développement et la gestion des technologies d'information, notamment le développement de systèmes de mappage. Des procédures et systèmes centralisés en rapport avec la collecte des données, la gestion et le stockage, ainsi que la centralisation du stockage des données et de l'analyse, y compris le développement de systèmes de gestion partagés. La centralisation et l'harmonisation des formats de comptes-rendus et des rendus. (Comprend, la coordination de l'accès aux données de recherche comme service centralisé entre Accords de la CMS.	Élevés 12	Élevés 12	Neutres 0	410.900	43.600	329.000	783.500	Économies d'échelle Harmonisation des rapports Intégration Gestion des données et harmonisation des comptes-rendus
33	Concent	Fusion des accords de la famille CMS avec les synergies en fonction de la	Élevés	Élevés	Neutres	108.000	35.470	0	143.470	Intégration

	ration	géographie et/ou de l'écologie	10	10	0					Moins de pression sur l'emploi du temps du personnel et les ressources financières
34	Idéal	Évaluation des ressources – une évaluation de tous les instruments de la CMS en se basant sur l'évaluation des actions de conservation réussies que l'on a entreprises, comparée à l'effort en terme de ressources apporté aux fonctions administratives.	Moyens 8	Moyens 8	Neutres 0	145.200	139.200	0	284.400	<p>Effacité de la conservation</p> <p>Mise en œuvre</p>
No n	Option	Activité	Résultats en termes de bénéfices	Résultats en termes de coûts	Résultats en termes d'impact total	Coûts de mise en œuvre	Coûts du personnel existant	Nouveaux coûts permanents	Coûts totaux	Résultat de la phase 1
35	Coût réduit	Développer une politique où le contrôle de la mise en œuvre doit faire partie de tout MdC futur. (Cela comprend : Le développement et/ou l'utilisation d'indicateurs pour surveiller l'efficacité des accords ; la mise en œuvre et l'efficacité des MdC qui doivent être examinés au niveau COP ; après un certain temps le secrétariat de la CMS doit rendre compte de la mise en œuvre des MdC)	Moyens 6	Moyens 6	Neutres 0	13.500	13.000	0	26.500	<p>Contrôle du niveau d'activité</p> <p>Moins de pression sur l'emploi du temps du personnel de la CMS</p> <p>Harmonisation des rapports</p> <p>Économies d'échelle</p>

36	Coût réduit	Accords et MdC uniquement concentrés sur les espèces migratrices.	Moyens 6	Moyens 6	Neutres 0	0	0	0	0	Contrôle du niveau d'activité
37	Coût réduit	Production d'un site web CMS en 3 langues.	Moyens 7	Moyens 7	Neutres 0	40.000	12.300	12.000	64.300	Intégration Mise en œuvre Renforcement des capacités
38	Concentration	Le sec de la CMS doit mesurer la mise en œuvre de la CMS et de sa famille, à la fois d'un point de vue des Parties et de la conservation, de la qualité du travail, de l'identification des écarts, et proposer des mesures pour réduire ces écarts. Développer des indicateurs pour mesurer les plans d'action	Moyens 6	Moyens 7	Faibles Négatifs -1	27.000	6.500	255.000	288.500	Surveillance de l'activité Économies d'échelle Intégration
39	Concentration	Fusion des accords existants de la famille CMS (MdC) avec des espèces similaires.	Élevés 9	Élevés 10	Faibles Négatifs -1	108.000	35.470	0	143.470	Intégration Moins de pression sur l'emploi du temps du personnel et les ressources financières
40	Concentration	Étendre la portée des Accords/MdC existants plutôt que de développer de nouveaux Accords/MdC (ex : AEWA	Élevés	Élevés	Faibles Négatifs	650.000	600	0	650.600	Intégration Moins de pression sur l'emploi du

		et MdC des éléphants)	10	11	-1					temps du personnel et les ressources financières
No n	Option	Activité	Résultats en termes de bénéfices	Résultats en termes de coûts	Résultats en termes d'impact total	Coûts de mise en œuvre	Coûts du personnel existant	Nouveaux coûts permanents	Coûts totaux	Résultat de la phase 1
41	Idéal	Hiérarchiser et coordonner les réunions des COP, MOP, MOS, des comités scientifiques, groupes de travail, etc.	Moyens 8	Élevés 9	Faibles Négatifs -1	750.000	18.000	0	768.000	Économies d'échelle Synergies Partage des informations
42	Idéal	Créer un centre de données scientifique des espèces migratrices, ce qui faciliterait l'utilisation des données sur les espèces migratrices comme indicateur du changement climatique.	Élevés 10	Élevés 11	Faibles Négatifs -1	549.401	24.700	687.000	1.261.101	Déficit d'informations
43	Idéal	Des systèmes de comptes-rendus et de gestion des informations	Élevés	Élevés	Faibles Négatifs	394.000	20.400	735.300	1.149.700	Synergies d'intégration

		pleinement intégrés à la Famille CMS	10	11	-1					Améliorer l'accès à l'information Harmonisation des rapports
44	Idéal	Retrait des MdC redondants, la surveillance devant être effectuée par l'unité MdC et coordonnée par la CMS.	Moyens 5	Moyens 7	Faibles Négatifs -2	30.000	13.000	0	43.000	Économies d'échelle Contrôle du niveau d'activité

Table de définitions:

Critères de bénéfices: effets sur la conservation; intégration et synergies

Critères de coûts: effets juridiques; coût financier; impact institutionnel

Grille de résultats	Moyen	5-8
bénéfices / coûts	Faible	1-4
	Élevé	9-12
	Neutre	0
Impact total	Faible +	1-2
	Moyen +	3-4
	Élevé +	5-6
	Faible -	-1--2
	Moyen -	-3--4
	Élevé -	-5